



Y a-t-il un vrai
Marcel Béliveau?
cahier B



Quand jouer
n'est plus un jeu
cahier C



642 2 12 27 36 39 41 1

1 4 6 12 17 33 7

SELECT

La Presse Dimanche

GAREAU
mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL
381-3987

MONTRÉAL, DIMANCHE 13 FÉVRIER 1994 110^e ANNÉE N° 113 54 PAGES, 4 CAHIERS

Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
Miami: 1,50 \$ US

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Îles-de-la-Madeleine: 1 \$

À domicile par porteurs: 60 cents
Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



Agathe Bernier
page B14

Météo



Neige et poudrerie
max -7 / min -14
page S20

Actualités

Deux employés de
Vidéotron arrêtés
page A3

Les femmes partagent
davantage l'emploi
page A4

Bénéfices sans
précédent du
Fonds de Solidarité
page A5

Le député Bachand
s'excuse
page A5

Télévision



Avec RDI, la SRC
aspire à la symétrie
page B8

Index

Annonces classées	
- immobilier	C6-C7
- marchandises	C7-C
- emplois	C8
- automobiles	C8 à C10
- propositions d'affaires	C10
Additions croisées C7	
Arts et spectacles	
- informations	B8 à B12
- ciné-horaires	B11-B12
- télé-horaires	B10
- télévision	B8
A tire d'aile	A12
Bandes dessinées	C9
Bridge	C10
Décès	C11
Des crimes et des hommes	A8
Ecologie et environnement	A12
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	C9
Horoscope	C8
Jeux	A11
La Jeune Presse	A10
Le monde	A6
Loteries	A4
Mot mystère	C8
Opinions	B2
Religion	A9
Têtes d'affiche	B12
SPORTS	
- Gilles Blanchard	S2
- Daniel Lemay	S4

Une cérémonie chargée d'émotion

L'ombre de Sarajevo a plané sur le lever de rideau des Jeux de Lillehammer



RÉJEAN TREMBLAY
envoyé spécial
La Presse
À LILLEHAMMER,
Norvège

Certains esprits chagrins avaient prévu le coup: «Les Norvégiens sont très patriotes, nous allons être inondés de drapeaux et de folklore», avaient dit quelques confrères avant la cérémonie d'ouverture.

Ils avaient raison... mais ils avaient tort. Raison parce que c'est vrai que les Norvégiens sont fiers de leurs montagnes, de leurs fjords, de leur liberté conquise de dure façon, raison parce que la première image de ces Jeux aura été celle d'un immense drapeau de la Norvège flottant au-dessus de Lysgardsbakkene soutenu par deux parachutistes, raison parce que toute la cérémonie aura baigné dans le folklore norvégien.

Mais ils ont eu tort parce qu'en fin de compte, cette cérémonie aura été la plus émouvante, la plus sobre et la moins pompeuse que j'ai vue en vingt ans — et ça inclut Montréal, Moscou et Sarajevo.

Faut savoir embarquer dans le jeu quand on se retrouve dans un stade pour couvrir ces cérémonies. Il faut savoir qu'on aura toujours les mêmes discours, les mêmes gestes rituels de la présentation du drapeau olympique, les mêmes serments dans les mêmes mots, le même défilé des athlètes.

VOIR ÉMOTION EN A 2

■ La patineuse Tonya Harding participera aux Jeux. Nos informations sur cette première journée en pages 2 à 9 du cahier Sports.

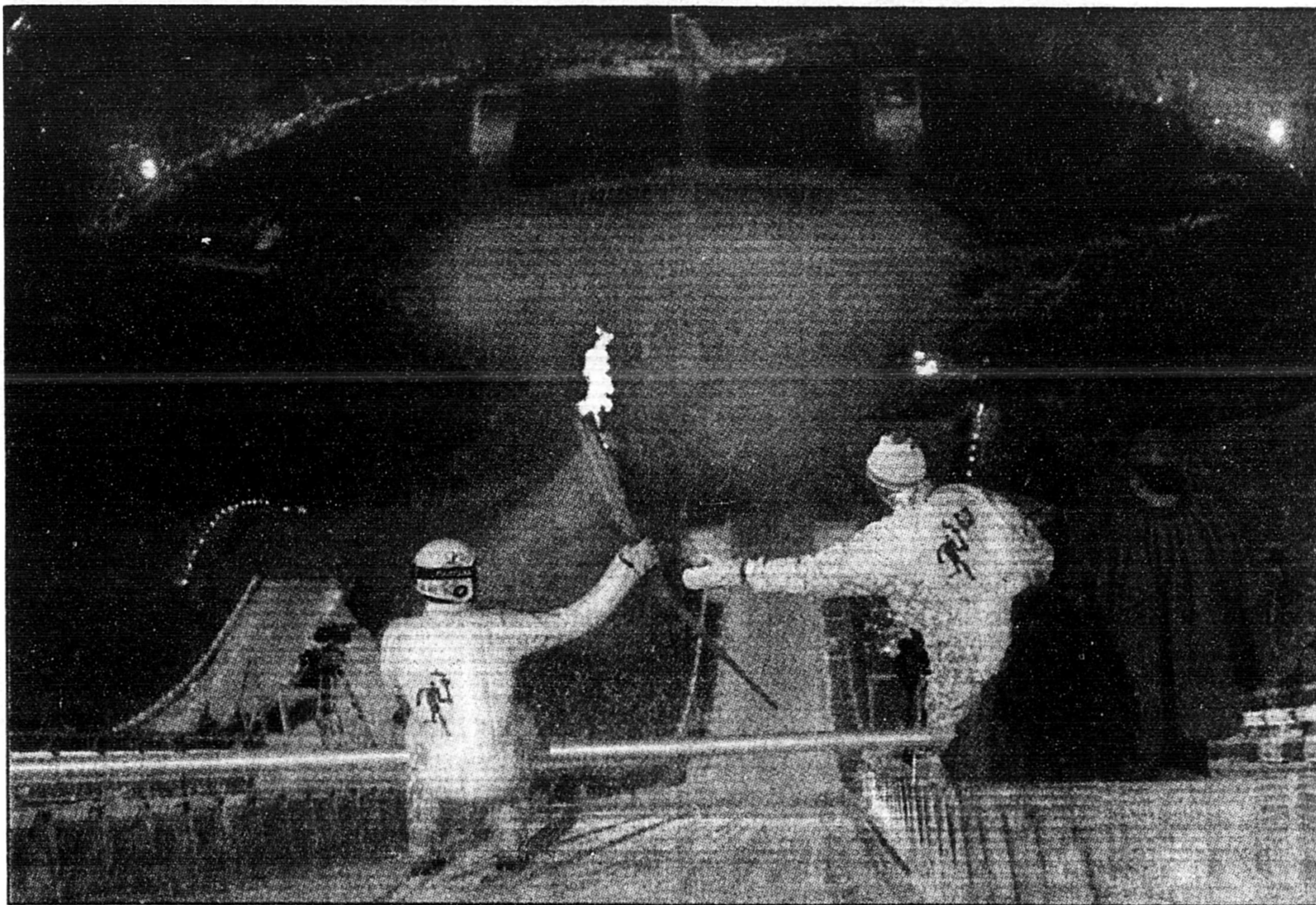


PHOTO AP

Stein Gruben s'apprête à s'élancer, avec la flamme olympique à la main, du haut du grand tremplin de Lillehammer, devenant ainsi la vedette du spectacle d'ouverture des Jeux d'hiver devant deux milliards de téléspectateurs. Le saut de Gruben fut le moment fort d'une cérémonie toute de contrastes, dans un décor tout blanc accentué par les capes immaculées des quelque 40 000 spectateurs enthousiastes, et chargée d'émotion lorsque Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique, lança son appel à la fin des combats à Sarajevo, ville martyre.

La publicité entre à l'université par les... toilettes

BRUNO BISSON

Les négociations ont duré un an et demi et l'installation s'est faite durant le week-end des 5 et 6 février, alors que les étudiants des universités volontaires se reposaient de leur dur labeur intellectuel. Lundi matin dernier, les panneaux étaient tous bien en vue en ces endroits où, d'ordinaire, rien ne vient troubler la paix des âmes solitaires, captives: juste au-dessus des urinoirs des gars, et derrière les portes des cabinets des filles, à hauteur des yeux. La publicité vient de faire son entrée dans les universités.

Selon un responsable du service des immeubles de l'Université de Montréal, M. François Beauchemin, la noble institution, aussi sous-financée que les autres maisons du savoir au Québec, tirera entre 30 000 \$ et 50 000 \$ par année de revenus nouveaux par suite de l'installation de 700 petits panneaux publicitaires dans ses salles de bains, conçus par la firme montréalaise Zoom.

L'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université Laval, ainsi que le centre étudiant de l'Université McGill, ont aussi adopté ce concept publicitaire déjà fort répandu depuis deux ans

dans les bars et certains centres de conditionnement physique, où le Réseau d'affichage intérieur Zoom a fait ses premières armes, en 1991.

«Il y a 10 ans», admet le jeune vice-président de la firme, M. Guy Fortin, «ça n'aurait jamais passé dans les universités. Mais aujourd'hui, dans un contexte de compressions budgétaires, elles doivent diversifier leurs revenus. Les annonceurs tentent depuis des années de pénétrer ce marché-là. Il y a eu dans le passé des campagnes d'affichage sauvages. Avec ce concept, les universités resteront maîtres des lieux, tandis que nous serons responsables de l'entretien des panneaux. Tout le monde y gagnera.»

En avril, précise M. Fortin, les résultats de cette première incursion publicitaire structurée seront réévalués. À partir de 1994-95, Zoom prévoit mener trois autres campagnes par année. Les ententes intervenues, ajoute-t-il, s'étendent sur plusieurs années. La publicité est donc entrée dans les maisons du savoir pour y rester.

Une étude réalisée pour le compte de cette firme publicitaire estime que les étudiants fré-

VOIR TOILETTES EN A 2



La première campagne de publicité dans les quatre universités où se déroule l'expérience présente trois annonces à caractère «social» (les MTS, la consommation d'alcool et une campagne de promotion pour une corporation professionnelle), et une annonce d'un fabricant d'automobiles destinées spécifiquement à la clientèle étudiante.

PHOTO ROBERT SKINNER, collaboration spéciale

Chrétien en voie d'imposer son style

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après cent jours de pouvoir, Jean Chrétien s'épanouit.

Content de lui, presque désinvolte devant les remous que ses décisions provoquent et confiant d'être en voie d'imposer son style à son premier gouvernement, telle est l'image que projette M. Chrétien cent jours après son assermentation comme premier ministre.

Lui à qui le rôle de chef de l'Opposition avait souvent donné des airs de bête traquée, notamment pendant la crise d'Oka et la guerre du Golfe, semble aujourd'hui quasi-insouciant devant les pièges à ours du gouvernement.

C'était tout au moins le cas au cours d'une entrevue avec La Presse, jeudi dernier. Moins matamore que Brian Mulroney pouvait l'être en pareilles circonstances (au cours d'une telle rencontre, l'ex-premier ministre s'était entre autres vanté d'avoir laissé le sort arrêter sa stratégie constitutionnelle pendant le débat du lac Meech), Jean Chrétien débordait néanmoins d'une assurance peu courante.

Il a d'ailleurs convenu qu'à bien des égards, gérer l'opposition lui semblait plus difficile que de piloter le gouvernement. «J'ai été dans l'opposition, je ne veux pas y retourner», ne peut-il s'empêcher de dire.

Le jour de l'entrevue, il avait pourtant deux crises sur les bras. Ni l'une ni l'autre n'est guère prometteuse pour son gouvernement.

Sur le plan national, sa décision d'accéder aux souhaits du Québec et d'abaisser considérablement les taxes sur le tabac lui avait mis la majorité des

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

Le Centre dirigé par Ed Broadbent est décrit comme un organisme coûteux et inefficace

GILLES PAQUIN

Selon un rapport d'évaluateurs, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, présidé par Ed Broadbent, est un organisme inefficace et dépensier dont seulement la moitié des fonds sert au financement de projets sur le terrain.

Le volumineux document, dont La Presse a obtenu une copie, critique sévèrement le manque de leadership de la direction du Cen-

tre et déplore l'absence de politiques claires quant à son orientation et à ses interventions. Il lui reproche, notamment, d'avoir soutenu 232 projets dans 80 pays.

«Le Centre a une propension à s'engager dans une foule d'activités et de sujets et à disperser ses énergies dans le financement d'un très grand nombre de projets qui, pris isolément, se justifient tous mais risquent d'avoir peu d'impact», écrivent les experts de Gested International.

Créé par Ottawa en 1988 et installé dans de luxueux locaux du

Vieux-Montréal, le Centre a depuis ce temps coûté plus de 20 millions aux contribuables canadiens. Son président Ed Broadbent a été nommé à ce poste par les conservateurs lorsqu'il a abandonné la direction du NPD. Il touche un salaire annuel de 132 000 \$; il reçoit aussi une pension de 40 000 \$ de la Chambre des communes.

L'objectif du Centre est «d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le déve-

loppement et le renforcement des institutions démocratiques et des droits de la personne».

Pour remplir sa mission, l'organisme compte sur 24 employés et un administrateur prêté par le ministère des Affaires indiennes. Les salaires de ces personnes sont généralement supérieurs à ceux payés par des organisations équivalentes, note le rapport.

«Rien ne justifie la grande différence entre l'échelle salariale du Centre et celle d'organismes

VOIR BROADBENT EN A 2

Le journal Le Monde à la recherche du Père disparu

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale



Un journaliste qui se serait soit très masochiste — ce qui n'est pas mon cas — serait tenté d'écrire à propos du Monde que «le journalisme est une chose trop sérieuse pour la laisser aux journalistes». Tout cela en effet parce qu'au Monde, le plus prestigieux quotidien français — et l'un des rares à être contrôlé par une société de rédacteurs —, une énième révolution de palais vient de faire tomber le directeur qu'on avait eu tant de mal à élire il y a trois ans à peine.

Il a suffi d'un vote de défiance de la Société de rédacteurs (33 p. cent des parts), jeudi, sur le budget présenté par le directeur, Jacques Lesourne — ou plutôt d'une abstention sur ce budget — pour qu'à la surprise générale, ce dernier annonce sa démission dès le lendemain, dans un éditorial chargé de vitriol. Ce journal, qui n'a pas de propriétaire, se retrouve donc une fois de plus sans chef. La Société des rédacteurs, qui dispose d'une minorité de blocage, a toujours d'autant mieux fonctionné qu'elle a toujours accepté, de 1944 à 1982, l'autorité d'un Père, prestigieux, compétent, autoritaire. De-

puis 1982, ce Père fait défaut, et toutes sortes d'héritiers se disputent sa succession sans jamais faire l'unanimité, et parfois en s'entre-tuant.

Il y eut d'abord le fondateur, Hubert Beuve-Méry (1944-1969), qui était à peu près l'équivalent de Dieu le père — ou en tout cas un mélange de Henri Bourassa, André Laurendeau et Gérard Filion réunis dans la même personne.

Son successeur Jacques Fauvet (69-82), dauphin désigné de longue date, fut lui aussi un patron incontesté (un peu à la manière dont le fut Claude Ryan en son temps). Il fit d'autant plus l'unanimité que, sous son règne, le «quotidien de la rue des Italiens» connut un véritable âge d'or. La France des années 70 souffrait de la politique à la journée longue, *Libération* était encore une feuille gauchiste, les gens achetaient des journaux... et les annonceurs annonçaient.

Fauvet n'était pas Dieu le Père. À la différence de Beuve-Méry, il ne réussit pas à imposer un dauphin incontestable. Au moment précis où, comme par hasard, tous les journaux quotidiens commencent à avoir des problèmes financiers. Non seulement il n'y avait pas de patron irréfutable à l'horizon, mais encore il fallait faire des choix drastiques dans une maison qui avait toujours été immuable.

Fallait-il vendre l'immeuble prestigieux de la rue des Italiens pour se loger

PARIS FRANCE

moins cher? Fallait-il introduire la couleur (!), et même la photo (!!) pour suivre le courant? Fallait-il même renoncer au format du journal, à peu près unique sur la terre, et donc justement incompatible avec l'impression simultanée dans des villes de province, qui devenait la règle?

Avant même de s'occuper de ces questions prosaïques, la rédaction se déchira pendant de longs mois entre quatre candidats déclarés, mais sur des questions politiques... ou de génération. Il y avait la «gauche tiers-mondiste» représentée par Claude Julien, et le «libéralisme» anticommuniste de Jacques Amalric. La guerre de religion était déclenchée. Les statuts obligeaient le nouvel élu de la rédaction à avoir 60 p. cent des suffrages. Et les deux camps étaient pratiquement à égalité. Après une série de matchs nuls, et de guerre lasse, tout le monde se rabat sur un Pape de transition, aimable et inoffensif, André Laurens. Celui-ci tint le coup un peu moins de trois ans. Et fut renversé dès qu'il présenta un véritable plan de redressement du journal.

On alla chercher André Fontaine, qu'on avait bizarrement écarté d'emblée en 82. Il était brillant, cultivé, il avait du style. Il vendit la rue des Ita-

liens, ce qui renfloua pour un temps les finances du journal. Il gouverna donc sans problème jusqu'à la fin de son mandat, en 90. Au moment où les comptes retombaient sérieusement dans le rouge. Et où l'on constata qu'il avait commis une erreur dramatique: l'acquisition d'une imprimerie géante et ultra-moderne à Ivry. Cette imprimerie eut des problèmes techniques cauchemardesques pendant au moins 18 mois. Aujourd'hui encore, elle tourne à la moitié de ses capacités. C'est un gouffre.

La succession de Fontaine fut presque aussi infernale que celle de Fauvet. Les clans de nouveau se dressèrent. Et comme personne ne l'emportait ni ne voulait céder, on décida... d'aller chercher un chef à l'extérieur de la famille pour mettre tout le monde d'accord. Ce fut l'économiste Jacques Lesourne, respecté et plutôt terne.

À sa décharge, il faut convenir qu'il essaya une belle tempête: en trois ans, les recettes de publicité tombèrent de 56 p. cent, et celles des offres d'emploi de 90 p. cent! Il limita le déficit, imposa de sévères coupures dans les dépenses, négocia 200 départs avec le redoutable Syndicat du Livre. Avec la création d'*InfoMatin*, imprimé à Ivry, l'imprimerie trouvait un ballon d'oxygène. Mais il y a des limites aux miracles: le budget prévisionnel qu'il venait de présenter prévoyait entre 5 et 10 millions de dollars de déficit pour 1994. Alors

que le prix du journal a déjà été porté à sept francs (1,75\$!)

Jacques Lesourne, c'est le moins qu'on puisse dire, n'avait pas un charisme extraordinaire. Au lieu du Père souhaité, les journalistes avaient hérité de celui qu'ils appelaient «Pappy». Et, depuis cette semaine, son départ était programmé — mais en douceur. Lui a préféré déclencher une vraie crise, et annoncer son départ pour le 19 février.

Cette crise non souhaitée risque d'avoir au moins un aspect positif: la fameuse Société des rédacteurs jure qu'elle ne répètera pas les guerres de succession des années 80. Le 4 mars, c'est juré, il y aura un nouveau directeur — en la personne de Jean-Marie Colombani, jeune et médiatique rédacteur en chef. Telles sont en tout cas les prévisions actuelles et unanimes.

On veut bien le croire. Encore faudra-t-il à Colombani — si c'est lui — proposer et trouver de «nouvelles pistes» pour sortir *Le Monde* non seulement de son déficit structurel, mais aussi de la stagnation de sa diffusion: 360 000 exemplaires. Et c'est là la quadrature du cercle: comment relancer un journal aussi institutionnel sans le transformer vraiment? Et comment oser révolutionner un tel monument au risque de le détruire? Pour réussir un tel pari, il faudrait non seulement des idées et de l'audace, mais aussi l'autorité incontestée... du Père absolu.

Demain dans La Presse



Automobile

La Cavalier, l'automobile la plus vendue au Canada

■ La Chevrolet Cavalier a encore une fois été la voiture la plus vendue au Canada en 1993. Cette popularité ne s'explique pas seulement par son prix réduit, mais aussi par les qualités intrinsèques de cette voiture. Dans sa chronique, Denis Duquet propose un tour d'horizon de la famille Cavalier, qui possède une fiabilité établie et offre un grand choix de modèles et d'équipement puisqu'elle offre quatre types de carrosserie — la berline, le coupé, une familiale et un cabriolet. En outre, la puissance du moteur standard 2,2 litres de la Cavalier a été portée à 120 chevaux tout en maintenant le niveau sonore. A lire demain dans le cahier AUTOMOBILE de *La Presse*

Précision

Longueuil a des problèmes de violence, non de viol

■ Dans notre reportage sur «la face cachée de Longueuil» paru hier en page B 1, un titre indiquait erronément que «la perle de la Rive-Sud a des problèmes de pauvreté et de viol». Longueuil n'a pas de problèmes de «viol», mais bien de violence. Nos excuses.

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

646

à quatre chiffres

0093

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

06-7

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1994

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

SUITE DE LA UNE

ÉMOTION

Une cérémonie chargée d'émotion

Quant à savoir si c'est ennuyeux, pompeux, grandiloquent, émouvant ou vrai, ça dépend...

Prenons le site. À Sarajevo et Calgary, on était dans un stade de football. Hier, les 40 000 spectateurs étaient installés à flanc de montagne, dans un stade de ski construit avec le roc arraché à la montagne. La géographie des lieux permettait des effets saisissants et, surtout, ramenait les yeux d'hiver à ce qu'ils sont dans l'esprit des gens. Des jeux de neige et de glace. Même si le hockey et le patinage se pratiquent maintenant à l'intérieur.

Plus qu'aucune autre cérémonie d'ouverture des dernières olympiades, celle d'hier était centrée sur le sport et le folklore d'un peuple. En Norvège, on rend hommage aux mères parce qu'on dit en boutade que les bébés naissent avec des skis de fond aux pieds. Tous les grands moments de la fête rappelaient que le ski est une façon de vivre pour ce beau peuple. De jeunes gens ont dévalé la pente du saut en télémark, on a fait du ski de fond

dans les chorégraphies et, pour la première fois de l'histoire, un sauteur s'est élançé dans l'air froid de la nuit tombante en tenant la torche olympique.

Quant au folklore, il fait partie de la culture de la Norvège. Aucun pays au monde n'affiche autant son folklore. Et parce qu'ils en sont fiers, c'est avec une sincérité et un naturel absolus que les Norvégiens sortent leurs plus beaux atours pour montrer au reste du monde d'où ils viennent et comment ils ont vécu.

Je regardais trotter les chevaux et les rennes et je me demandais s'il serait possible, pendant la cérémonie d'ouverture de Québec 2002, de faire danser des sets carrés et de sortir les ceintures flechées. Peut-être que oui, le temps d'un numéro, mais je pense qu'on n'aurait pas assez confiance en notre identité pour se permettre la fantaisie de concevoir toute la cérémonie sur ce thème. Tout d'un coup qu'André Arthur trouverait ça colon!

Faut se demander aussi si chez nous, on pourrait se permettre d'offrir à un Américain la possibilité de venir chanter une chanson de «son» folklore dans un costume typique. Pas sûr que l'on applaudirait une chanson de Max Gros-Louis ou de Lasagne...

Hier, le peuple Sami, environ

30 000 autochtones vivant au nord de la Norvège au rythme des déplacements des troupeaux de rennes, est venu participer à la fête. Et tout le monde a semblé apprécier, tant les Samis sur le terrain que les Norvégiens dans les gradins.

On nous avait prévenus, les Norvégiens ne sont pas très démonstratifs. Mais j'ai vu des larmes couler sur de très nombreux visages. D'où j'étais, je n'ai pas pu apercevoir les yeux de Peter Stastny mais avant la cérémonie, le grand Peter répétait à tous ceux qui l'approchaient que c'était le plus grand moment de sa vie: «Quand l'indépendance a été proclamée, j'étais à Bratislava avec ma famille. Nous avons grimpé dans une montagne que tout Slovaque doit gravir une fois dans sa vie. Quand nous sommes redescendus, les gens des villages étaient dans les rues pour célébrer. Je n'oublierai jamais», de dire Peter.

Stastny portait le drapeau de la Slovaquie. Kurt Browning celui du Canada. Les Canadiens étaient sans doute les plus élégants dans leurs uniformes qui rappellent la GRC. Après tout, les «polices montées» sont les plus «belles polices» au monde dans leur uniforme rouge.

TOILETTES

La publicité entre à l'université par les... toilettes

quentent les toilettes à raison de 1,87 fois par jour (en moyenne, bien sûr!), ce qui permet d'établir une moyenne d'achalandage quotidien de 93 500 personnes à l'UdM, de 80 400 clients potentiels à l'Université Laval et d'un peu moins de 20 000 dans les deux autres institutions.

CHRÉTIEN

Chrétien en voie d'imposer son style

premiers ministres provinciaux, et une bonne partie de l'opinion publique du reste du pays, à dos tout en indisposant une partie de son propre caucus.

Sur la scène internationale, la décision d'Ottawa d'approuver les frappes aériennes pour tenir en respect les Serbes de Bosnie qui encerclent Sarajevo lui avait été arrachée avec difficulté par ses partenaires. S'il est mis à exécution, l'ultimatum de la communauté internationale, auquel le Canada s'est rallié *in extremis*, placera les Casques bleus canadiens en ex-Yugoslavie dans une situation encore plus précaire, a reconnu le premier ministre.

Comme les panneaux sont situés en des endroits où l'œil n'a pas vraiment le choix de se poser, le vice-président de Zoom estime que ce concept attirera les producteurs de biens ou de services qui cherchent à joindre ce groupe important, en terme de nombre, et très homogène que constitue la clientèle étudiante.

Malgré leur format relativement petit (12 pouces par 16, ou 30 centimètres par 40), ces panneaux ne sont pas passés inaperçus à l'Université où, déjà, la déci-

sion récente de louer des espaces pour la vente de produits divers, dans les corridors, a suscité moult commentaires. M. Fortin assure toutefois que d'après son étude, 74 p. cent des étudiants y seraient favorables.

Pour sa part, le porte-parole du service des immeubles de l'Université, François Beauchemin, se montrait prudent. Il a précisé que l'institution se réservait un droit de regard sur le type de publicité et sur le bon goût des affiches présentées. M. Beauchemin ajoute

évaluations de sa performance, il a un côté presque enfantin. «On écrit que je peux avoir un impact positif au Québec. J'aime bien quand on écrit ça», confie-t-il.

Après trois semaines de session au parlement, le premier ministre reconnaît qu'il doit s'astreindre à contenir son agressivité et celles de ses troupes, particulièrement à l'égard du Bloc québécois. «La période de questions est bien meilleure qu'avant et c'est parce qu'il y a moins de partisanerie», affirme-t-il.

Mais pour y arriver, Jean Chrétien raconte qu'il doit résister à la tentation de lancer de petites phrases lapidaires aux souverainistes qui occupent les banquettes d'en face. Il admet qu'il trouve la tâche difficile. En entrevue avec *La Presse*, il a comparé le Bloc québécois à la mouche du coche.

que l'entente intervenue avec Zoom pourra être révoquée à la demande de l'Université.

«Nous n'avons pas versé un sou dans cette campagne, assure-t-il, et nous devrions en tirer entre 30 000\$ et 50 000\$, ce qui n'est pas négligeable en cette période d'austérité. Nous savons que les commentaires le plus souvent soulevés seront négatifs, mais il faut relativiser. Les gens satisfaits, eux, n'ont pas l'habitude de se faire entendre.» □

Enfin, Jean Chrétien a montré depuis son assermentation qu'il tenait mordicus à projeter une image modeste, même au risque d'être parfois moins performant. Voitures moins voyantes, entourage restreint, avions de moindre envergure qui rendent ses voyages plus éreintants, tout a été mis au service de cette préoccupation.

Et c'est justement cette préoccupation qui fait immédiatement surface lorsqu'on demande au premier ministre s'il suivra l'exemple d'autres chefs de gouvernement en visitant les Casques bleus canadiens en ex-Yugoslavie. L'équipée le tente visiblement. «Ça serait mon genre», réplique-t-il sans hésiter, mais pour ajouter presque aussi rapidement: «Le problème, c'est qu'il y a un côté *show-off* là-dedans...» □

rogé les membres du conseil d'administration et les employés du Centre ainsi que ses interlocuteurs au Canada, en Amérique Centrale, en Afrique et en Europe.

Le groupe a transmis son rapport à M. Broadbent à la fin de l'été, suscitant une vive réaction de sa part et le poussant à réunir le conseil d'administration pour en discuter. Visiblement agacé par les critiques de Gested, il a rédigé une lettre de trois pages pour corriger le tir.

Tout en se disant d'accord avec la pratique gouvernementale de mener un examen quinquennal des activités des organismes subventionnés, le Centre tente néanmoins de réfuter certaines critiques des évaluateurs.

Ainsi, le Centre soutient que ses dépenses se comparent avantageusement à celles des organismes semblables et que son train de vie n'a rien d'opulent. Il refuse également que l'on compare les salaires de ses employés avec ceux des organismes non gouvernementaux, soutenant que son mandat est beaucoup plus large et fort complexe. □

BROADBENT

Le Centre dirigé par Ed Broadbent est décrit comme un organisme coûteux et inefficace

comparables. Ces salaires pourraient avoir un impact négatif sur l'efficacité du Centre», soutiennent les auteurs.

C'est particulièrement vrai à une époque où les budgets et salaires sont remis en question dans les secteurs public et privé. Cela ouvre la porte aux critiques et peut influencer les perceptions et la confiance des futurs partenaires, disent-ils.

D'après les évaluateurs, le Centre a recruté un personnel de qualité, mais il verse des salaires trop élevés et compte trop d'employés. Ceux-ci sont d'ailleurs très critiques envers la direction de l'organisme et jugent qu'elle manque de leadership.

Si le rapport donne une bonne note à l'administration et affirme que les finances de l'organisme sont en bon état, il révèle tout de même certains faits troublants. L'ensemble de l'administration

est dans les mains d'une seule personne et les subventions directes aux projets sur le terrain représentent seulement 56 p. cent des dépenses. Les salaires accaparent 25 p. cent du budget et l'administration 12 p. cent. «Le Centre projette l'image d'une opération onéreuse», dit le rapport.

Le Centre a, par exemple, acquis pour plus de 1,6 million de mobilier et d'équipement de bureau pour s'installer dans ses locaux. Il dépense environ 250 000\$ par année en frais de déplacements.

Pour diversifier et augmenter ses revenus, le Centre a lancé en 1991 une campagne de financement par la poste auprès du grand public. L'opération a été un échec lamentable, rapportant 46 675\$ de moins que le coût même de la campagne.

Manque d'orientations
Selon les experts, le Centre n'a pas réussi à élaborer un fondement solide qui lui soit propre. Il s'est donc lié à l'analyse traditionnelle des organismes non gouvernementaux (ONG) de défense des droits de la personne,

qui se préoccupent de donner du pouvoir à ceux qui n'en ont pas plutôt que de voir la société dans son ensemble.

Le conseil d'administration du Centre a tardé à élaborer une planification stratégique pour guider son action. Cette absence d'orientations spécifiques l'a conduit à réaliser une grande variété d'activités et à soutenir des projets dans un grand nombre de pays.

Cette façon de faire a donné l'impression que le Centre n'avait pas de philosophie claire et explicite tant par rapport au type d'activités qu'aux pays d'intervention, déplorent les évaluateurs.

«Le Centre a été très porté sur les actions publiques, sur l'établissement de sa notoriété par sa présence et sur les déclarations publiques. Ses activités apparaissent morcelées, réalisées sans relations entre elles», écrivent les auteurs.

L'équipe d'évaluateurs composée de cinq personnes, dont l'ancien président de la Bourse de Montréal André Saumier et l'avocat John Philpot, a effectué son travail l'été dernier. Elle a inter-

Cisailles aux mains, deux employés de Vidéotron sont pris en flagrant délit de sabotage à Laval

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Deux employés de Vidéotron ont été pris en flagrant délit de sabotage par des policiers de Laval, la nuit dernière, vers minuit 05, sur la rue Saint-Martin dans le quartier Duvernay. Les deux hommes, dans la trentaine, devront comparaître par voie de sommation sous des accusations de méfait.

Ces arrestations surviennent en plein conflit entre Vidéotron et ses employés. 534 employés syndiqués sont en lock-out depuis mardi matin. La décision a été prise à la suite d'une série d'actes de vandalisme perpétrés contre les équipements de la compagnie. Hier, jour des cérémonies d'ouverture des Jeux olympi-

ques de Lillehammer, 41 000 abonnés étaient privés de service. Vendredi, 178 000 personnes ont subi le même sort.

La direction a fait savoir hier que les deux employés allaient probablement être renvoyés. «On attend le rapport lundi. La politique de Vidéotron c'est le congédiement immédiat», a déclaré le porte-parole Jean-Paul Galarneau, précisant que les pannes avaient légèrement diminué hier, depuis les deux arrestations effectuées à Laval.

Au moins un des deux employés de Vidéotron arrêtés était vêtu d'un bleu de travail. D'après les policiers, ils simulaient une panne de voiture, capot ouvert, quand les deux patrouilleurs les ont interpellés. Un des deux hommes «tra-

vailait», avec des cisailles, près d'un poteau d'Hydro-Québec. «Ils n'étaient pas rendus à couper le câble mais ils en avaient une bonne partie de fait», a indiqué un porte-parole de la police de Laval.

De nombreux actes de sabotage sont signalés par la direction depuis quelques jours. En tout jusqu'ici, Vidéotron a réparé 90 pannes et soulagé 449 107 abonnés. «Il y a des pannes qui se sont répétées deux ou trois fois», de dire Jean-Paul Galarneau. Hier, 100 cadres faisaient le travail de réparation à la place des techniciens.

Selon le porte-parole de Vidéotron, des actes de vandalisme se seraient produits dans au moins cinq immeubles à

Montréal. Pour rentrer dans les immeubles, les employés syndiqués, munis de cartes jaunes (les cadres ont des cartes bleues) feraient croire aux concierges et aux locataires qu'ils viennent vérifier les installations. «On essaie de tout rétablir d'ici demain», a affirmé M. Galarneau.

Le conflit tourne notamment autour de la sécurité d'emploi des employés (90 p. cent d'entre eux sont syndiqués). La direction permettra une sécurité à 100 p. cent, selon Jean-Paul Galarneau, seulement en échange d'un étalement dans les heures de travail sur cinq jours au lieu de quatre, comme c'est le cas actuellement. La moyenne des salaires est de 41 000\$ chez les employés de Vidéotron. La compagnie dessert un million de personnes au Québec.

Les syndiqués rejettent les offres de Labatt

Presse Canadienne

■ Les employés de la production et de la livraison de la Brasserie Labatt, réunis hier matin en assemblée générale à LaSalle, en banlieue de Montréal, ont fait fi des menaces de lock-out et rejeté dans une proportion de 71 p. cent les dernières offres patronales, a fait savoir hier un porte-parole du syndicat des Teamsters, François Laporte.

Parmi les points en litige, on note la question des hausses salariales pour la première année de la prochaine convention collective — Labatt propose un gel —, celle des équipes de fin de semaine, les congés statutaires et la création d'emplois permanents.

Sans convention collective depuis la fin de décembre, les 960 travailleurs brassicoles, affiliés à la centrale syndicale des Teamsters, ont voté il y a deux semaines en faveur du déclenchement d'une grève générale, dans une proportion de 90 p. cent.

L'exécutif syndical est néanmoins prêt à reprendre les négociations, a indiqué hier M. Laporte.

La neige est là pour nous rappeler que l'hiver n'est pas fini...

RAYMOND GERVAIS

■ La circulation automobile sur les routes de la région métropolitaine risque d'être perturbée aujourd'hui à la suite d'une dépression atmosphérique qui devait toucher Montréal la nuit dernière.

Environnement Canada prévoit une accumulation de neige variant entre 10 et 15 cm. Des vents soufflant entre 20 et 40 km/h pourraient causer de la poudrière dans les endroits dégagés comme sur les autoroutes, et ainsi réduire la visibilité.

La Sûreté du Québec recommande aux automobilistes de réduire leur vitesse et de garder une bonne distance entre leur véhicule et celui qui les précède. Il faut également se méfier de l'apparence du pavé qui risque fort d'être recouvert par une mince couche de glace noire non visible.

Au chapitre des températures, le minimum prévu pour cette nuit et ce matin est de -14°. Le thermomètre grimpera néanmoins en après-midi pour atteindre des maximums de -6° à -8°. Les vents perdront de l'intensité en après-midi au moment où le plus fort de la neige tombera.

Comme l'a précisé hier un météorologue d'Environnement Canada, on ne peut actuellement parler de tempête puisqu'il faut que plus de 15 cm de neige tombe au sol pour parler de tempête ou émettre un avis météorologique. Néanmoins, on peut ressentir les rigueurs d'une chute de neige et en subir les conséquences néfastes sans nécessairement qu'il s'agisse d'une tempête. Souvent, quelques centimètres de neige seulement suffisent à paralyser la circulation et à provoquer de nombreux accidents de la circulation.

Pour demain, on assistera à un dégagement graduel et le mercure chutera à nouveau pour atteindre un minimum de -18° et un maximum de -12°. L'hiver n'est donc pas fini.

Par ailleurs, une cinquantaine d'employés municipaux de la Ville de Montréal s'affairent depuis plusieurs jours à dégeler l'eau dans quelques centaines de canalisations alimentant autant d'immeubles. Ce travail doit se poursuivre durant tout le week-end.

Entre-temps, à l'intention des citoyens qui sont privés d'eau, la Ville de Montréal a mis sur pied un service de distribution d'eau. Pour se prévaloir de ce service, les citoyens concernés n'ont qu'à composer le 872-3434.



Allez les chiens! Mush, Mush, semble dire cette jeune aveugle qui, pour quelques minutes, a délaissé son chien-guide pour conduire des attelages de chiens de traîneau lors de la Course Mira.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Des milliers de Montréalais célèbrent la Fête des Neiges

RAYMOND GERVAIS

■ C'est Nathalie Tellier, une jeune aveugle de 17 ans, qui a remporté la médaille d'or hier, lors de la course Mira en traineau à chiens organisée dans le cadre de la Fête des Neiges à l'île Notre-Dame, avec un temps de chronomètre de 1,41 s.

L'adolescente avait délaissé temporairement son chien-guide Lotus, un magnifique Labrador, pour prendre les guides de trois chiens de traîneau sur un parcours ovale de 500 mètres, près du bassin olympique.

Vivianne Forest, 14 ans, et Lee Julien, 15 ans, ont enlevé respectivement l'argent, avec un temps de 1,53 s., et le bronze, avec une marque de 1,58 s.

Huit jeunes non-voyants ont participé à l'épreuve dont l'objectif visait à faciliter l'accès des loisirs aux jeunes aveugles, tout à leur permettant de constater ce qu'ils pouvaient accomplir.

La fête de l'hiver

Durant la journée d'hier, quelque 75 000 personnes (selon les chiffres fournis par les organisateurs) sont venues dans les îles de Terre des Hommes pour fêter l'hiver.

Linda Leclerc, 7 ans, étrennait hier les patins qu'elle a reçus à Noël, tandis que son frère Étienne, 12 ans, avait bien hâte qu'elle se fatigue pour aller faire de l'escalade de glace sur la toute nouvelle montagne glacée créée sur l'île Notre-Dame.

Si la rigueur de dame nature depuis les Fêtes a forcé les amateurs de plein air à boudier quelque peu leur sport préféré, elle a tout de même créé de belles conditions de neige.

Ainsi, on ne manque pas de neige sur l'emplacement de la Fête des Neiges. Les sentiers de raquettes, de ski de fond et les glissoires sont toutes bien recouvertes de neige. Et, si l'on en croit les météorologues, les sculptures sur neige et sur glace ne sont pas à la veille de fondre à cause de la chaleur...

En plus de la course Mira et du traditionnel concours populaire de sculpture sur neige, le Défi des Maîtres, opposant trois sculpteurs québécois qui doivent sculpter 60 blocs de glace chacun en moins de 28 heures, prenait son envol au bassin olympique.

Laurent Godon, Réal Fulkner et Michel Lepire, trois sculpteurs renommés, travaillaient avec une scie mécanique et un chalumeau, faisant ressortir de splendides sculptures des blocs de glace.

L'EXPRESS DU MATIN

JÉRÔME CHOQUETTE SE MARIE

■ Jérôme Choquette, chef du Parti des Montréalais et candidat à la mairie aux élections du 6 novembre, s'est marié hier à Montréal dans la plus stricte intimité. M. Choquette, qui a mené une vie active en politique d'abord en tant que ministre de la Justice dans le cabinet Bourassa au début des années 1970, puis en tant que maire d'Outremont, a fêté ses 66 ans le 25 janvier. La nouvelle compagne de vie de M. Choquette est Mme Merle Kastner.

DÈCES DE BLANCHE PRONOVOST-COUTURE

■ Blanche Pronovost-Couture, celle qui a inspiré la populaire série télévisée *Blanche*, est décédée à l'âge de 86 ans des suites de la maladie d'Alzheimer, vendredi, à Saint-Lambert, sur la rive sud de Montréal. Mme Pronovost-Couture, qui était la fille d'Émilie Bordeleau-Pronovost, laisse dans le deuil son époux Clovis-Émile Couture et trois filles, dont Arlette Cousture, auteur des *Filles de Caleb*. Les funérailles doivent avoir lieu demain à Saint-Lambert.

UN DÉTENU SE SUICIDE

■ Un individu qui était détenu dans un poste de police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) s'y est suicidé hier matin. L'homme, âgé de 33 ans, originaire de Montréal, dont l'identité n'a pas été rendue publique, a été retrouvé vers 5h00 dans sa cellule, vraisemblablement inconscient. Immédiatement transporté dans un centre hospitalier montréalais, il est décédé au cours de l'après-midi.

TROIS SUSPECTS COMPARAISSENT

■ Les policiers de la Sûreté du Québec, de l'escouade du crime organisé de Montréal, ont procédé jeudi à l'arrestation de quatre personnes et saisi pour 180 000 \$ de haschisch et de marijuana. C'est à la suite d'une enquête de quelques semaines que les policiers ont arrêté Louis Leduc, 45 ans, et Jean-Claude Robichaud, 36 ans, tous deux de Montréal, alors qu'ils se trouvaient à bord d'une voiture rue Dorion à Montréal. Par la suite, les policiers ont arrêté un homme de 32 ans, de Montréal au volant d'une autre voiture. Les policiers ont également perquisitionné une résidence de la rue Saint-Charles à Montréal et ont procédé à l'arrestation de Monique Croteau, 44 ans, de Montréal, en plus de saisir trois kilogrammes de haschisch et environ 460 grammes de marijuana. Trois des personnes arrêtées ont comparu hier au Palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de trafic et de possession de stupéfiants.

TABAC: LA CSN N'APPROUVE PAS LES GOUVERNEMENTS

■ La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a qualifié hier de capitulation la toute récente décision des gouvernements fédéral et québécois de baisser les taxes sur la vente de cigarettes. Dans un communiqué émis hier, le président Gerald Larose a assimilé la baisse des taxes sur le tabac à une légalisation du prix de la contrebande qui, a-t-il estimé, va faire perdre 200 millions au trésor québécois. M. Larose y voit aussi un dangereux précédent pouvant favoriser le développement de la contrebande d'autres produits.

ON S'EST FAIT UN NOM... ET UN BON!

VENEZ NOUS VOIR! SALLE DE MONTRE TOUTE NEUVE!

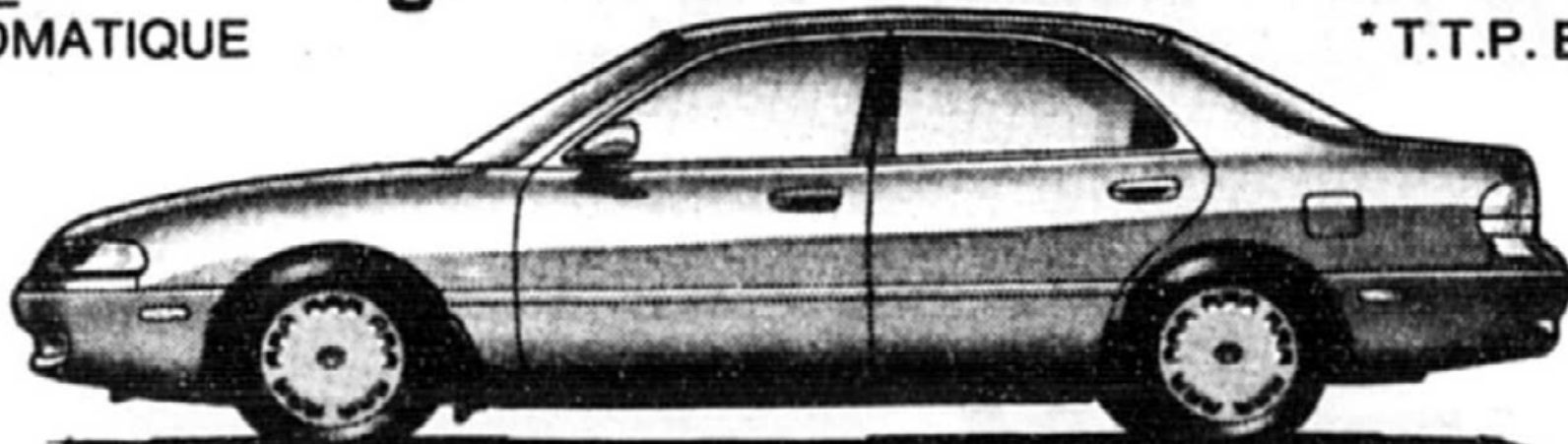


M.P.V. 1993

STOCK 930121
• 4 CYLINDRES
• BOÎTE AUTOMATIQUE

rég.: 20 295\$

Spécial * **16 995\$**
* T.T.P. EN SUS



626 CRONOS 1993 MODÈLE: ES

930056
• 5 VITESSES
• MOTEUR V-6
• CLIMATISEUR

rég.: 23 295\$

Spécial * **19 695\$**
* T.T.P. EN SUS



LONGUEUIL
mazda

60, Roland-Therrien
Longueuil
(coin Saint-Charles)
928-2000



Toujours la meilleure garantie de l'industrie

ALTIMA XE 1993

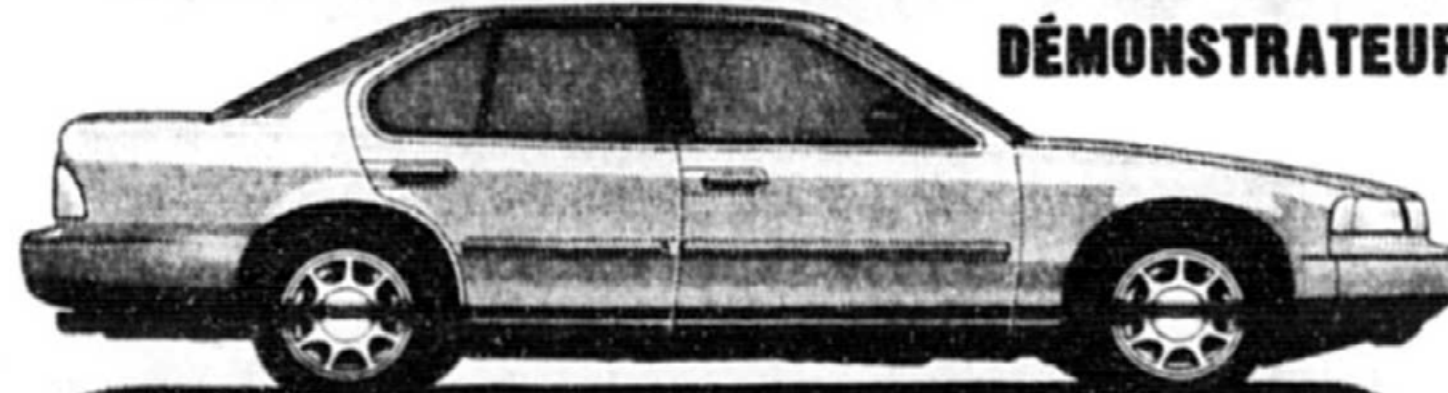


À PARTIR DE:

* **16 440\$**

MAXIMA 1993

DÉMONSTRATEUR

* **22 985\$**

Votre très sympathique concessionnaire

NISSAN

BLANCHE CLIMATISEUR
INV.: # 93-3533

* Les gens avisés lisent les petits caractères, taxes, transport et préparation en sus. Sujet à l'approbation du crédit.

LONGUEUIL
NISSAN

760 est, rue Saint-Charles
Longueuil
(coin Roland-Therrien)
442-2000

Des laboratoires médicaux ontariens auraient contourné la loi au Québec

GILLES PAQUIN

■ La Régie de l'assurance maladie du Québec a ouvert une enquête sur des laboratoires médicaux ontariens, soupçonnés d'avoir présenté des milliers de réclamations injustifiées pour des services effectués dans l'Outaouais.

« Nous avons suspendu tous les paiements à ces laboratoires depuis trois semaines et ouvert une enquête sur leurs réclamations et leurs agissements », a déclaré à *La Presse* l'adjoint exécutif de la Régie, Pierre Boucher.

La Régie a de bonnes raisons de croire que certains laboratoires d'Ottawa, dont ceux de la firme Bio-Test Inc., et de l'hôpital Queensway-Carleton, avaient mis au point un système contournant les ententes interprovinciales sur les services de santé. À Hull, on estime que la méthode a déjà coûté un million dollars à la Régie et entraîné des pertes d'emplois dans les hôpitaux québécois.

Le système fonctionne depuis près de deux ans, avec la collaboration des médecins de plusieurs cliniques médicales de l'Outaouais et de certains centres de prélèvement de la région. Ces derniers se sont tournés vers des laboratoires d'Ottawa pour réduire leurs frais aux dépens de la Régie.

Plutôt que de diriger leurs patients vers les centres de prélèvement des hôpitaux de Hull et de Gatineau, ces médecins proposent des centres privés libres de faire affaire avec le laboratoire de leur choix. Les centres privés expédient ensuite les échantillons de sang et d'urine aux institutions d'Ottawa, qui refilent la facture à la Régie.

Cette façon de faire contrevient aux ententes interprovinciales sur la santé, croit-on à l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec. Les laboratoires ontariens présentent leurs réclamations à la Régie en déclarant que les services ont été fournis à des patients à l'extérieur du Québec, alors que les prélèvements ont été faits dans l'Outaouais.

« Nous nous interrogeons sur la légitimité de ce processus et nous nous posons des questions sur ces paiements. Selon les conclusions de l'enquête, la Régie pourrait exiger des remboursements ou refuser toutes les nouvelles réclamations », souligne M. Boucher.

D'après lui, certains laboratoires ontariens auraient fourni du personnel au centres de prélèvement privés de l'Outaouais, en faisant de ceux-ci de quasi succursales. La Régie reconnaît avoir reçu des plaintes à ce propos de la part du milieu hospitalier de l'Outaouais, touché par cette concurrence illégitime.

La présidente de l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec, Francine Genest, a déclaré hier, que son organisme avait également dénoncé cette situation au ministre de la Santé et des Affaires sociales l'an dernier.

En confiant les analyses aux laboratoires ontariens, les centres de prélèvement privés exportent les emplois de nos technologues. Les contribuables du Québec se trouvent à payer plus cher pour des services à l'extérieur de la province, alors que nos hôpitaux sont parfaitement en mesure de répondre à la demande, de conclure Mme Genest.

Le directeur général de l'hôpital Queensway-Carleton, Don Keats, a refusé de répondre aux demandes de renseignements de *La Presse*. Le directeur du laboratoire de l'institution, Tom Bingham, a, pour sa part, soutenu qu'il ne pouvait préciser combien d'analyses il avait traité pour des centres de prélèvement de l'Outaouais.



Chantale Gaulin (debout) et Johanne Côté ont pris un « engagement moral » de partager le même poste d'agent de prêts personnels à la Banque Royale, à Chambly. Le « jumelage » du poste permet à chacune d'elles de consacrer plus de temps à sa famille.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Le partage des emplois est surtout l'apanage des femmes

FRANÇOIS BERGER

■ Le partage de l'emploi, entrevu par certains comme une panacée aux maux du chômage, est déjà une réalité pour plus de deux millions de travailleurs au Canada, en grande majorité des femmes.

Quand économistes, syndicalistes et autres spécialistes suggèrent le partage de l'emploi, des centaines de milliers de femmes restent perplexes. « Mais on partage déjà l'emploi, que faire de plus », se disent les travailleuses à temps partiel. Les femmes composent 45 p. cent de la main-d'œuvre mais occupent les trois quarts des emplois à temps partiel (qui représentent au Canada presque un emploi sur cinq, au total).

Une femme sur quatre occupe un emploi à temps partiel, mais seulement un homme sur onze. Dans certains secteurs comme la santé et les services sociaux, l'hôtellerie et la restauration, ou le commerce de détail, jusqu'à la moitié des employées, en majorité des femmes et des jeunes, travaillent à temps partiel.

Au Québec, 465 000 personnes, dont quelque 315 000 femmes, travaillaient, en 1993, habituellement 30 heures ou moins par semaine, la définition du temps partiel retenue par Statistique Canada. Il s'agit des heures *habituelles* de travail, mais quand on considère les heures effectivement travaillées par la main-d'œuvre, l'agence des statistiques nous apprend que 21 p. cent des Québécois passent moins de 30 heures par semaine chez leur employeur.

La division sexuelle du travail, vieux paradigme des sociologues, est encore aujourd'hui d'actualité. Et, souvent, les femmes sont les premières à demander de travailler à temps partiel, afin de pouvoir consacrer plus de temps à leurs enfants.

Dans les entreprises qui ont mis en place des programmes vo-

lontaires de réduction de la durée du travail, ou de partage ou « jumelage » d'un même poste par deux personnes, ce sont surtout les femmes qui ont répondu favorablement. Elles ont accepté en même temps de partager leur... revenu.

C'est le cas de Johanne Côté et Chantale Gaulin, qui se partagent depuis un an et demi, à leur propre demande, un seul et même emploi d'agent de prêts personnels dans une succursale de Chambly de la Banque Royale du Canada. Les deux femmes ont des enfants et ont opté pour le partage de leur poste afin de pouvoir consacrer plus de temps à leur famille.

Johanne et Chantale travaillent chacune une semaine, à tour de rôle. Pour elles, la réduction de leurs revenus n'a pas été dramatique car leurs conjoints ont de bons emplois rémunérateurs. Voilà le « hic » du partage de l'emploi: le revenu du conjoint doit permettre de combler le manque à gagner; s'il y a un conjoint, évidemment. Une femme monoparentale ne pourrait probablement pas soutenir le régime du partage de son emploi, d'autant plus que le salaire versé à une femme est encore inférieur à celui d'un homme.

À la Banque Royale, 900 employés partagent ainsi leur emploi, dans le cadre du « programme travail-famille ». Il s'agit de femmes à... 98 p. cent!

Chez Bell Canada, qui veut diminuer son personnel, un programme volontaire de réduction à quatre jours de la semaine de travail a attiré surtout les employés féminins. Le personnel de bureau, composé majoritairement de femmes, a souscrit en assez grand nombre au programme volontaire de réduction du temps de travail, pour éviter des mises à pied. Cela n'a pas été le cas chez les techniciens, surtout des hommes, à qui Bell a plutôt « imposé »

la semaine de quatre jours avec salaire réduit, après des négociations avec le syndicat qui a accepté de modifier en conséquence la convention collective de travail.

Dans certaines industries où les heures supplémentaires de travail sont pléthoriques, comme le transport ou la sidérurgie, les syndiqués refusent (formellement, en assemblée syndicale) de réduire la durée du travail. Il s'agit de milieux essentiellement masculins. Par contre, chez les infirmières, des projets-pilote ont permis le partage du temps de travail.

Le partage de l'emploi est possible « quand il y a deux revenus dans la famille », dit M. Christian Côté, un fonctionnaire du ministère de l'Emploi responsable du *Programme d'aide à la réduction et à l'aménagement du temps de travail* (PARATT).

Il cite le cas d'une secrétaire de direction qui a dû se trouver un autre emploi à temps partiel quand son emploi principal, dans une fonderie de Magog, a été « jumelé », c'est-à-dire partagé entre elle et une autre employée. Elle avait besoin d'un revenu complet. Les horaires de travail sont devenus incompatibles entre les deux emplois de la secrétaire. « Nous avons dû mettre fin à l'expérience », avoue M. Côté.

Sans s'adresser spécifiquement aux employés féminins, le PARATT compte sauver 5000 emplois au Québec, au cours des trois prochaines années, grâce à un budget de 20 millions (subvention forfaitaire de 4000 dollars par emploi sauvegardé). L'entreprise doit préparer un plan de redressement et prévoir des mesures à long terme de réorganisation du travail. Un des premiers pas est l'abolition des heures supplémentaires, ce qui risque d'impliquer davantage les hommes dans le partage du travail, puisqu'ils font en général deux fois plus d'heures supplémentaires que les femmes.

— FIN —

lotto-québec	
Tirage du 94-02-11	
NUMÉROS	LOTS
425579	50 000 \$
25579	5 000 \$
5579	250 \$
579	25 \$
79	5 \$
42557	1 000 \$
4255	100 \$
425	10 \$

Tirage du 94-02-11	
NUMÉROS	LOTS
350657	250 000 \$
50657	2 500 \$
0657	250 \$
657	25 \$
57	10 \$

La Quotidienne
Tirages
du 94-02-06
au 94-02-12

	3	4
DIMANCHE	602	1653
LUNDI	104	0693
MARDI	458	3000
MERCREDI	956	8455
JEUDI	713	9201
VENDREDI	567	5060
SAMEDI	646	0093



Tirage du

94-02-11

<u>5</u>	<u>6</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>25</u>
<u>30</u>	<u>31</u>	<u>32</u>	<u>36</u>	<u>38</u>
<u>39</u>	<u>43</u>	<u>46</u>	<u>52</u>	<u>54</u>
<u>56</u>	<u>59</u>	<u>66</u>	<u>67</u>	<u>69</u>

Prochain tirage : 94-02-12

Prochain tirage : 94-02-12

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

lotto-québec	
Tirage du 94-02-12	
NUMÉROS	LOTS
520235	100 000 \$
20235	1 000 \$
0235	250 \$
235	50 \$
35	10 \$
5	2 \$

Tirage du 94-02-12	
NUMÉROS	LOTS
520235	100 000 \$
20235	1 000 \$
0235	250 \$
235	50 \$
35	10 \$
5	2 \$

Tirage du 94-02-12	
NUMÉROS	LOTS
520235	100 000 \$
20235	1 000 \$
0235	250 \$
235	50 \$
35	10 \$
5	2 \$

Tirage du 94-02-12	
NUMÉROS	LOTS
520235	100 000 \$
20235	1 000 \$
0235	250 \$
235	50 \$
35	10 \$
5	2 \$

Prochain tirage : 94-02-13

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



LILLEHAMMER. LE DÉCOR ET L'ENVERS DU DÉCOR OLYMPIQUE. LISEZ D'AUTRES RÉALITÉS.

LISEZ
RÉJEAN TREMBLAY.

CHAQUE JOUR DANS LA PRESSE.

Je pense donc je lis
La Presse

Bénéfices sans précédent du Fonds de solidarité de la FTQ

Presse Canadienne

■ Le Fonds de solidarité de la FTQ a enregistré, au cours des trois derniers mois, des bénéfices à peu près équivalents à ceux amassés au cours de toute l'année financière précédente, soit quelque 20 millions.

Le président-directeur général du Fonds, Claude Blanchet, estime qu'il s'agit là d'un signe évident de reprise économique.

La progression enregistrée à ce chapitre, a-t-il indiqué durant la

dixième assemblée annuelle des actionnaires du Fonds tenue hier, est notamment attribuable au fait que de nombreuses entreprises ont enfin réussi à franchir le seuil de rentabilité, après des années de récession et de vaches maigres.

M. Blanchet a tenu à rappeler le dynamisme de l'institution financière qu'il dirige, en soulignant que le Fonds a contribué à créer ou à maintenir 6000 emplois au cours de la dernière année.

«Combien d'entreprises partena-

ires du Fonds, d'abord perçues comme de dangereuses occasions d'investissement, sont aujourd'hui en bonne forme. Bestar, BioChem Pharma, Denharco, Metcor, Produits de piscine Vogue, Scierie Davidson et bien d'autres prouvent à quel point un potentiel bien exploité peut donner de bons résultats», écrit M. Blanchet dans le rapport annuel 1993 de l'institution.

Le Fonds de solidarité de la FTQ aura géré en 1993 près de 175 millions en nouveaux investissements dans 43 entreprises québécoises, soit presque trois fois plus que l'année précédente.

À la fin de l'année financière, l'actif net du Fonds atteignait les 797 millions et son portefeuille d'investissements depuis sa création était évalué à 413,3 millions. Le nombre d'actionnaires, quant à lui, est passé de 145 000 à 193 000.

Le président sortant du Fonds, l'ex-président de la FTQ Louis Laberge, a de son côté déploré que le gouvernement du Québec limite la progression de l'institution financière en maintenant un impôt de 20 p. cent sur toute émission d'actions supérieure à 97 millions en 1993-94.

M. Laberge a surtout profité de son départ pour vanter les mérites du Fonds, «une idée originale qui s'est transformée en grand carrefour d'action pour l'emploi».

Par ailleurs, toujours lors de l'assemblée des actionnaires à Montréal, il a précisé que le Fonds de solidarité n'avait pas l'intention de retirer sa participation dans l'équipe de hockey des Nordiques. Il croit que, malgré les menaces, Marcel Aubut veut maintenir l'équipe à Québec.

Nathalie Petrowski



Fernand et Georgette

Fernand et Georgette ont l'un pour l'autre des égards d'adolescents. Quand l'un parle, l'autre écoute en se taisant. Quand l'un a froid, l'autre lui réchauffe les mains. Quand l'un tremble, l'autre a les yeux remplis d'eau.

S'ils étaient dans un roman de Réjean Ducharme, on les prendrait pour le frère et la sœur. Ils auraient 17 ans et la vie devant eux. Mais Fernand Brousseau et Georgette Langevin ont 63 ans. Ce ne sont pas des personnages de roman mais des êtres de peau, de chair et de sang. Le roman qu'ils préfèrent est une pièce de théâtre.

Tous les soirs depuis le début de février, on peut les voir évoluer sur la scène odorante de l'Espace Libre, Georgette frissonnante dans sa petite jaquette de nuit, Fernand, nu comme un vers, deux petits vieux indignes et vedettes malgré eux du spectacle *La forêt*, la plus récente production de Carbone 14 et de Gilles Maheu.

Fernand et Georgette ne sont pas des acteurs professionnels. Ce sont des amateurs dans tous les sens du mot. Lui a toujours voulu être acteur, mais a dû se contenter d'être «dispatcher» pour une usine de métal et membre à vie des troupes d'amateurs. Elle chantait dans les chorales tout en travaillant comme secrétaire dans un hôpital. Quand ils ont passé leur première audition devant Gilles Maheu, ils n'avaient jamais entendu parler de Carbone 14. Essent-ils connu la troupe qu'ils auraient peut-être fait demi-tour.

Quatre ans plus tard, s'ils sont encore là, c'est par plaisir et parce que Gilles Maheu a dû voir en eux l'image à peine déformée de ses propres parents.

— Quand il m'a choisie parmi une cinquantaine de femmes de mon âge, je me suis dit que ça ne se pouvait pas, qu'il y avait une erreur, annonce Georgette en écarquillant les yeux.

— Moi, je ne voulais plus rien savoir de la vie. Je vivais seul dans un un et demi de la rue Sicard dans Hochelaga-Maisonneuve et j'étais sur le point d'y mourir, dit Fernand.

Du jour au lendemain, leur vie a basculé. Ils en ont oublié leurs cheveux grisonnants et leurs courbatures pour se lancer dans l'aventure la plus folle et la plus inattendue de leur vie.

Gilles Maheu ne les a pas brusqués. Lentement, patiemment, il les a amenés dans son monde souterrain, leur confiant d'abord une petite figuration dans *Rivage à l'abandon*, puis un rôle plus corsé dans *Peau, chair et os* où ils évoluaient en petite tenue parmi d'énormes blocs de glace qui se fracassaient sur les murs en les effleurant, pour finalement les conduire dans la forêt de ses songes, pieds nus dans la terre battue, le corps piégé par les couteaux meurtriers des branches.

— Au début des répétitions, ça me faisait bizarre de voir Fernand et les autres acteurs tout nus tout le temps. Maintenant je ne les remarque même plus, dit Georgette le plus naturellement du monde.

Et Fernand de rétorquer qu'il n'a pas honte de ce corps qu'il parade nu pendant plus d'une heure même s'il sait qu'il pourrait être un peu plus rembourré.

— J'ai juste à arrêter de fumer, dit Fernand en s'allumant une cigarette de ses doigts maigres et effilés.

Dans la vie, Fernand et Georgette ne sont pas mariés, ni amoureux l'un de l'autre. Après le théâtre, chacun regagne son monde, chacun reprend le fil du quotidien comme au retour d'un long voyage, la tête bourdonnante d'images et le corps épuisé.

Georgette prend des nouvelles des amis et des enfants. Fernand retrouve son café et sa cigarette au restaurant du coin. Parfois, quelqu'un de leur entourage les taquine en les traitant d'artistes. Fernand et Georgette accusent le coup en protestant sans trop de conviction. Ils ne l'avouent pas toujours mais ils sont plutôt fiers de leur coup. Fiers et lucides.

Ils savent bien qu'ils ne sont pas de vrais acteurs, qu'il y a un monde et plusieurs générations entre eux et les jeunes de la troupe. Ils savent aussi que le rideau pourrait tomber n'importe quand. Ils n'en font pas un drame. Ils prennent ce qui passe en savourant chaque instant et se montrent reconnaissants de vivre une expérience comme celle-là à l'âge où la vie aurait pu les oublier.

Quand le rideau tombera pour de bon, Fernand et Georgette quitteront les projecteurs en souriant, convaincus d'avoir rajeuni de cent ans.

Expulsé de Kanesatake, le député Bachand s'excuse

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Expulsé fermement de Kanesatake, jeudi dernier, le député Claude Bachand, porte-parole du Bloc québécois pour les dossiers autochtones, s'est excusé auprès du chef Jerry Peltier dans une lettre ouverte.

«Je vous assure monsieur Peltier, écrit le député, que je n'ai jamais eu l'intention d'embarrasser qui que ce soit ni d'outrepasser les droits de quiconque. Je me suis au contraire comporté auprès de tous avec courtoisie et respect. Si j'ai pu, ce faisant, vous indisposer de quelque façon, ce fut bien involontaire, et je vous prie de m'en excuser.»

Le député, de descendance amérindienne, a expliqué qu'il tient à maintenir le dialogue avec les Mohawks, même en temps de crise souligne-il, en faisant référence à la contrebande de cigarettes. Le sujet pourrait avoir des rebondissements à Ottawa dès demain. Robert Dufour, bras droit de Lucien Bouchard, a refusé hier de commenter cette affaire.

Les opposants au chef Jerry Peltier condamnent l'expulsion du député du Bloc québécois. Cette attitude nuit encore une fois à l'image de la communauté mohawk dans la population, affirme Michelle Lamouche, ex-membre du conseil.

«On ne sait pas vraiment pourquoi Jerry Peltier a expulsé le député. Est-ce que c'est tout simplement parce que son visage ne lui revenait pas? Va-t-il falloir subir longtemps la dictature de Peltier? Nous sommes encore dans un pays libre!», a dénoncé Mme Lamouche qui a souvent affronté

Peltier au Conseil de bande avant de démissionner.

De son côté, le chef Dean Gabriel, qui a escorté Claude Bachand hors de Kanesatake, explique que le député n'avait pas prévenu le Conseil de bande de sa présence. «M. Bachand n'a pas averti le conseil. C'est le protocole. Les ministres et les députés qui viennent ici doivent nous avertir.»

M. Gabriel a indiqué avoir reçu l'ordre du grand chef Jerry Peltier d'expulser le député de Saint-Jean à la suite de plaintes de citoyens reçues au conseil. «Le député faisait une enquête. Il faisait du porte à porte. Il voulait savoir si c'était vrai que des gens tiraient des coups de feu à Kanesatake», a soutenu le chef Gabriel.

M. Bachand, son assistant Luc Lippé et une troisième personne ont été escortés d'une main ferme vers la Pointe-aux-Anglais. Jerry Peltier, qui se trouvait à Ottawa ce jour-là, dans le cadre d'une rencontre sur la contrebande de cigarettes avec le solliciteur général, Herb Gray, a appelé le chef Gabriel pour signifier l'ordre d'expulsion.

Subventions et balades en bus dans Bonaventure

ANDRÉ PÉPIN
PASBÉBAC

■ Rappelant le souvenir de l'ancien ministre Gérard D. Levesque, le premier ministre Daniel Johnson a exhorté hier la population de Bonaventure à lui donner «une première victoire dans un scrutin complémentaire».

Fouetté par une campagne pé-

quistes musclée, il a annoncé des subventions immédiates de quatre millions de dollars pour créer de l'emploi chez les jeunes Gaspésiens.

Il a cependant refusé de répondre à l'engagement pris la semaine dernière par sa candidate Nicole Appleby-Arbour d'installer dans Bonaventure une centre régional de la voirie dont la direction est maintenant complètement centralisée à Rimouski. «Notre candidate s'est engagée à

pousser ce dossier de toutes ses forces, mais je ne peux rien annoncer. Nous ne pouvons multiplier les structures», a simplement indiqué le premier ministre, en présence de Mme Appleby-Arbour.

M. Johnson, rappelons-le, a été l'instigateur des regroupements des centres régionaux de la voirie, à l'époque où il dirigeait le Conseil du Trésor.

La candidate Appleby-Arbour, une fidèle collaboratrice de M. Levesque, avait organisé hier une journée avec les jeunes militants désireux de s'entretenir avec le nouveau premier ministre. Des autobus avaient été nolisés pour amener en Gaspésie les jeunes qui étudient à Québec et Rimouski. «Oui, j'ai prévu des budgets pour le transport des jeunes. C'est plus important pour moi de favoriser les jeunes que d'installer des affiches partisans sur les poteaux», a-t-elle dit, faisant ainsi allusion à la publicité visuelle très agressive de son rival Marcel Landry, du Parti québécois.

M. Johnson et Mme Appleby-Arbour admettent d'emblée que la bataille est sérieuse dans Bonaventure. «Pour un parti au pouvoir, des complémentaires, ce n'est jamais facile, mais j'ai confiance que nous allons l'emporter», a insisté le premier ministre, précisant que le résultat dans Bonaventure, au scrutin du 21 février, n'influencera en rien sa décision concernant la tenue d'élections générales.

La candidate libérale, de son côté, est apparemment confiante de rallier la population qui, selon elle, craint Jacques Parizeau et son projet de souveraineté. Elle admet cependant qu'elle ne répètera pas les exploits de son prédécesseur Gérard D. Levesque, ce

«roi de la Gaspésie» qui a régné sur Bonaventure durant 37 ans. «Je crois pouvoir l'emporter avec 3000 voix de majorité», dit-elle. C'est exactement la moitié de la majorité obtenue par Gérard D. aux élections de 1989.

Un jeune maire de la région, M. Bertin Saint-Onge, 34 ans, de Saint-Alphonse, jubile de voir les deux candidats se livrer une bataille serrée. «C'est excellent pour notre région. Voyez, le premier ministre arrive avec des engagements de 4 millions. C'est la première fois qu'il y a une véritable élection ici et tout ce qui peut faire bouger des choses me réjouit», explique-t-il avec un accent gaspésien, une chaleur et un humour typiques.

Le premier ministre Johnson, confessant qu'il connaît ce que c'est les déchirements de familles causés par les départs des jeunes, a annoncé solennellement, sur un ton très paternel, qu'il souhaitait le retour des jeunes en Gaspésie. «J'annonce un investissement de un million pour l'atelier mécanique de la polyvalente Antoine-Bernard, de Carleton», a-t-il dit, soulignant que son fils, diplômé en commerce, a dû s'exiler à Vancouver et à Hong Kong pour gagner sa vie.

Il a de plus annoncé un programme de trois millions, sur trois ans, pour favoriser le lancement d'entreprises par des jeunes de la région. Ces sommes, a-t-il précisé, s'ajoutent aux programmes existants. De jeunes entrepreneurs, avec ces subventions, pourront bénéficier de nouvelles avenues de financement, allant jusqu'à 60 p. cent des sommes requises. Il n'a cependant pas précisé si cette nouvelle forme d'aide aux jeunes pourrait prochainement s'étendre à l'ensemble de la province.

Mme Robillard appuie sans réserve la réforme Côté

Presse Canadienne

■ Le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robillard, appuie sans réserve la réforme entreprise par son prédécesseur, Marc-Yvan Côté, en matière de régionalisation des services de santé.

Hier, elle est venue rassurer plus de 200 administrateurs des 18 régions régionales réunies en colloque.

La régionalisation et la décentralisation sont là pour demeurer, a clairement dit le ministre devant un auditoire visiblement ravi d'entendre ces paroles.

C'était la première fois que Mme Robillard adressait la parole publiquement à des représentants du réseau de la santé, qui avaient bien hâte de connaître les intentions de celle qui a pris la gouverne du ministère le mois dernier.

«Il n'est aucunement question de remettre en cause» la réforme entreprise l'an dernier par le ministre Côté, a déclaré Mme Robillard, disant vouloir miser plus que jamais sur le partenariat entre son ministère et ces nouvelles

structures que sont les régies régionales de la santé et des services sociaux.

L'important, à ses yeux, consiste à tout mettre en oeuvre pour «humaniser» le système de santé, et faire en sorte que le patient n'ait plus l'impression de «déranger» quand il a besoin de soins.

«La population doit être convaincue qu'elle en a pour son argent», a-t-elle indiqué, rappelant du même coup à son auditoire qu'en ces temps difficiles il est essentiel d'assurer «une qualité de services à moindre coût».

Comme l'avait fait plus tôt cette semaine le premier ministre Johnson, Mme Robillard a cependant écarté explicitement le recours au ticket modérateur pour financer le système de santé.

«On ne doit pas faire subir le fardeau de la démarche (de réduction des coûts) sur les dos des citoyens», a affirmé le ministre.

«Efficacité», «efficience» et «rationalisation» sont des mots qui revenaient constamment dans la bouche de Mme Robillard pour décrire ses objectifs.

Elle a mis par ailleurs en garde les administrateurs des régies régionales contre la tentation de se donner des cadres trop rigides.

SEARS CANADA INC. : RAPPEL D'UN COUSSIN CHAUFFANT POUR LA VOITURE

Sears Canada Inc. rappelle un coussin chauffant pour la voiture, fabriqué par Superex Canada Ltd.

En raison d'un défaut possible de fabrication, cet article peut présenter un risque d'incendie.

Sears prie tous ses clients possédant ce coussin à cesser immédiatement de l'utiliser.

Ce rappel vise uniquement l'article portant le numéro de stock 86365 vendu dans les magasins Sears et dans le catalogue

«Cadeaux de rêves 1993» entre le 25 septembre 1993 et le mois de janvier 1994.

Les clients peuvent identifier le coussin en question au moyen des bandes élastiques noires ajoutées au modèle pour le faire tenir en place.

Les clients possédant ce coussin sont invités à le retourner au magasin ou au point de vente le plus proche afin d'être intégralement remboursés.

SEARS

Attendez-vous à plus



Bain de neige à Québec

Plus de 50 personnes se sont vautreées dans la neige, hier, dans le cadre du Carnaval de Québec. Plusieurs milliers de personnes, bien emmitouffées elles, ont assisté, amusées, au happening.

PHOTO PC

Les négociations de paix en Bosnie suspendues pour trois semaines

d'après AFP et Reuter
GENÈVE

Les négociations pour la paix en Bosnie ont été suspendues hier, pour au moins trois semaines, le temps que Russes et Américains lancent de nouvelles initiatives diplomatiques. Entre-temps, une semaine après le massacre du marché de Sarajevo, les habitants sont sortis dans les rues hier sans crainte des obus, le cessez-le-feu entre Serbes et Musulmans, en vigueur jeudi, étant toujours respecté.

Artisan de cette trêve, qui prévoit aussi le retrait des canons serbes et le contrôle par l'ONU des positions des deux belligérants, le commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie, le général Michael Rose, s'est lui-même promené dans les rues pour convaincre la population de la volonté de la communauté internationale de ramener la paix.

Cet accord de cessez-le-feu a été conclu mercredi, en même temps que l'OTAN décidait de menacer les Serbes de raids aériens s'ils ne retirent pas leurs pièces d'artillerie autour de Sarajevo, d'ici à la fin de la semaine prochaine. « Jusqu'ici tout va bien. Pour la première fois depuis des mois et des mois, les gens ont pu marcher dans la rue sans trop de crainte », a dit le colonel Bill Aikman, porte-parole de la FORPRONU.

Flanqué d'un conseiller et d'un garde du corps, le général Rose a parcouru à pieds les rues de la ville pour rencontrer ses habitants. « Nous prenons possession des positions sur les collines, nous en prenons en ville et nous collectons les armes », a expliqué l'officier à deux femmes dans une rue commerçante.

Toutefois, si quelques armes ont pu être collectées vendredi, les négociations entre la FORPRONU, les Serbes et les Musul-



Le général Michael Rose, commandant des forces de Nations unies pour la Bosnie-Herzégovine, est accueilli par des résidents de Sarajevo au cours d'une tournée d'inspection.

mans n'ont pas permis samedi d'en récupérer d'autres, a dit un porte-parole de la FORPRONU sans donner d'explication.

Par ailleurs, le médiateur international, Thorvald Stoltenberg (ONU), a précisé, à l'issue de deux jours de pourparlers sur les modalités d'une nouvelle union entre les trois futurs États ethniques de Bosnie, que les discussions ne reprendraient pas avant « fin février, début mars. » « La raison en est qu'au cours des jours à venir, les États-Unis et la Russie déploieront une intense activité auprès des belligérants pour voir s'ils peuvent les influencer dans le processus de négociations », a-t-il dit.

David Owen, l'autre médiateur international (Union européenne), a pour sa part estimé que les Musulmans attendaient de voir si

les menaces de raids aériens proposées par l'OTAN se concrétiseraient et s'ils obtiendraient un soutien plus actif de Washington contre les Serbes.

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a accusé lors d'une conférence de presse, les Musulmans de manœuvres tactiques dilatoires dans l'espoir d'une intervention militaire de l'OTAN qui réduirait la force de frappe des Serbes. Ils sont intervenus pour « faire pression sur les Serbes. Les Russes y sont également pour faire pression sur les Serbes. Tout le monde veut faire pression sur les Serbes », a-t-il dit. « Mais nous sommes habitués, nous ne pouvons vivre sans pression, nous travaillons mieux sous la pression », a-t-il ironisé.

Par ailleurs, la Russie, liée par son histoire aux Serbes, s'est

d'abord opposée à l'ultimatum lancé par l'OTAN aux Serbes pour s'y rallier... enfin du bout des lèvres. Mais Bill Clinton a déclaré qu'il s'était entendu avec Boris Eltsine sur des objectifs communs à court et long terme: la levée du siège de Sarajevo et la conclusion d'un accord de paix pour l'ensemble de la Bosnie.

La volonté de Boris Eltsine et de Bill Clinton d'agir ensemble dans l'affaire bosniaque, a été confirmée, hier, par le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev. Quelques jours après avoir marqué son hostilité aux raids aériens de l'OTAN, il en a accepté le principe « en dernier ressort », à condition qu'il s'agisse de protéger les forces l'ONU et qu'ils soient autorisés par le secrétaire général de l'ONU, après consultation du conseil de sécurité.

« En termes généraux, la décision de l'OTAN est conforme aux résolutions de l'ONU sur les zones de sécurité. Ce n'est pas une action punitive », a-t-il ajouté, marquant ainsi une évolution de Moscou qui, jusque-là, soutenait que des raids nécessitaient le vote d'une nouvelle résolution. Cependant l'OTAN, décidée à montrer sa détermination si son ultimatum n'est pas respecté, a renforcé son dispositif aérien en Italie. La France, les Pays-Bas, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Turquie ont accru leurs contributions en appareils qui atteindront un total de 170.

Enfin, l'ambassade des États-Unis va organiser le départ des familles des diplomates américains et a invité les citoyens américains à ne pas se rendre en Serbie ni au Monténégro. Pour sa part, l'ambassade de Grande-Bretagne a évacué neuf personnes, des femmes d'employés de l'ambassade, hier vers Budapest.

Pierre Sané: les États sont les premiers à approuver les massacres

CHARLES DAVID

« La rhétorique et les déclarations d'intention ne changeront rien aux dures réalités. Sous prétexte de souveraineté nationale, les États n'ont aucun droit de mort sur leurs citoyens. Ce n'est pas parce qu'ils ont raffiné leurs procédés de politique répressive pour éviter d'être dénoncés par l'opinion publique internationale que cela change le fond du problème: les droits de la personne sont bafoués dans toutes les régions du monde. »

Et l'hypocrisie des gouvernements ne peut faire oublier qu'aucun État, sur la terre, ne peut s'ériger en parangon de vertu et faire la leçon dans le domaine des droits de la personne: Tous les États violent les droits de la personne. Ils prennent fait et cause pour ces droits mais sont prêts à tout pour dissimuler leurs crimes. »

A batons rompus, tranquillement, sans élever la voix, Pierre Sané, secrétaire général d'Amnistie Internationale, égrène faits et chiffres pour étayer sa logique: « Les violations des droits de la personne ne sont pas en régression. Qu'on ne dise surtout pas que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme est dépassée avec l'avènement du Nouvel Ordre mondial, elle a été constamment violée et l'est quotidiennement... »

Et Pierre Sané d'évoquer les condamnations à mort de jeunes, les purifications ethniques, le renouveau du racisme, les droits bafoués des réfugiés, l'intolérance, les horreurs des guerres civiles, les homicides des groupes armés en opposition avec l'État...

Ce ne sont pas les dossiers qui font défaut. Pourtant, souligne Pierre Sané, les droits de l'Homme sont une donnée essentielle aujourd'hui des relations internationales, et la plupart des États s'est engagée,



Pierre Sané

dans de nombreux traités, à respecter ces droits. Pourtant, précise Pierre Sané, des massacres n'ont jamais cessé et, quotidiennement, se perpétuent sur cette terre. Et on continue de violer impunément les droits des individus.

D'où la décision d'Amnistie Internationale de relancer dix ans après une nouvelle campagne contre un fléau des temps modernes que l'on croyait en voie de régression: les « disparitions », véritable euphémisme pour les assassinats politiques.

Pierre Sané n'en fait pas mystère: Le principal responsable demeure l'État. Les responsables des plus grands massacres sont toujours en liberté: ce sont des gouvernements et l'étendue de leurs crimes défie l'imagination. « Il faut, affirme-t-il, tout faire pour convaincre les États qu'ils ne peuvent impunément continuer à assassiner en toute liberté. »

REPÈRES

Américains et Japonais campent sur leurs positions

SUE KENDALL
de l'agence France-Presse
WASHINGTON

La visite à Washington du Premier ministre japonais Morihiro Hosokawa s'est achevée hier, sur l'échec des négociations commerciales entre les deux pays, chaque partie campant sur ses positions alors que les États-Unis brandissaient la menace de représailles.

Un ultime petit déjeuner qui a réuni, hier, à la Maison blanche M. Hosokawa et le président Bill Clinton, n'a pas permis de faire avancer les discussions qui s'étaient achevées sur un échec vendredi soir.

Le Premier ministre japonais a réitéré à l'issue de cette rencontre que son pays n'accepterait pas la demande américaine de fixer des objectifs chiffrés pour mesurer les progrès dans l'ouverture du marché japonais aux produits américains.

« Nous ne modifierons pas notre position sur cette question », a déclaré M. Hosokawa, tout en affirmant espérer « que les États-Unis s'abstiendront de prendre des mesures unilatérales qui constitueraient une violation (des règles) du GATT. »

Vendredi soir, après que les négociations eurent échoué sur ce point des objectifs chiffrés, des responsables américains avaient indiqué qu'ils n'excluaient pas de prendre des mesures de représailles commerciales pour forcer le Japon à ouvrir ses marchés.

Mais selon M. Hosokawa, tout inflexibilité de la position japonaise irait à l'encontre de la politique nipponne de dérégulation et de liberté du marché.

Le Premier ministre japonais a souligné qu'il ne prévoyait pas de revoir le président américain à Washington avant leur prochaine rencontre prévue dans six mois, mais a exprimé l'espoir que les négociations au niveau des groupes de travail puissent reprendre prochainement.

Le sommet américano-japonais aurait dû entériner une nouvelle étape dans les relations économiques entre les deux pays, alors que le déficit commercial des États-Unis envers le Japon a atteint l'an dernier plus de 50 milliards de dollars et empoisonne les relations bilatérales depuis des années.



Le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa a eu un entretien avec le président Clinton à Washington.

Les négociations portaient sur quatre points: assurances, matériel médical, télécommunications et, point clé, le secteur automobile qui représente à lui seul la moitié du déficit américain.

Mais bien que le prédécesseur de M. Hosokawa, M. Kiichi Miyazawa, ait annoncé avec M. Clinton en juillet dernier que le Japon prendrait des mesures pour réduire cet excédent de manière significative, six mois de négociations n'ont pas permis de rapprocher les deux parties.

Sur un plan de politique intérieure, M. Hosokawa, contesté dans ses réformes politiques et économiques, pourra toutefois tirer un avantage de son attitude en soulignant sa fermeté face aux pressions américaines.

Et si le président américain a réaffirmé qu'il soutient les efforts de réforme du chef du gouvernement nippon, il se refuse à relâcher ses efforts pour redresser l'équilibre des relations économiques entre les deux pays.

Les deux hommes ont tenu à souligner l'importance que conservent les relations bilatérales dans les domaines politique et de la sécurité, mais celles-ci ne pourraient que se tendre, si le désaccord commercial devait dégénérer en une guerre ouverte.

De Klerk évoque l'intervention de l'armée pour prévenir tout sabotage des élections d'avril

d'après AFP
BLOEMFONTEIN, Afrique du Sud

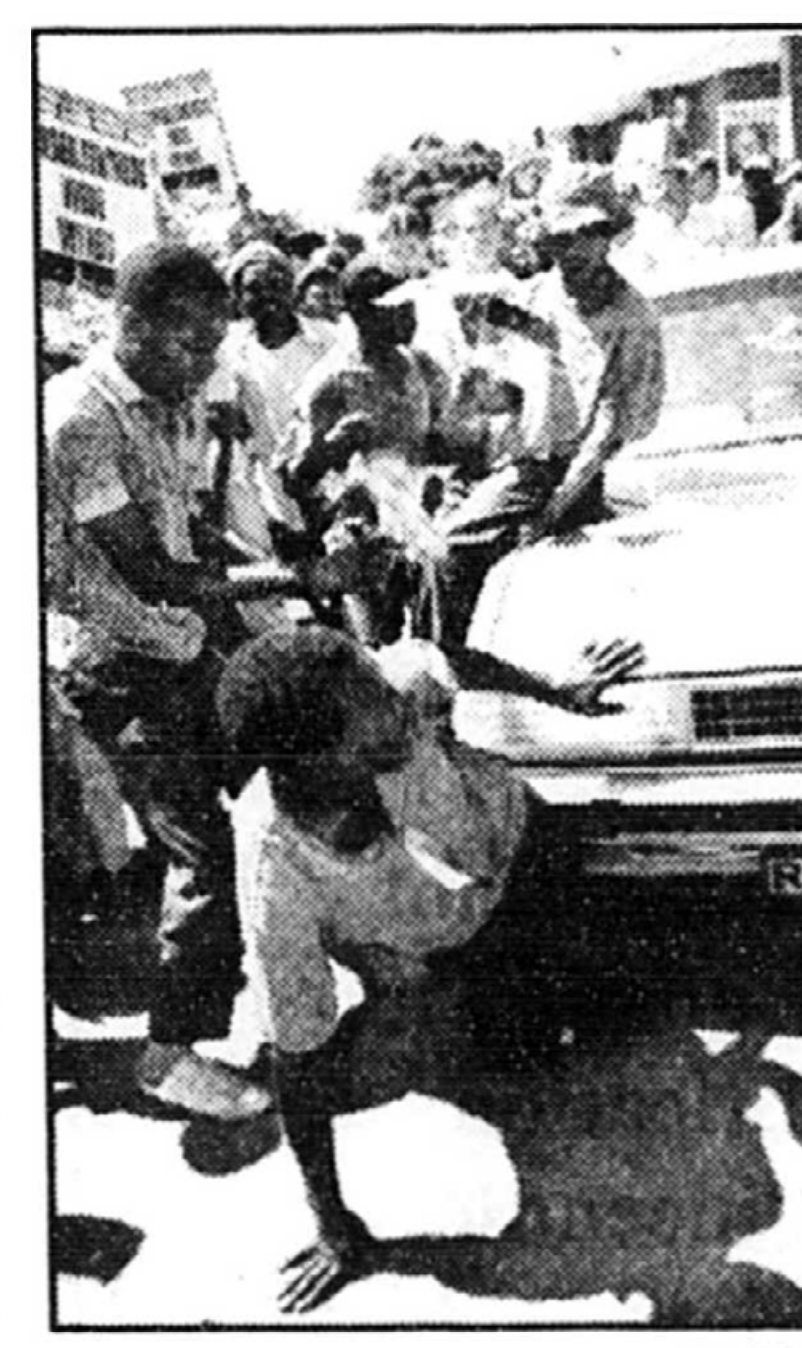
Le président sud-africain, Frederik de Klerk, a invité hier les sympathisants du Parti national (NP) de cesser de croire aux politiques racistes du passé et d'accepter l'avenir multiracial de l'Afrique du Sud qui s'ouvrira au lendemain des élections démocratiques multiraciales d'avril. De plus, a-t-il déclaré, l'armée sud-africaine est prête à intervenir pour empêcher toute action des extrémistes visant à perturber les premières élections multiraciales prévues les 26 et 28 avril.

« Nous ne pouvons laisser une quelconque minorité perturber le processus électoral, a dit M. de Klerk à des journalistes qui l'accompagnaient au cours d'une tournée dans une cité métisse au troisième et dernier jour de sa tournée électorale dans la province de l'État libre d'Orange. Il s'est dit confiant en la loyauté fondamentale des forces de sécurité et convaincu que toute menace viendrait de l'extrême-droite, de l'extérieur des forces de sécurité. »

« Nous ne pouvons pas bâtir l'avenir pour les seuls Afrikaners blancs alors que le reste de l'Afrique du Sud est en feu », a-t-il déclaré, lors d'une intervention qui constitue la plus vigoureuse dénonciation de sa part à ce jour de l'apartheid, aux 300 pensionnaires blancs d'une maison de retraite de l'État libre d'Orange. « La politique de discrimination du NP était fondée par le passé sur la race et la couleur. Elle n'a pas rendu les gens libres et ne leur a pas permis de jouir de tous leurs droits politiques », a-t-il ajouté.

Il a dénoncé le système des bantoustans, pierre angulaire de la politique d'apartheid visant à garder l'Afrique du Sud blanche en forçant les noirs à aller vivre sur des territoires tribaux autonomes éloignés et en les rendant étrangers dans leur propre pays. « Cela n'a pas marché. Malgré les lois, les gens ont afflué vers les villes blanches où il y avait du travail. Nous nous sommes rendus compte que le passé avait engendré des injustices. Nous avons réalisé que chacun devait jouir de ses droits et que la discrimination devait être abolie. Nous avons donc pris la résolution de rompre avec le passé », a-t-il souligné. « Votre langue sera protégée ainsi que votre culture. Le NP garantira votre sécurité et celle de vos biens », a-t-il ajouté.

Le ministre de la loi et de l'ordre Kobie Coetsee, qui accompagnait M. de Klerk dans sa tournée, a indiqué que les mesures de sécurité avaient été renforcées dans les bases de l'armée et les dé-



Un partisan de l'ANC se relève après avoir été renversé par une voiture conduite par des agents de sécurité du président de Klerk lors d'un rassemblement près de Bloemfontein

pôts d'armes. « Nous avons mis au point des plans spéciaux pour protéger notre personnel et nos armes », a-t-il ajouté, mettant en garde les extrémistes blancs contre toute tentative d'attaquer les dépôts d'armes.

Le ministre a précisé que les armes seront retirées aux agents de l'ordre qui auront commis un abus de pouvoir et averti les organisations politiques de ne pas faire pression sur les militaires. « Au moment où l'Afrique du Sud entre dans une période de turbulence pré-électorale, il est important que le gouvernement puisse compter sur l'armée et son professionnalisme. Toute tentative de porter atteinte à son intégrité sera immédiatement contrée », a souligné M. Coetsee.

Par ailleurs, le président de Klerk s'est dit « très inquiet » de ce que deux bantoustans, le Bophutswana et le KwaZulu puissent refuser de participer aux élections. Il a ajouté qu'il restait « raisonnablement confiant » qu'une solution pourra être trouvée pour convaincre le Bophutswana, le parti à dominante zouloue Inkatha et les extrémistes blancs de rallier le processus électoral. Le délai limite pour l'enregistrement des partis désireux d'entrer en lice pour les élections expirait hier soir à minuit (22 h GMT), mais le président a souligné que ce délai pouvait être prolongé.

Regain de violence en Somalie

d'après Reuter
MOGADISCIO

À la suite d'affrontements entre factions rivales — les plus graves depuis six mois — près de 5000 civils ont été chassés du port de Kismayo, dans le sud de la Somalie, ont déclaré hier des responsables des Nations unies et des membres d'organisations humanitaires. Au moins sept personnes ont été tuées et 42 autres blessées lors de ces heurts qui ont duré quelque 90 minutes, a dit un responsable de l'aide humanitaire ayant quitté Kismayo hier.

Pour les casques bleus, les combats dans la zone de Kismayo, porte d'accès vers le sud fertile, sont un signe avant-coureur d'une reprise de la guerre civile en Somalie après le retrait des soldats américains et occidentaux le 31 mars. Les combats ont opposé vendredi miliciens fidèles au chef de guerre Mohamed Said Hersi «Morgan» et partisans du colonel Ahmad Omar Jess, expulsés de ce port méridional en mars dernier. Les civils chassés par les miliciens de Morgan appartenaient au sous-clan Ogadeni, a-t-on précisé.

Selon le personnel humanitaire, le calme règne de nouveau à Kismayo, mais une vive tension est perceptible et les habitants sont restés calfeutrés chez eux. « Tout le monde à Kismayo sait que Jess va faire quelque chose

pour se venger de Morgan qui a chassé les Ogadenis », a souligné un responsable. Les combats ont été déclenchés par une offensive jeudi de l'Alliance nationale somalienne (SNA), à laquelle est allié Jess, contre un camp de partisans de Morgan à Bullo Aaaji, à 80 km au sud-ouest de Kismayo.

Un porte-parole de l'ONU a déclaré que la sécurité des casques bleus indiens déployés dans la région n'était pas menacée mais il a évoqué le risque de nouveaux combats. Par ailleurs, le personnel étranger des trois dernières organisations humanitaires opérant dans la ville de Belet Huen, dans le centre de la Somalie, a été retiré, hier, après une attaque à la grenade en début de matinée contre la salle de radio d'une organisation américaine. Il y a également eu des tirs, mais pas de victime.

« Belet Huen est devenu un enfer », a dit un responsable d'une agence internationale. C'est la première fois que toutes les agences humanitaires internationales évacuent leur personnel étranger de la ville depuis leur arrivée en 1992. Début février, le Conseil de sécurité a adopté une résolution réduisant le mandat et les effectifs de la mission de paix des Nations unies en Somalie. Le Conseil a ramené le plafond des effectifs à 22 000 hommes, tout en renonçant à toute tentative de désarmement par la force des factions somaliennes entravant le ravitaillement de la population.

DÉPÊCHES

SLOVAQUIE

Éventualité

Des élections législatives pourraient se tenir l'été prochain en Slovaquie, a annoncé le Premier ministre Vladimir Meciar à l'issue de la réunion de la direction de son parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), hier soir à Modra. Selon l'agence tchèque CTK, le Premier ministre a précisé, lors d'une conférence de presse, que la direction du HZDS lui avait donné le feu vert, soit pour organiser ces élections, soit pour la tenue d'un référendum.

BURUNDI

Enquête

Une commission internationale d'enquête, chargée d'étudier les violations des droits de l'Homme au Burundi depuis la tentative de coup d'État du 21 octobre 1993, a publié hier des

observations préliminaires accablantes et chiffré entre 25 000 et 50 000 le nombre de victimes des massacres qui ont suivi cette tentative de putsch. Cette commission est composée de treize personnalités de huit nationalités différentes (Belgique, Canada, États-Unis, France, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Zaire), a rappelé hier soir Radio Burundi.

ANGOLA

Souhait

Le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), opposition armée, M. Jonas Savimbi, a déclaré qu'il souhaitait un « cessez-le-feu global » en Angola et a annoncé que son mouvement allait reprendre les négociations inter-angolaises de Lusaka. M. Savimbi a tenu à démentir les informations selon lesquelles l'UNITA chercherait actuellement à acheter du matériel de guerre.

IL Y A 45 ANS, 2000 MINEURS D'ASBESTOS DÉCLENCHAIENT LA GRÈVE DE L'AMIANTE

«Si cette grève de 1949 n'avait pas eu lieu, il aurait fallu l'inventer»

FRANÇOISE CÔTÉ
collaboration spéciale

■ Quarante-cinq ans plus tard un mineur retraité d'Asbestos, Aimé Jean Côté n'hésite pas à affirmer: «Si la grève de l'amiante de 1949 n'avait pas eu lieu, il aurait fallu l'inventer.»

L'aumônier des syndicats de Thetford-Mines, l'abbé Henri Masson abonde dans le même sens. Il croit que la grève de l'Asbestos de 1949, comme on la désigne souvent, a été un événement historique pour l'avancement du syndicalisme au Québec. Aujourd'hui âgé de 81 ans, il est toujours fier de l'appui apporté par l'Eglise aux grévistes.

Un ancien gréviste d'Asbestos, Henri Côté, est convaincu que sans la grève de 1949, «je ne pourrais pas jouer aujourd'hui de la belle retraite que j'ai et les jeunes n'auraient pas de bons salaires. Pour moi, la grève de l'amiante a été la grande chose de ma vie.» Son souvenir est encore vivace chez la population si bien que lorsqu'un briseur de grève décède, son éloge funèbre tient dans ces mots «c'était un scab».

À minuit le 13 février 1949, la grève est déclenchée spontanément par les 2000 mineurs de la Canadian Johns-Manville, à Asbestos. Vingt-quatre heures plus tard les 3000 mineurs de trois mines de Thetford-Mines emboîtent le pas. Au total, 5000 mineurs étaient en grève dans les Bois-Francs. Toute production a immédiatement cessé à Thetford, tandis que la Johns-Manville a décidé de poursuivre l'exploitation de sa mine avec des briseurs de grève. La grève est illégale car les mineurs ont décidé de passer outre l'étape du recours à l'arbi-

trage. Il y avait eu une dizaine de séances de négociations directes ainsi que des séances avec un négociateur. Les demandes des mineurs consistaient en une augmentation horaire de 15 cents pour atteindre le salaire d'un dollar l'heure, comme les autres mineurs. Ils réclamaient aussi la formule Rand et une amélioration des conditions d'hygiène, surtout au chapitre de la poussière.

Décrétée illégale par le gouvernement de l'Union Nationale, la grève n'en commence pas moins dans une atmosphère de fête. Mais le 24 février, le premier ministre Duplessis met à exécution sa menace de retrait du certificat de reconnaissance syndicale pour les syndicats en grève. Le président de la Fédération des syndicats de l'Amiante, M. Rodolphe Hamel, avait déclaré à l'époque: «Le plus grave pour nous ce fut d'avoir été trompés par le gouvernement qui s'est rangé du côté des compagnies.»

Illégale mais juste

Vers la fin de février, la production reprend à la Johns-Manville avec des briseurs de grève, dont une centaine de grévistes. Des incidents se produisent entre grévistes et «scabs». Durant ce temps, à Thetford, la grève est presque silencieuse; les grévistes assistent à des assemblées et vont parfois aider leurs confrères d'Asbestos. L'abbé Masson rappelle qu'on a profité de cette période pour faire de l'éducation syndicale.

Convaincus que la grève serait de courte durée, les syndicats n'avaient pas de fonds de grève. Vers le mois d'avril, il a fallu penser à organiser des secours. Dans tous les diocèses du Québec, un appel a été lancé à la charité des



À 81 ans, le curé Henri Masson (à gauche), aumônier des syndicats de Thetford-Mines, est toujours aussi fier de l'appui apporté par l'Eglise aux grévistes. Pour sa part, Oliva Lemay (à droite), ancien mineur de Thetford-Mines, considère aujourd'hui que la grève de 1949 a été «une bataille politique pour la reconnaissance syndicale».



fidèles. Les collectes se faisaient à la porte de l'église après la messe dominicale. L'appel du haut de la chaire par l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, a eu un retentissement à travers le pays. Les collectes auprès des fidèles ont permis d'amasser 167 558,24\$, ce qui représente un tiers environ du grand total des fonds recueillis à l'époque, soit 509 377\$.

L'abbé Masson se souvient que l'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Charles-Omer Garant, lui avait dit d'aider et de soutenir les grévistes, ajoutant «si vous allez trop loin, on vous le dira». L'appui de l'épiscopat à cette grève déclarée illégale mais considérée «juste», a fait beaucoup pour établir la crédibilité du syndicalisme au Québec, pense l'ancien aumônier des grévistes de Thetford.

C'est le 5 et le 6 mai qu'à Asbestos, la grève s'est transformée en mini-révolution, grâce au coup de force de la police provinciale. Un convoi de 25 véhicules remplis d'agents armés se dirige vers Asbestos au cours de la nuit. L'aumônier du syndicat d'Asbestos, l'abbé Camirand est informé et se rend immédiatement aux piquets de grève pour ramener les grévistes à leur salle d'assemblée. Il leur explique que c'est une véritable bataille rangée qui se prépare. Les grévistes laissent alors tomber les bâtons et les roches qu'ils avaient et se retirent chez eux.

Les renforts de police atteignent Asbestos dans la nuit, vers 4 h, et c'est vers 7 heures le matin que le juge de paix H. O'Brady, de Sherbrooke, lit la Loi de l'émute. La ville est patrouillée en tous sens. Puis ce fut la ronde des arrestations; plusieurs ignorant pourquoi on les arrêtait. Des arrestations furent même effectuées dans l'église. Des grévistes qui s'étaient réfugiés dans des confessionnaux en furent retirés brutalement. Les interrogatoires furent effectués à coups de pied et de garette. Plusieurs furent libérés avec des visages tuméfiés.

Le président du syndicat fut arrêté avec deux autres officiers, René Rocque et Armand Larrievée. Ils ont été amenés à Montréal les fers aux pieds et enfermés avec des criminels. M. Hamel a raconté qu'on a torturé des grévistes pour leur faire signer des déclarations incriminant les leaders. «Personne n'a signé», dit-il, ajoutant «plusieurs grévistes étaient prêts à mourir».

L'action policière a atteint partiellement son but, car la combativité des grévistes a faibli. Mais outrée par les procédés policiers, l'opinion publique s'est ralliée derrière les grévistes, non seulement au Québec, mais dans tout le Canada et à l'étranger. Des secours sont envoyés de partout aux grévistes. Les leaders ouvriers des unions de la Johns-Manville, au

tes, qui la rejettent par un vote de 1019 contre 976, parce que la compagnie refusait de rembourser 20 grévistes et voulait accorder une priorité à une centaine de briseurs de grève.

Le 1^{er} juillet, à 1 h 30 du matin, la grève se termine finalement à Asbestos, quand, se rendant à la patiente médiation de Mgr Roy, la Johns-Manville accepte d'accorder une augmentation de dix cents l'heure et garantit du travail à tous ses employés sans discrimination. À Thetford, où aucun incident n'avait ponctué la grève, le travail avait repris une semaine plus tôt, à la Saint-Jean Baptiste.

Les quatre mois et demi de grève de l'amiante ont profondément ébranlé la conscience québécoise, alors que le Québec était au début de son industrialisation. La grève a été un jalon important dans le cheminement vers la Révolution tranquille. Un ancien mineur de Thetford-Mines, Oliva Lemay, considère, comme plusieurs travailleurs, que la grève de 1949 a été «une bataille politique pour la reconnaissance syndicale. En retirant le certificat de reconnaissance syndicale, le gouvernement Duplessis avait laissé les travailleurs sans défense.»

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Grévistes d'Asbestos logés à Montréal

Me Mc
candid

Comp
à Sh

20 grévistes
gabondage, à \$15

Reproduction d'une manchette de La Presse, parue en mai 1949, quelques jours après le coup de force de la police provinciale à Asbestos. Trois employés en grève de la Canadian Johns-Manville, dont deux arboraient un visage tuméfié, arrivaient alors à Montréal pour y être hébergés.

PHOTO: THEQUE La Presse

Reproduction d'une manchette de La Presse, parue en mai 1949, quelques jours après le coup de force de la police provinciale à Asbestos. Trois employés en grève de la Canadian Johns-Manville, dont deux arboraient un visage tuméfié, arrivaient alors à Montréal pour y être hébergés.

LUMBERLAND
LE CENTRE DE RÉNOVATION

VENTE DE FERMETURE

50% D'ESCOMPTE

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE

PAS DE LIVRAISON. PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS.

POINTE-AUX-TREMBLES 11850, SHERBROOKE EST 645-2721

Lundi et mardi 8h à 18h
Mercredi, jeudi et vendredi 8h à 21h
Sam. 8h30 à 17h
Dim. 10h à 16h

MasterCard VISA

PAIEMENT DIRECT

TOUT POUR LA SALLE DE BAIN ET L'ÉCLAIRAGE
3 000 000 \$ DE STOCK
FAILLITE FAILLITE FAILLITE

DE **65 À 75%** DE RÉDUCTION SUR LE PRIX COURANT

- TOUT POUR L'ÉCLAIRAGE: LUSTRES, PLAFONNIERS, APPLIQUES MURALES, SUSPENSIONS HALOGENES (MURANO, ALBÂTRE, SCALINI), SPOTS SUR RAIL, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR SALLE DE BAIN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER.
- PLUS DE 10 000 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- BAINS RÉGULIERS, BAINS TOURBILLON ET BAINS THÉRAPEUTIQUE, LAVABOS, TOILETTES À MÉCANISME SILENCIEUX, BIDEIS. - PLUS DE 400 ROBINETS
- MARQUES DE PRESTIGE - VANITÉS ET ARMOIRES DE CUISINE

SEULEMENT LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 FÉVRIER

576, BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL - TÉL.: 928-1616
TRANSIT HERA - LIQUIDATEUR

Zoé, 7 ans, et Étienne, 4 ans, sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs parents, le samedi 12 juin à 10 h à l'église Saint-Basile de Montréal. Après 10 ans de vie commune, une hypothèque, deux enfants et un chien, Lys Côté et Guy Dion ont décidé d'unir leurs destinées pour le meilleur et pour le pire.

Papa et maman se marient!

Anniversaire, fiançailles, mariage, naissance, graduation... Faites partager votre joie! Placez une annonce dans Album de famille, notre nouvelle rubrique publiée le premier mercredi de chaque mois dans le cahier Vivre, prochaine parution le 2 mars.

Pour le format, consultez l'exemple ci-haut. Envoyez votre message avec une photo à:

La Presse
Album de famille
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué.
H3C 3E3

ALBUM de FAMILLE

Veuillez joindre un chèque ou un mandat-poste de 51,41 \$ (taxes incluses) ou inscrire votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration.

RENSEIGNEMENTS
285-6816

La Presse

La Presse
CITE 107,3 FM
ROCK • DÉTENTE

PROPOSENT

L'AMOUR EN WAGON-LIT POUR 4 COUPLES CHANCEUX!

Envoyez-vous vers Vancouver

CANADA 3000
Une émission hebdomadaire • Incomparable

où vous serez logés au luxueux Hôtel Vancouver

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

avant de vous embarquer à bord du

Transcontinental de **VIA** en première classe...

Inspirés par le film **MOUVEMENTS DU DESIR**

de Léa Pool vivez une escapade inoubliable, mesurez l'intensité de votre amour de Vancouver à Montréal.

Vous ferez un arrêt à Toronto où vous serez logés au Royal York.

Pour participer • Complétez le coupon de participation ci-joint. • Écoutez CITE ROCK DÉTENTE 107,3 FM et dans la semaine du 14 février à 14 h 40 nous nommerons une personne qui aura 107 minutes pour rappeler au 790-0107. • Si vous nous rappelez, vous serez l'un des 4 couples gagnants de ce séjour inoubliable. Les dates du voyage sont du 28 avril au 4 mai 1994.

Faites parvenir à:
Concours L'Amour en Wagon-lit CITE ROCK DÉTENTE
C.P. 107, succ. B, Montréal, H3B 3J5.

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél au bureau: _____

Valeur totale des prix: 10 192 \$
Le texte des règlements du concours est disponible à La Presse et CITE.
Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Les fac-similés entièrement faits à la main sont acceptés.



La banque saute!

On n'a plus les banquiers qu'on avait, pour notre plus grand bien! Pour les petits comme pour les grands de ce monde, peut-on imaginer pire cauchemar? Un beau matin, la banque, gardienne de vos précieuses économies faites à la sueur de votre front, ferme ses portes. Ses coffres sont vides, vous voilà Gros-Jean comme devant... Cela n'est plus possible aujourd'hui, nos gouvernements y ont vu. Mais au tournant du siècle puis en 1923, les faillites de deux banques secouèrent le pays puis tournèrent au scandale. Des banquiers aux moeurs douteuses étaient passés par là.

Ces messieurs au-dessus de tout soupçon...



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

À cinq mois du XX^e siècle, le 25 juillet 1899, *La Presse*, dans sa dernière édition, annonce à ses lecteurs que le matin même, les habitués de la Banque Ville-Marie ont trouvé porte close... Son président, William Weir, a dû s'expliquer: «La banque, comme conséquence d'un détournement de fonds considérable du comptable et du premier payeur, a résolu, dans l'intérêt de tous, de suspendre ses paiements...»

Bien que son nom soit français, précisez-t-on, cet honorable établissement était dirigé par des anglophones. Elle comptait une vingtaine de succursales, toutes québécoises, et faisait surtout des affaires avec le «petit commerce» et des individus. *La Presse* s'indigne: «L'affaire jette des milliers de déposants dans le désarroi et la misère...»

La chute de la Ville-Marie est le sujet de toutes les conversations, les protestations pleuvent de toutes parts. À cette époque, les banques émettent leurs propres billets qu'elles s'engagent à payer en espèces d'or ou d'argent. À l'annonce de la catastrophe, les conseillers de la faillite sont aussitôt assiégés par ceux qui veulent savoir si les billets de la faillite valent encore quelque chose...

Il y a beaucoup de Canadiens français parmi les floués, on les prévient: ils risquent de perdre beaucoup. Quant aux gestionnaires responsables, «il faudra leur demander un compte sévère de leur administration...»

Des financiers reconnus commentent la nouvelle. Le président de la Banque Jacques-Cartier la déplore: «D'autant plus qu'un grand nombre d'ouvriers et de cultivateurs étaient déposants...» Il s'appelle Alphonse Desjardins, il fondera les Caisses populaires l'année suivante.

On met bientôt la main au collet du comptable en fuite, un certain Lemieux, 36 ans, qui était à l'emploi de la banque depuis dix ans et avait la réputation d'être en moyens... On l'accuse d'avoir détourné 60 000 \$ au cours des six derniers mois.

Quant au payeur Herbert, il s'est évadé, toute la maréchassée montréalaise est en chasse. Comment ces vols ont-ils pu échapper à Weir? «J'étais malade et ne pouvais tout surveiller mais je suis prêt à subir les conséquences de ma trop grande indulgence pour ces deux employés-là...» L'affaire paraît plus compliquée qu'à première vue, l'auguste vieillard est bientôt interrogé par les enquêteurs.

Faux et usage de faux

On n'en a pas contre l'administration de la banque seulement, on s'élève aussi contre «l'insouciance avec laquelle les gouvernements ont laissé violer l'acte des banques...» En effet, des irrégularités ont été commises, voire même des fraudes, par la figuration d'un capital fictif sur les rapports de l'institution. Partout, à Montréal comme en province, les déposants se liguient et tiennent des assemblées houleuses.

Le climat n'est pas à la confiance. Des rumeurs circulent sur la santé financière de la Banque d'Hochelega, ses déposants s'y ruent le 2 août. Ouf! elle contente en espèces d'or tous ceux qui s'y présentent.

Les semaines puis les mois passent, le vice-président de l'institution est cité à procès pour avoir présenté au gouvernement un faux rapport en août 1898. Des accusations de faux et usage de faux sont portées contre Weir qui a vidé ses nombreux comptes la veille même de l'annonce de la faillite. Fin novembre, au terme d'un interminable procès, il est condamné à 729 jours de prison.

La banque est en rouge de 252 000 \$, elle ne pourra payer que cinq sous sur le dollar... À cette nouvelle, une délégation de déposants se rend à Ottawa demander au Premier ministre du pays, Sir Wilfrid Laurier, de voir à ce que le gouvernement les rembourse.

Le 28 décembre, on débusque le fugitif James Herbert qui se terrait dans un élégant cottage de la rue Roy dont il ne sortait que déguisé en femme.

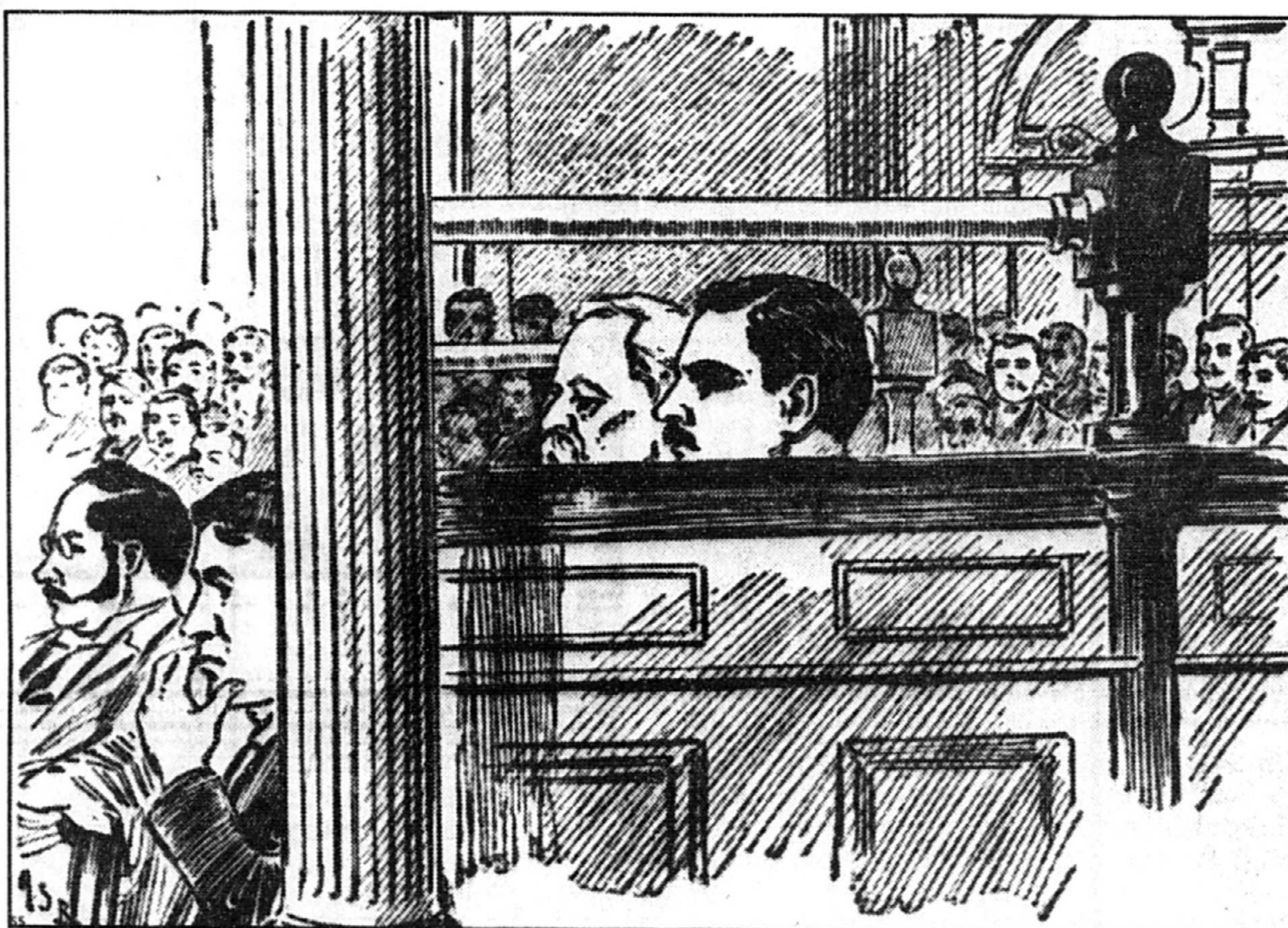
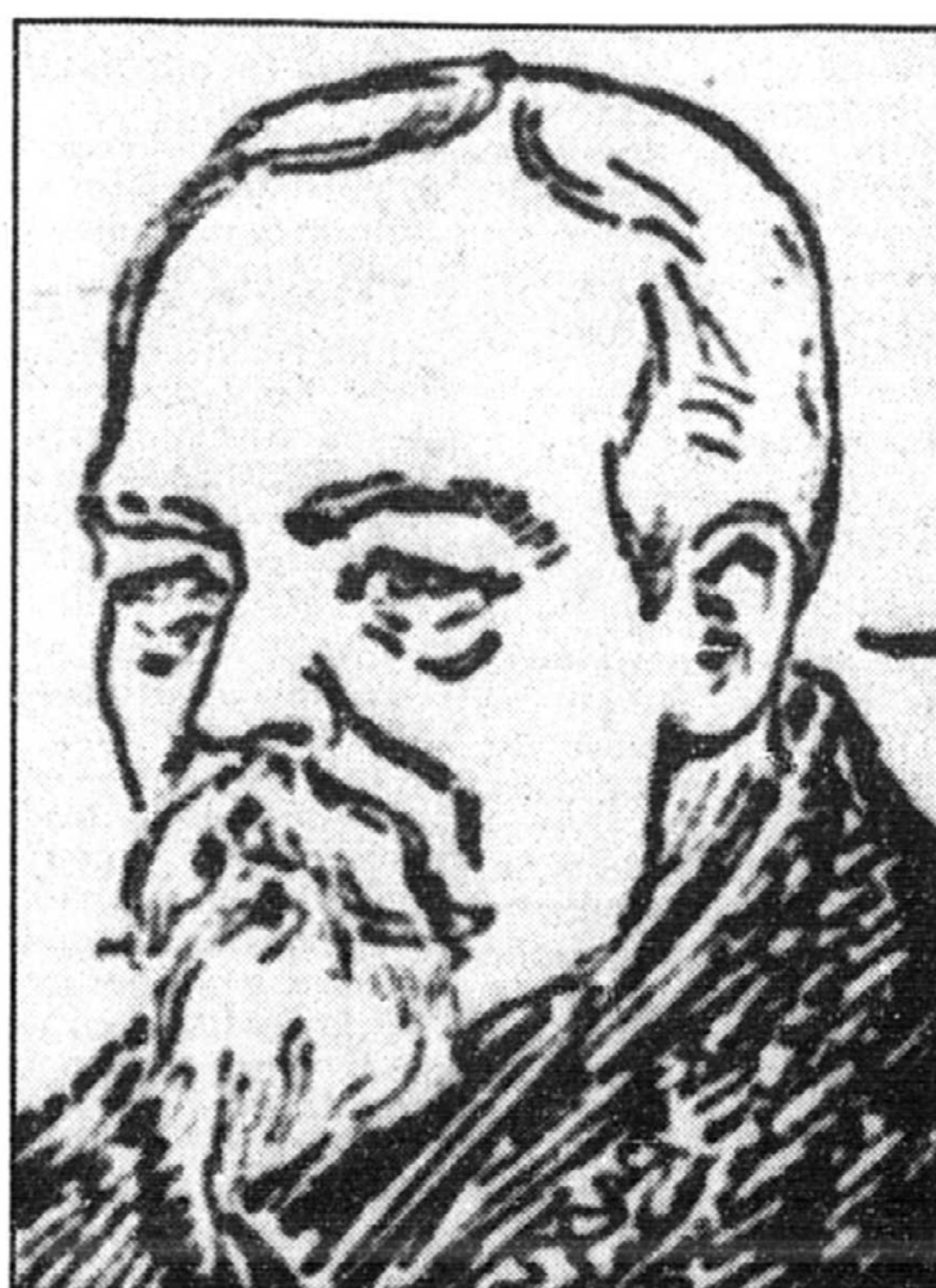
Son arrestation déclenche une série noire de scandales. On annonce que des stars du monde des affaires sont compromises. Dès le lendemain, le fameux financier montréalais James Baxter est accusé d'avoir aidé Herbert à se soustraire à la loi.

On dévoile le pot aux roses, *La Presse* parle d'une «explosion de sensations» et d'un «vol gigantesque». Des cadres de la banque et leurs alliés de l'extérieur, courtiers et hommes d'affaires, se livraient à une spéculation effrénée à la Bourse. Il se perdait beaucoup d'argent, on puisait volontiers dans les réserves de la banque... Au moment de la faillite, les pertes s'élevaient à quelque 170 000 \$!

En mars 1900, Baxter, Lemieux et Herbert écoupent cinq ans de bagne. Le tour des autres ne saurait tarder. En avril, le Club conservateur ouvrit blâme le gouvernement d'avoir refusé de



James Herbert, le payeur chef (à gauche); le financier James Baxter (à droite); Baxter et le comptable Lemieux en cour (ci-dessous).



Herbert Daly et Me C. A. Barnard, respectivement président et directeur de la Home Bank.



venir en aide aux malheureuses victimes de la Banque Ville-Marie. Au premier août, ses liquidateurs commencent à payer cinq pour cent aux déposants «qui ont été victimes d'irrégularités en même temps que de mal administration...»

L'affaire s'estompée dans la brume, il ne sera bientôt plus question de la Banque Ville-Marie. Vingt ans plus tard, on en évoquera la triste souvenir à l'occasion d'un scandale qui éclate à la grandeur du pays.

La chute de la Home Bank

Le 17 août 1923, la nouvelle éclate comme une bombe. La réputée Home Bank, dont le siège social est à Toronto, est tombée en déconfiture. Son passif est estimé à près de dix millions de dollars. Ce n'est pas qu'une mince affaire, elle comptait plus de 60 000 déposants qu'aucune loi ne protégeait... Comment, se demande-t-on, une banque qui, l'an dernier, déclarait un dividende de 187 000 \$, a-t-elle pu s'acheminer aussi rapidement vers la faillite?

Les Canadiens français de Montréal, précise *La Presse*, «sont intéressés dans cette banque pour une somme de 350 000 \$». La levée de boucliers ne se fait pas attendre, les représentants des déposants de tout le pays demandent la tenue d'une enquête royale.

L'affaire pue l'arnaque. Quelques semaines plus tard, on apprend qu'un des

vice-présidents de la faillite, un certain Gough, avait profité de sa position de directeur des Chemins de fer nationaux pour déposer un million de dollars à la Home Bank peu de temps avant la catastrophe et que ce dépôt a été retiré quelques jours plus tard, le temps de mal informer le gouvernement quant au montant de l'actif liquide de l'institution... Un mandat d'arrestation est émis contre le président de la banque, le Torontois Herbert Daly.

La grande presse du pays s'insurge. Le *Globe and Mail* écrit: «Il est incroyable que l'orgie de spéculations sur les immeubles, les terres à bois, et les aventures mercantiles périlleuses avec l'argent des actionnaires et des déposants aient pu se continuer ainsi... L'inspection du service gouvernemental des finances était une simple farce. La banque prenait l'argent de milliers de petits rentiers et de déposants et consacrait ainsi des sommes énormes à la spéculation. Certains directeurs étaient intéressés dans d'autres compagnies qui ont obtenu des prêts de la banque sans fournir de garanties valables...»

Après un tel tollé, le bras vengeur de la justice s'abat sur une bonne douzaine de directeurs de l'institution. Parmi eux, l'avocat Barnard et le colonel Smith, de Montréal. Les cautionnements s'élèvent en tout à plus d'un million de dollars, mais chacun des prévenus regagne sa liberté dans les heures

qui suivent... La petite république des copains tient bon.

Que leur reproche-t-on donc? Les autorités, après enquête, croient que les principaux administrateurs de la banque, dans la période qui a immédiatement précédé la débâcle, ont fait au Ministère des Finances des rapports contenant de fausses données touchant les affaires de l'établissement.

Une commission d'enquête royale

À Montréal comme dans les autres grandes villes canadiennes, on s'inquiète de l'état de santé des grandes institutions financières du pays. Des groupes de pression prient le Premier ministre du Québec, Alexandre Taschereau, de voir à la fondation de banques provinciales.

Les victimes québécoises de la débâcle s'organisent. Les députés, les maires et les curés s'en mêlent. Il y en a plus d'un pour rappeler qu'à la suite de la faillite de la Banque Ville-Marie, voilà près d'un quart de siècle, il fut question d'une loi pour empêcher la répétition d'une mésaventure du genre mais que l'Association des banquiers était intervenue en déclarant qu'une telle mesure n'était pas nécessaire. Or, cette Association s'en lave maintenant les mains...

Le gouvernement cède à la pression populaire et met sur pied une commission royale d'enquête. Il était temps, le scandale a pris une ampleur sans pareille. Dès 1915, les rapports des directeurs

de la Home Bank révélaient une situation qui aurait justifié une enquête et forcé la banque à cesser ses opérations. Le pire aurait été ainsi évité. Mais le pays était en guerre, le ministre des Finances d'alors n'avait pas jugé bon d'intervenir...

Les esprits ne se calment pas. Tant la presse canadienne qu'étrangère fait ses choux gras de l'affaire: la misère règne dans un grand nombre de familles, les marchands se plaignent du retard de la rentrée de leurs créances, la faillite a semé la panique dans plusieurs provinces.

Des esprits éclairés y vont de leurs suggestions. Ainsi, en Chambre, où se multiplient les débats, on suggère que tous les billets de banque soient émis par le gouvernement qui les remettrait aux banques contre garanties. Un autre suggère que l'on mette sur pied un fonds d'assurance qui protégerait les déposants. Des mesures qui sauront venir en leur temps...

En mai 1926, la Commission royale d'enquête siège. Nul n'échappe à son oeil scrutateur, pas même le Premier ministre Mackenzie King qui raconte la visite que lui fit un des directeurs de la Home Bank, trois jours avant la faillite, réclamant un prêt du gouvernement fédéral. Demande qui lui fut refusée...

Deux jours avant la débâcle, le ministre du Travail James Murdoch eut la bonne idée de vider son compte. De là à insinuer qu'il était au courant de ce qui allait se passer, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allègrement. Appelé à comparaître, il reconnaît avoir été prévenu par le vice-président des Communes. À la réflexion, il jugea que des milliers de personnes plus pauvres que lui souffriraient de la faillite et remboursa son retrait. «C'est ma femme qui me décida», ajoute-t-il.

Une poursuite de cinq millions de dollars est logée par les liquidateurs de la banque contre neuf directeurs de l'institution.

Le 9 juin suivant, on annonce le décès du président de la Home Bank, Herbert Daly, à sa résidence ontarienne de Lake Simcoe.

«Pas assez de sang dans les veines»

Un mois plus tard, le rapport du comité des banques de la Chambre des communes, à Ottawa, reconnaît le droit moral des déposants à être remboursés. Ce qui ne signifie pas pour autant que cela sera fait. Il y a loin de la coupe aux lèvres, comme on le verra...

En septembre, un premier verdict tombe: le comptable en chef de la banque est reconnu coupable de négligence. En novembre, c'est au tour de l'avocat montréalais Barnard qui, le premier, est reconnu coupable des trois accusations portées contre lui. Il n'aboutira pas dans un pénitencier, il devra passer moins de deux ans au «Ontario Reformatory», sorte de maison de redressement au régime moins sévère que celui d'une prison. De même, le colonel Smith, aussi de Montréal, devra y passer six mois...

Au cours d'un procès, un cadre de la banque, appelé Stewart, raconte, la voix entrecoupée de sanglots, que tous les administrateurs furent mis au courant de la situation lors d'une réunion tenue à Toronto: «L'expert Calvert nous apprit que la réserve était anéantie, que le capital était rongé et qu'il y avait de gros comptes en souffrance. Feu Herbert Daly, le président, déclara alors qu'il prendrait la responsabilité de toute l'affaire. Il déclara aussi qu'il supporterait l'épreuve jusqu'au bout...»

«Il avoua qu'il connaissait l'état des affaires depuis 18 mois et qu'il ne nous avait rien révélé parce qu'il ne croyait pas que nous eussions assez de sang dans les veines pour supporter le coup. Nous l'aurions abandonné si nous avions connu la situation...»

Aucun des financiers entraînés devant les tribunaux n'en réchappe. Certains écoupent de quelques mois, d'autres d'un peu moins de deux ans d'emprisonnement. Le cas du vice-président Gough est typique. Trouvé coupable sous six chefs d'accusation, son avocat fait valoir qu'il est «un citoyen appartenant à la plus haute société. C'est un vieillard de 60 ans qui a une famille de sept enfants vivant tous à la maison...» Puis le principal intéressé, pâle et nerveux, déclare à son tour: «J'ai fait des erreurs de jugement mais j'ai agi en honnête homme...» Là-dessus, le magistrat Coatsworth réplique qu'il n'a jamais été aussi ému depuis qu'il est sur le banc mais se voit forcé de le condamner à un an moins un jour de réclusion criminelle au Ontario Reformatory...

D'autres grandes questions viennent occuper l'esprit des Canadiens, le silence se fait peu à peu sur l'affaire. En février 1925, Mackenzie King, pressé par le député québécois Saint-Père, promet de bientôt faire une déclaration sur le sort qui attend les déposants de la Home Bank. Voyons voir... En août 1926, on est en campagne électorale, le problème est évoqué, on ne l'a pas encore résolu. Il n'en sera plus jamais question dans *La Presse*...

DIMANCHE PROCHAIN:

L'Université en folie

Religion

L'aumônier militaire Daniel Paquin est au coeur de l'action en Bosnie



JULES BÉLIVEAU

«**S**ur le coup, lorsqu'on nous tire dessus, on n'a pas le temps d'avoir peur. Une seule chose est importante: prendre des décisions. Une des deux fois où ça m'est arrivé, j'étais passager à bord d'une jeep. Dès que j'ai vu les balles traces tout juste devant notre véhicule, j'ai dit au chauffeur: «Tu freines! Tu recules!» Il m'a dit: «Oui mais il y a l'autre jeep en arrière.» J'ai dit: «Recule! Ils vont comprendre...» Il y avait pas loin un garage abandonné avec un mur de briques. J'ai dit: «Tu rentres à l'arrière.» Il m'a dit: «Oui, mais les mines!» J'ai dit: «Mais il y a la route, suis-la, il faut se cacher!» Nous sommes restés là un petit moment. Nous nous sommes parlés un peu. Puis nous avons quitté les lieux en vitesse. Enfin, aussi vite que les jeeps le permettent. Deux ou trois minutes plus tard, nous entendions les tirs de mortier mais nous savions que nous étions hors de danger. C'est là que nous avons pu commencer à avoir peur...»

Daniel Paquin partage tout de la vie des militaires canadiens en mission dans l'ex-Yougoslavie. Comme eux, il éprouve la peur, la frustration et, parfois, des joies difficiles à décrire. Il porte le même uniforme de combat que les 765 hommes et femmes de son groupement tactique. Avec eux, sous son casque bleu des forces de l'ONU, il accompagne des convois humanitaires sur les routes des régions de Visoko et de Sebenica.

Mais un détail important distingue Daniel Paquin des autres membres de l'armée canadienne en Bosnie: il ne porte aucune arme. Le capitaine Paquin est l'aumônier catholique — ou le *padre* — du groupement tactique du 12^e Régiment blindé du Canada, qui s'est enrichi pour les besoins de sa mission de sous-unités du Royal 22^e Régiment, de représentants du 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada, de «médicaux» prêts par d'autres unités et d'un bon nombre de réservistes.

Le capitaine Paquin, qui est reparti pour la Bosnie vendredi dernier après un congé de deux semaines au Canada, cachait mal sa hâte de retrouver sa troupe. «C'est le sentiment d'appartenance. Lorsque ton régiment est en mission quelque part, c'est là que tu veux être.»

«La mort est passée»

Spontanément, le capitaine répond que ce qu'il trouve le plus difficile à supporter en ex-Yougoslavie, c'est la mort. «Je pense que je ne m'y habituerai jamais», dit-il.

L'aumônier parle d'abord des deux militaires canadiens qui ont perdu la vie en novembre dernier lorsque leur véhicule blindé s'est écrasé au bas d'un ravin. «Ils s'appelaient David Galvin et Stéphane Langevin. Nous espérons tellement remplir notre mission sans qu'aucun de nos hommes ne nous quitte de cette façon-là. Mais de voir ces deux corps sur la table de notre hôpital...»

Lorsqu'il était en poste à la base militaire canadienne de Lhar, en Allemagne, Daniel Paquin a assisté à l'agonie et à la mort d'une femme. «Elle était dans son lit. Il y avait là son mari, sa mère, son père. Elle est morte devant nous. J'ai fait les derniers sacrements, nous avons prié. Mais la mort était passée.»

Le capitaine Paquin était depuis peu de temps en Bosnie, l'automne dernier, lorsqu'il est parvenu après de multiples démarches à rencontrer dans leur monastère, à Fojnica, des franciscains dont le supérieur et l'assistant-supérieur venaient d'être assassinés. «Ces deux prêtres étaient des personnes importantes dans leur monastère. Le supérieur était un homme apprécié dans sa région aussi bien par les Serbes et les musulmans que par les catholiques. Il était vu comme un guide spirituel mais il est possible que certains aient commencé à craindre son influence politique. Le 13 novembre, quatre hommes en tenue de camouflage et portant des masques ont demandé à voir les deux moines dans le hall de leur monastère. Ils les ont abattus à coups de rafales de mitraillette. Encore une fois, la mort est passée.»

C'est encore à Fojnica que le capitaine Paquin, tout comme d'ailleurs un bon nombre de militaires canadiens, a frayed surtout avec la mort. Alors que le *padre* et les membres de son groupement tactique s'occupaient à porter secours aux patients de deux hôpitaux psychiatriques abandonnés par leur personnel civil, ils découvraient chaque matin une personne morte au cours de la nuit.

Pour le capitaine Paquin, le plus grand fait d'armes des militaires canadiens en Bosnie semble être celui qu'ils ont accompli... sans leurs armes.

Les militaires canadiens partis de Valcartier l'automne dernier, ont accompagné de nombreux convois humanitaires sur des routes parsemées d'embûches de toutes sortes. Plusieurs ont été la cible de tireurs invisibles et se comptent chanceux de s'en être tirés généralement indemnes. Par leur seule présence à Sebenica, une enclave musulmane, 175 Canadiens du Royal 22^e Régiment sont parvenus jusqu'ici à éviter l'exil d'une population de 40 000 personnes.

Mais ce qui s'est passé dans les deux hôpitaux psychiatriques de Fojnica rend le capitaine Paquin intarissable.

«Dans un des deux hôpitaux, raconte le *padre*, nous nous sommes trouvés en présence d'environ 275 enfants et jeunes adolescents répartis sur six étages et dont seulement deux employées civiles



L'aumônier Daniel Paquin (à droite) en compagnie d'un des survivants du massacre du 13 novembre dans le monastère de Fojnica, le père Tomislav.

essayaient encore de prendre soin. La première journée, après nous être déployés pour assurer la sécurité du secteur, nous avons désigné la moitié de la troupe... pour changer des couches. Nous avons fait cela de huit heures du matin à trois ou quatre heures de l'après-midi. J'ai vu à ce moment-là dans ce décor invraisemblable — il y avait des excréments partout! — des militaires extraordinaires. Il faut dire que nos gars et nos filles sont âgés en moyenne de 23 ans et que la plupart, on s'en doute bien, n'ont jamais changé la couche de leur frère ou de leur neveu. J'ai vu des jeunes, par exemple des militaires du peloton anti-chars, se transformer en *nurses*, en gardes-malades remplis d'amour, et sortir de là grandis.»

À l'hôpital des adultes, les militaires canadiens ont fait sensiblement les mêmes gestes, se liant d'amitié avec des personnes souvent beaucoup plus âgées qu'eux et dont ils ne connaissaient absolument pas la langue.

Des militaires parfaitement rompus à la discipline et au maniement des armes ont fait des confidences étonnantes à leur aumônier. Certains lui ont avoué qu'ils n'avaient jamais pu jusque-là regarder une personne handicapée et encore moins lui manifester des signes de tendresse. D'autres lui ont dit, projetant sans doute sur leur interlocuteur une grande partie de ce que leur avait donné leur expérience: «Les hôpitaux de Fojnica, *padre*, ça va être votre histoire de guerre!»

Et la messe?

Le capitaine Paquin ne manque pas de célébrer la messe au camp de Visoko ou là où il accompagne des contingents de sa troupe. Il le fait toujours le samedi et le dimanche et parfois sur semaine. Mais, comme dans l'ensemble du Québec, la pratique religieuse ne rejoint guère plus de 15 p. cent des militaires canadiens et québécois en mission à l'étranger.

«Nos jeunes ne sont pas très familiers avec la liturgie, le rituel sacramentel et la symbolique religieuse, explique l'aumônier militaire. La dernière fois qu'ils ont participé à une eucharistie remonte souvent à leur première communion ou à leur confirmation. Mais en mission, à cause du danger, le sacrement de la réconciliation est plus populaire — même si je n'aime pas utiliser ce mot. Et les militaires aiment bien que je leur donne des cartes de prières, des dzinziniers, et ils me demandent souvent des bénédictions.»

Le capitaine Paquin trouve manifestement significative la remarque que lui font parfois des membres de sa troupe: «On comprend que vous n'ayez pas d'arme et que vous n'ayez pas besoin de notre protection. Vous, c'est le bon Dieu qui vous protège!»

Pour le *padre* du groupement tactique du 12^e Régiment blindé du Canada, le rôle d'un aumônier militaire consiste d'abord à être proche de ses compagnons. C'est de là que lui viennent ses autres fonctions de guide spirituel, confident, conseiller, «oreille» de l'état-major au sein de la troupe et représentant de celle-ci auprès de celui-là, etc.

Des militaires satisfaits d'avoir réussi un bon coup, frustrés de ne pas y être parvenus, accablés de nostalgie en pensant à des personnes qu'ils aiment ou pris de crises de larmes devant les atrocités d'une guerre absurde — cela aussi existe, même si on ne le crie pas sur les toits — disent parfois à leur aumônier: «*Padre*, ça nous aide que vous soyez là.»

Des mots comme ceux-là, pour le capitaine Paquin, semblent plus précieux qu'une grand-messe!

De plus en plus, l'armée canadienne enverra ses jeunes soldats à la guerre

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ «Si le danger vous intéresse...» Voilà un slogan que nos Forces armées n'utiliseront jamais. Pourtant, elles devraient. Car, bientôt, c'est tout ce qu'elles auront à offrir aux jeunes Canadiens qui se bousculeront aux portes de ses centres de recrutement en quête d'un avenir meilleur.

Bientôt, des scènes aussi pénibles que celles de soldats canadiens se faisant bousculer à l'autre bout de la planète par des éléments armés hostiles risquent de devenir monnaie courante.

Au cours des années à venir, l'armée canadienne aura besoin de milliers de jeunes soldats pour les envoyer à la guerre... Ou, plutôt, pour les envoyer partout où il y aura guerre ou risque de guerre. Aujourd'hui, c'est la Bosnie. Demain, ce sera peut-être Haiti, le Salvador, le Mozambique ou l'Afrique du Sud.

Voilà qui fera regretter le bon vieux «temps de la Guerre froide» où les Forces armées faisaient miroiter voyages, formation et études gratuites pour recruter leurs jeunes soldats.

«Si la vie t'intéresse», disait la publicité. Franche camaraderie et activités sportives garanties. Avec, en prime, un séjour à Lahr ou à Chypre. Ce n'était pas le Club méditerranée, mais pas loin.

Professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu,

M. Harold Klepak explique que le Canada s'apprête à procéder à une révision en profondeur de ses politiques de défense et à une restructuration majeure des Forces armées: «L'avenir est à un plus grand engagement du Canada à l'étranger.»

Ce que confirme sans ambiguïté le programme du Parti libéral du Canada: «Face à la demande grandissante pour des opérations de maintien de la paix partout dans le monde, le Canada doit tenter de répondre aux besoins en équipements et en entraînement d'une nouvelle génération de forces de maintien de la paix. De concert avec les autres pays, le Canada doit consolider les organisations internationales et les doter d'effectifs mobiles et bien formés, capables de remplir des missions de pacification et de maintien de la paix.»

Passée totalement inaperçue à l'époque, cette intention politique a été rendue publique le 26 mars dernier par la critique libérale pour les questions de défense, M. Bill Rompkey.

L'annulation du contrat de 4,4 milliards des hélicoptères EH-101, aussi spectaculaire fut-elle, découle directement de cette nouvelle volonté politique: la marine et l'aviation verront leur rôle réduit au profit de l'armée. Autrement dit, les économies réalisées avec les hélicoptères permettront d'acheter des camions, des blindés et de l'artillerie lourde.

Voilà, à prime abord, une situation terriblement paradoxale:

pourquoi doter des forces de maintien de la paix d'un arsenal de guerre offensif? Parce que, à la lumière de leur expérience en Bosnie, les Britanniques ont établi une nouvelle doctrine en la matière, précise le professeur Klepak: «Jusqu'à-là, une force de maintien de la paix reposait sur la présence de fantassins armés de leurs seuls fusils et soutenus par de l'artillerie légère. Cela n'a pas donné les résultats escomptés car ils sont incapables de s'imposer sur le terrain face à des belligérants déterminés.»

Analyse à laquelle souscrit entièrement M. Charles-Philippe David, lui aussi professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu: «À l'avenir, les forces d'intervention tendront à imposer la paix. Il faudra donc leur en donner les moyens.»

L'Agenda de la paix publié récemment par le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, affirme qu'il appartient désormais à la communauté internationale de prévenir et de désamorcer les guerres.

Déterminées à accroître leur rôle d'intimidation militaire, les Nations unies souhaitent disposer de forces militaires qui pourraient être déployées un peu partout sur la planète dans les 48 heures. C'est à un Canadien, le général Maurice Baril, qu'a été confié l'organisation de cette force. Les experts prévoient que, idéalement, les Nations unies pourraient avoir besoin de 500 000 hommes d'ici l'an 2000.

SEARS

Attendez-vous à plus

UTILISEZ VOTRE CARTE SEARS ET NE PAYEZ PAS AVANT AOÛT 1994 SUR PNEUS ET SERVICES AUTO

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 15\$ de frais d'administration. Offre en vigueur jusqu'au 2 mars 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.



Tous les pneus neufs Sears sont garantis contre les avaries routières et ils sont installés gratuitement sur les jantes standard en acier

Dimensions	Sears ord., ch.	Soldé, ch.
P145/80R12	62,99	49,99
P155/80R13	69,99	56,99
P165/80R13	74,99	60,99
P175/80R13	80,99	65,99
P185/80R13	83,99	69,99
P185/75R14	87,99	72,99
P195/75R14	90,99	74,99
P205/75R14	95,99	79,99
P205/75R15	98,99	83,99
P215/75R15	102,99	86,99
P225/75R15	109,99	91,99
P235/75R15	117,99	97,99
P175/70R13	83,99	69,99
P185/70R14	87,99	73,99
P195/70R14	92,99	77,99
P205/70R14	97,99	81,99
P205/70R15	104,99	89,99
P215/70R15	110,99	94,99

RABAIS 13-20\$

GUARDSMAN RESPONSE XL

Robuste radial toute saison ceinturé d'acier offrant une excellente traction sur pavé sec ou mouillé. Série aspect 70 à code-vitesse 'S' pour vitesse jusqu'à 180 km/h. Série N° 71000.

Pour votre sécurité, ne montez pas de pneus radicaux avec d'autres types de pneus. Sears vous conseille de respecter les limites de vitesse autorisées

VÉRIFICATION GRATUITE DE LA BATTERIE ET DU SYSTÈME DE CHARGE

TOUT FORMAT, UN SEUL PRIX



DIEHARDMD 6325
9999

avec reprise*
Nouveau bas prix! Notre plus puissante batterie; 900 A pour démarrage à froid. Garantie* de 6 ans et remplacement gratuit pendant 1 an. Série N° 66000. Était ord. 109,99 à 122,99.

*Détails complets de la garantie en magasin



BATTERIE DIEHARDMD 7999

avec reprise*
Nouveau bas prix! Batterie avec garantie* de 66 mois; remplacement gratuit pendant 12 mois. Choix de 3 formats pour la plupart des véhicules. Série N° 66000. Était ord 89,99 à 104,99.

LA CLÉ DE

L'ULTRA SERVICE^{MC}

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 MARS 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étal.' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770. Brossard: 465-1000. LaSalle: 364-7310. Laval: 682-1200. St-Bruno: 441-6603. Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861. Lévis: 833-4711. Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222. Arthabaska: 357-4000. Chicoutimi: 549-8240. Drummondville: 478-1381. St-Jean: 349-2651. St-Jérôme: 432-2110. Sherbrooke: 563-9440. Sorel: 746-2508. Trois-Rivières: 379-5444. St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc. Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Cartes de souhaits
Remerciements
Invitations
Faire-part
Tableaux

Photos illustrant les plantes décrites dans
La Flore Laurentienne
du frère MARIE-VICTORIN

Aussi: aquarelles, encres de Chine, collages, textes de poésie et autres.
EXCLUSIF—PERSONNALISÉ—SIGNÉ

OUELLETTE Marie-Anne Liliane NICHOLÉ

Atelier Bagatelle inc. 1160, premier rang Saint-Edouard, Saint-Prospère-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

(418) 328-8154

Pour le plaisir
de s'exprimer
en BEAUTÉ

La Jeune Presse

ACTUALITÉ

Dites-le avec des fleurs

■ Une fièvre romantique terrasse encore une fois, à la Saint-Valentin, les étudiants et membres du personnel du Collège Jean-de-Brébeuf. Pour la quatrième année consécutive, chacun peut révéler ses penchants à l'être aimé en lui envoyant, par l'entremise du service de livraison bénévole du collège, une innocente rose rouge.

La procédure est fort simple. Il suffit de se départir de trois ou cinq dollars (pour une ou deux roses, selon l'intensité de ses transports ou le volume de son portefeuille), de couvrir une petite carte rose de déclarations ou de mystère et de donner le nom et l'heure de l'élue(e) de son cœur.

Les livreurs-bénévoles vont de local en local, interrompant les cours pour donner leurs roses aux quelque cinq cent chanceux. «La tâche est parfois embarrassante, raconte André Paquette, le responsable du projet. Les livreurs peuvent se tromper de local ou de destinataire.» Cette année, les musiciens de l'orchestre du collège accompagneront les livreurs dans leurs tournées et joueront des pièces de circonstances.

L'opération remporte chaque fois un très grand succès. «Ça devient presque comme un jeu. On ne fait certainement pas ça dans le but de ramasser de l'argent», avoue M. Paquette.

C'est d'ailleurs l'une des membres du C.A.S., Annie Pageau, qui en 1990 a conçu et défendu son projet devant des collègues plutôt sceptiques. Mais le scepticisme a vite fait place à un enthousiasme débordant, devant l'importante participation de la petite communauté académique. Tant les garçons que les filles (qui sont pourtant plus nombreuses au collège), et que les professeurs participent dans ce qui constitue une activité «palpitante» qui unit tout le monde et qui brise la monotonie et l'insupportable rigueur du mois de février.

Simon-Jimmy PROULX
Collège Jean-de-Brébeuf
Montréal

AGENDA

■ Qui vous offre la chance de passer la semaine les yeux rivés devant un grand écran, sans déboursier un sou? Eh bien, c'est le cégep Maisonneuve qui organise une Semaine du cinéma, du 14 au 18 février. Six films sur le thème *Amour et sexualité* seront présentés à l'auditorium du cégep, du lundi au vendredi (sauf le jeudi), à 19 h. Les longs-métrages *Dracula*, *Fatale*, *Henry and June*, *Mauvais sang* et *Le sexe des étoiles* vous donneront sûrement d'agréables frissons. Il est à noter que le 15 février, un deuxième film, *Le singe bleu*, une réflexion poétique sur la vie, la mort et le SIDA, sera projeté, à 12 h 30.

■ Pour la Saint-Valentin, le cégep Bois-de-Boulogne invite les jeunes amoureux et les cœurs eseuillés à un Midi-Bouffe sur le thème «Les olympiades amoureuses sans gagnants ni perdants». Des conférenciers qui en ont assez de lier trop souvent l'amour et la sexualité aux MTS veulent amener les participants à échanger sur la performance amoureuse et les différents types d'amour recherchés. Rendez-vous au pavillon Ignace-Bourget avec votre lunch ou un repas acheté à la cafétéria du cégep, le 14 février à 12 h.

■ Le cégep Lionel-Groulx (Sainte-Thérèse) accueille Jean Vanasse, un instrumentiste qui joue du vibraphone, un parent du xylophone et le contrebassiste Frédéric Alarie dans le cadre des populaires Jeudi-Jazz. Le 17 février prochain. Les musiciens se produiront au Café étudiant à 20 h 45.

Sophie MARSOLAIS

LA JEUNE PRESSE est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information. Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808). Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

«Une affaire de contenu, pas de contenant», selon Marc-Hugo Dupré, disc-jockey à CISM-FM.

Des bénévoles envahissent la bande FM

■ La bande FM est parsemée de toutes sortes de sonorités bizarres. À force de s'y promener, on finit par trouver des sons qui s'adaptent à notre personnalité. Mais si on fait un petit effort et qu'on dirige l'indicateur vers l'extrême-gauche de la bande, on retrouve deux stations mystérieuses et originales. Ces stations, ce sont des radios étudiantes: CISM 89,3 et CKUT 90,3.

Une radio étudiante, c'est une station radiophonique qui est fondamentalement associée à une maison d'enseignement, qu'elle soit universitaire, collégiale ou secondaire. Beaucoup d'entre elles diffusent leurs émissions sur un réseau interne et ne sont écoutées que par les étudiants qui en fréquentent l'institution.

Mais, dans quelques rares cas, des stations réussissent à obtenir un permis de diffusion. Ainsi, elles entrent dans le vaste réseau des postes que vous pouvez syntoniser dans votre voiture ou avec votre baladeur. À Montréal, ce sont les radios de l'Université de Montréal, en français, et de l'Université McGill, en anglais, qui nous parviennent par le biais des ondes FM.

Ces stations offrent une programmation en marge de ce qui s'entend habituellement sur le réseau FM. Elles misent sur le contenu et cherchent à faire découvrir de nouvelles idées et de nouvelles musiques. Le format des émissions y est différent, de même que les gens qui en assurent l'animation. En fait, les personnes qui gèrent, qui animent et qui mettent en ondes les émissions de ces stations sont des bénévoles. Des passionnés de la radio. Seulement à CISM, on peut compter plus de 270 bénévoles, tous passionnés, qui assurent la diffusion 24 heures par jour, sept jours par semaine.

De la vraie radio

Selon Jacques Larue-Langlois, enseignant en journalisme radiophonique à l'UQAM, la plupart des jeunes qui travaillent dans les radios étudiantes ne veulent pas faire de la radio étudiante. Ils veulent faire de la vraie radio. On n'a donc pas affaire à une radio étudiante, au sens strict du terme.

C'est une radio intelligente et audacieuse, contrôlée par des jeunes et destinée à un vaste groupe d'auditeurs de tous âges. Pour les jeunes, faire de la radio est un moyen facile d'accès et peu complexe pour réussir à communiquer leurs idées.

«La radio, ça peut se faire tout seul», dit Jacques Larue-Langlois.

CULTURE

«En télé, ça prend du monde! C'est tellement lourd et complexe qu'on ne peut pas faire de reportage à moins d'être quatre, ni d'émission à moins d'être douze.» À la radio, un animateur peut partir à la recherche d'une entrevue seul et en assurer le cheminement jusqu'à la mise en ondes, sans avoir à comprendre la machinerie imposante qui se cache derrière plusieurs médias comme la télévision. «En plus, derrière un microphone, tu n'as pas besoin de penser à ton look, à l'éclairage ni au cadrage», poursuit M. Larue-Langlois.

Le principal problème que les jeunes éprouvent en arrivant derrière le micro, c'est le langage. Plusieurs savent que certains mots sont inutilisables lorsqu'on s'adresse à un public mais ils ne savent pas comment les remplacer. Cela laisse souvent entendre des organisations grammaticales fort audacieuses.

En plus de ce problème, les animateurs s'adonnent souvent au «mimétisme», comme l'explique André Giguère, directeur de la programmation à CISM. Ils essaient d'imiter ce qu'ils entendent chez les autres diffuseurs et ils ne laissent pas leur personnalité dominer. «Nous, ce qu'on encourage, affirme Giguère, c'est l'originalité, la réflexion et l'intelligence. Les vedettes qui s'écourent parler, c'est pour les autres stations».

Comité d'écoute

Lorsque les stations radiophoniques reçoivent des projets d'émissions venant de l'extérieur, un comité d'écoute est formé et les maquettes sont évaluées. On estime qu'environ un projet sur sept est intéressant et admissible sur une programmation régulière. Les membres de ce comité veulent des gens qui sont cohérents et qui savent utiliser un minimum d'élocution, constate Marc-Hugo Dupré, lui-même animateur sur les ondes de CISM.

Les projets qui sont bien construits et qui résultent d'un effort notable sont toujours considérés. Même si certains projets sont refusés parce qu'ils ont déjà des équivalents en ondes, les animateurs potentiels sont appelés à relever d'autres défis et réussissent à se faire une place sur les ondes.

En bout de ligne, lorsqu'une émission est créée et qu'elle se retrouve en ondes, son succès n'est pas assuré. En fait, chaque animateur doit conquérir un groupe d'auditeurs et susciter un intérêt.

Mais, le problème majeur de la radiodiffusion, c'est que la présence médiatique est presque aussi importante que l'émission elle-même dans une quête vers le succès. «Pour qu'une émission fonctionne, il faut qu'on en ait parlé ailleurs», lance Jacques Larue-Langlois.

Et, les radios étudiantes n'ont pas les moyens de se permettre un agent de presse pour assurer la promotion des émissions. Mais quand même, certaines d'entre elles réussissent à attirer plusieurs oreilles attentives, comme La Grande Traversée, le «retour à la maison» de CISM, qui assume déjà une bonne quantité de fidèles en fin d'après-midi, la semaine. Ce qui fait le succès de cette émission, selon Marc-Hugo Dupré, un des animateurs, c'est la recherche musicale et le contenu offert.

Pour lui, «c'est une affaire de contenu, pas de contenant». Les auditeurs cherchent à être informés intelligemment et c'est ce que l'équipe des radios étudiantes cherche à leur donner. De plus, la recherche musicale est fort complexe. Le choix des pièces choisies doit être axé sur la découverte et la nouveauté. Les auditeurs doivent être surpris et charmés. D'ailleurs, à ce sujet, on peut mentionner que les radios étudiantes sont à l'origine du succès qu'ont connu des groupes comme Vilain Pingouin, French B et Me, Mom & Morgentaler.

Montréal choyée

Pour l'avenir, on ne croit pas que les radios étudiantes vont se multiplier sur la bande FM. Déjà, avec deux stations de ce genre, Montréal est choyée. Mais, leur présence continuera d'assurer une certaine originalité sur les ondes et d'offrir un lieu d'apprentissage pour les passionnés de radio qui veulent faire carrière dans le domaine.

C'est le cas de plusieurs personnalités, qui ont commencé à CISM, comme Marie Plourde, Véronique Cloutier et Philippe Fehmiu, tous trois passés à Musique Plus par la suite. Mais attention, pour ceux qui désirent s'orienter vers le journalisme radio, Jacques Larue-Langlois donne un précieux conseil: «obtenez un diplôme dans une faculté quelconque, en droit, en sciences politiques ou autres, puis ensuite, si vous avez le goût de communiquer, à ce moment-là, apprenez à faire de la radio!»

Louis MARCOUX
Cégep Ahuntsic
Montréal

ACTUALITÉ

Tout un tabac!

■ Avec la récente baisse des taxes, les propriétaires de dépanneurs sont heureux, les ministres de la santé sont révoltés, les Mohawks débute la contrebande de poulets surgelés et de nombreux petits vendeurs perdent leur gagne-pain. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, la contrebande de cigarettes ne sera pas enrayée du tout au tout, et surtout pas dans les institutions scolaires.

Alors qu'il y a à peine quelques jours, les vendeurs de cigarettes de contrebande faisaient la joie de leur portefeuille et des consommateurs dans les cégeps et les universités, ces marchés se sont littéralement écroulés depuis la baisse des taxes. «Je vendais environ pour 1000\$ de cigarettes par semaine, de dire une vendeuse de la Rive-Sud, mais maintenant, j'ai de la misère à écouler mon stock...»

À la Coopérative d'Édouard Montpetit, bien que Pierre Bourque, administrateur, dénote un manque d'information, on a pu observer «une véritable folie furieuse, la première journée». Depuis, l'accalmie ne s'est pas encore tout à fait installée, mais les ventes demeurent supérieures à ce qu'elles étaient avant la baisse des taxes. La coop profite donc de l'effondrement total du marché noir qui sévissait entre autres au café étudiant de la place.

Quant aux étudiants, la plupart des fumeurs interrogés (autre un rare patriotique!) ont déclaré se procurer régulièrement des cigarettes de contrebande, mais être heureux de pouvoir maintenant acheter leurs sucettes à cancer en toute légalité. Aucun étudiant-fumeur des niveaux collégial et universitaire n'a dit continuer cette

habitude, pourtant bien ancrée, d'aller voir le gars du café ou la fille du métro...

Mais il en est tout autrement pour le niveau secondaire. En effet, le gouvernement ayant resserré son étai et augmenté les amendes, maintenant 50000\$ pour les commerçants qui vendraient des cigarettes aux mineurs, les petits dealer du secondaire devraient selon toute probabilité conserver leur part du marché.

Ce sont les élèves de 2^e secondaire qui seraient les plus gros acheteurs, étant également ceux qui ont le plus de difficultés à s'en procurer sur les marchés légaux, la carte d'identité étant maintenant exigée pour l'achat de produits du tabac. Pour les autres niveaux, un vendeur de Mont St-Louis enregistre une baisse en 3^e secondaire et une remontée en crescendo pour les 4^e et 5^e secondaires.

Ce même vendeur gagne de 30 à 50\$ par semaine avec son petit commerce illicite. «L'argent que je fais sert à ma consommation personnelle de cigarettes et de drogues, et pour mes dépenses». Il est également distributeur de drogues et d'alcool. Il a pu débiter son trafic grâce aux conseils d'une voisine qui était elle-même «détaillante»...

La police à l'école? Il est plus que probable qu'en plus des abords des réserves amérindiennes, les policiers aient à multiplier les descentes dans les institutions secondaires pour contrer le phénomène dans ce qui risque de devenir le dernier bastion de la contrebande de cigarettes.

Marie-Anne LARAMÉE
Collège Édouard-Montpetit
LONGUEUIL

ÉCOLES

Les Jeunes entreprises

■ Les Jeunes entreprises sont un programme offert aux étudiants du Secondaire et du Cégep. Ce programme vise à initier les jeunes aux affaires, de la manière la plus réaliste possible.

Louis-Philippe Ouimet, 17 ans, est le président d'une jeune entreprise nommée «Pro-Pac». Au début du mois d'octobre, son professeur d'économie ainsi que le porte-parole d'une société conseil, Unitel, lui ont donné la possibilité de s'inscrire au programme. Comme des centaines d'autres jeunes, il a tenté sa chance.

Convoqué à une première réunion, il ne savait trop à quoi s'en tenir. C'est lors de cette rencontre qu'il a été intégré à un groupe de 28 jeunes pour créer une entreprise. Ils se rencontrent pendant deux heures et demie une fois par semaine.

La première étape consistait à choisir le produit qu'ils désiraient mettre en marché. Ils pouvaient transformer un produit (exemple: faire des imprimés sur des chandails), en créer un nouveau. Après discussion, ils ont opté pour le deuxième choix en décidant de produire des boîtiers à cigarettes.

Des élections ont lieu lors de leur quatrième rencontre, et Louis-Philippe est élu président. Cinq vice-présidents sont également élus pour s'occuper respectivement de l'administration, des finances, du marketing, de la production et du personnel.

Comme une entreprise réelle, Pro-Pac doit émettre des actions pour se financer: elle met donc en vente 70 actions, au coût unitaire de 5\$. Le montant peut sembler élevé, mais les coûts de production le sont également. Par exemple, l'entreprise a dû se procurer 1000 boîtes de carton au

coût d'environ 200\$. Elle doit aussi payer un loyer pour le local qu'elle occupe. Finalement, un salaire est fixé pour chaque membre de l'entreprise.

Une société-conseil — dans leur cas il s'agit d'Unitel — met un conseiller à la disposition de la jeune entreprise. «Les adultes ne sont là que pour nous guider; ils nous laissent voler de nos propres ailes», raconte Louis-Philippe, et c'est ce que j'aime des Jeunes entreprises».

Les actions émises et le matériel acquis, la production commence. Les ventes peuvent être faites à mesure que les boîtiers sont produits. Ils se vendent au prix de 4,32\$, taxes en sus. Afin d'aider les membres à augmenter leurs ventes et leur permettre de se rencontrer, les organisateurs du programme leur donnent l'opportunité de participer à deux ventes durant l'année. Chaque entreprise peut louer un kiosque. La première de ces ventes a eu lieu au cégep Ahuntsic avant les Fêtes. La prochaine aura lieu les 2, 3 et 4 mars au Complexe Desjardins.

Jusqu'à présent, Pro-Pac ne peut produire ses boîtiers assez rapidement pour combler la demande. «On ne savait pas si les gens allaient apprécier et acheter notre produit. A ma grande joie, tout fonctionne pour le mieux».

Les Jeunes entreprises ne sont pas éternelles. Au mois d'avril, tout sera terminé et des prix seront remis aux meilleurs.

Catherine VEILLEUX
Collège Mont-Saint-Louis
Montréal

* Cet organisme international est sans but lucratif. Il est donc financé par l'entreprise privée et par des dons privés. Fondée en 1919, les Jeunes entreprises sont aujourd'hui inscrites dans plus de mille communautés aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde.

Une drôle de gang «sévit» à l'école Émile-Legault

■ On entend de plus en plus parler du «phénomène des gangs de jeunes». Ce qui retient surtout l'attention, ce sont les querelles qui opposent des jeunes d'une origine à une autre, avec généralement des résultats désolants... Dans quelques jours, soit les 17 et 18 février, des jeunes dont les parents sont de 78 nationalités différentes et issus des 5 grandes religions se retrouveront dans les mêmes locaux pendant 24 heures. Imaginons ça d'ici: des Juifs et des Palestiniens, des Iraniens et des Iraquiens, des Serbes et des Croates, etc. N'y a-t-il pas là un mélange... explosif? Ne vaudrait-il pas mieux prévenir la police? Non, pas du tout.

Ce qui se dessine n'est pas un autre «phénomène des gangs» mais... plutôt une «gang phéno-

ménale»! En effet, près de 200 étudiants de 3^e, 4^e et 5^e secondaires (14, 15 et 16 ans) de la Polyvalente Émile-Legault à Saint-Laurent — c'est près du quart des étudiants de l'école! — ont décidé d'unir leurs points en commun plutôt que d'opposer leurs différences et de vivre un jeune de 24 heures. Des membres du personnel de l'école — directeur, professeurs et agents de sécurité — ont aussi accepté de vivre cette expérience.

Le but poursuivi par ces jeunes est d'amasser des fonds par le biais d'un «Jeun-athon» afin de permettre à des enfants handicapés du Québec de séjourner au Camp Papillon (de la Société pour les enfants handicapés du Québec), situé à Saint-Alphonse-Rodriguez.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe Pontologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A PARIS



Il n'a pas son tombeau au Panthéon.

1. Dans quelle gare peut-on prendre un train pour la Bretagne?
2. Où réside le premier ministre?
3. Que signifie le sigle RATP?
4. Sur quelle île se trouve Notre-Dame de Paris?
5. Lequel de ces personnages suivants n'a pas son tombeau au Panthéon: Voltaire, Rousseau, Jean Jaurès, René Cassin, Charles de Gaulle, Victor Hugo?
6. Dans quel arrondissement se trouve le jardin du Luxembourg?
7. Dans quel parc Louis XIII a épousé Anne d'Autriche?
8. Quelle sorte de bâtiment est la Salpêtrière?

B HYDRO-QUÉBEC

1. Quel est, sur le réseau, le plus haut barrage en béton?
2. Quel est le plus haut barrage en remblai?
3. Quel est le plus grand réservoir?
4. Quelle centrale a un volume d'excavation aussi considérable que celui du canal de Panama?
5. En quelle année fut fondée Hydro-Québec?
6. Quelle est la centrale thermique la plus puissante?
7. Quel est le type de courant électrique entre les postes Radisson-Nicolet-Des Cantons?
8. Quel réservoir a sa forme due à l'impact d'une météorite?

C SUPER BOWL

1. Quel joueur a porté le ballon 20 fois et a gagné 191 verges lors du XVIIe Super Bowl en 1984?
2. Qui était l'entraîneur des Chiefs de Kansas City lors de leur victoire de 23 à 7 contre Minnesota en 1970 (Ive)?
3. Quel joueur des Cowboys avait capté une longue passe par un plongeon spectaculaire lors du XIIe Super Bowl en 1978?
4. Qui fut le joueur du match au XXVe Super Bowl?

5. Quelle équipe a été battue par Chicago en 1986?
6. Lors du XVIe Super Bowl (1982), l'équipe perdante avait obtenu 356 verges de gain contre 275 pour l'équipe gagnante. Quelles étaient ces deux équipes?
7. À quelle position jouait Ray Wersching des 49ers en 1982?
8. Pour quelle équipe jouait Larry Csonka, joueur du match en 1974 (VIIe Super Bowl)?

D MUSIQUE

1. Sous quel nom est mieux connue Jeannine de Bellefeuille?
2. Quel chanteur a sa biographie intitulée *Avant de m'en aller*?
3. Quel est le vrai nom de Boule Noire?
4. Quel groupe était composé de Michel Caron, Gilles Girard, Jean-Clement Drouin, Serge Drouin et Pierre Thérien?
5. De quel groupe était membre Pierre Flynn?

6. Qui a composé trois chansons exprès pour l'Expo 67 dont *La Ronde*?
7. Pour quel violoneux André Gagnon avait écrit un concerto pour «lui» et orchestre?
8. Qui chante *Sèche tes pleurs*?
9. Quels sont les prénoms des soeurs McGarrigle?
10. Quel groupe était formé de musiciens qui se réunissaient au studio d'enregistrement du bassiste Roland «Bill» Gagnon?



Le vrai nom de Boule Noire

E ASSOCIATION

Associez les villes européennes avec leur pays.

- | | |
|---------------|--------------------|
| 1. La Corogne | a. Auriche |
| 2. Lodz | b. Norvège |
| 3. Bregenz | c. Espagne |
| 4. Sienne | d. Pologne |
| 5. Mulhouse | e. France |
| 6. Lindau | f. Suisse |
| 7. Vevey | g. Hongrie |
| 8. Bristol | h. Grande-Bretagne |
| 9. Debrecen | i. Allemagne |
| 10. Bergen | j. Italie |

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Scrabble

Pierre Q.T. Nguyen

Un blitz, c'est rapide

La fin de semaine dernière, se jouait simultanément à La-Salle, à Québec, et également en France, en Belgique et en Suisse, un tournoi de trois parties blitz. Lors d'une partie ordinaire, les joueurs disposent de trois minutes à chaque coup pour trouver le mot qui rapporte le plus de points. Dans un blitz, le temps de réflexion, ou de panique, est réduit à une seule minute... c'est rapide, très rapide comme tempo.

Pour la plupart des scrabbleurs, le premier coup se joue assez bien; mais pour les coups subséquents, il y a de plus en plus de lettres qui se rajoutent sur la grille, les emplacements possibles pour les mots à jouer se multiplient, les soixante secondes semblent se rétrécir à chaque coup, c'est la panique la plupart du temps, le stress augmente sans cesse... À la fin de la partie, on est prêt pour la suivante... Mordus ces joueurs de scrabble, me direz-vous. Je ne peux le nier.

Naturellement, les parties blitz ne sont pas très prises des néophytes car, pour le débutant au scrabble duplicate, les trois minutes sont déjà bien assez courtes. Ce n'est toutefois pas une raison pour ne pas essayer de jouer une partie duplicate dans un club de la région. On s'habitue assez rapidement à gérer le temps qui nous est alloué... en partie régulière, bien entendu!

Pour en revenir au tournoi en tant que tel, c'est le Français Jean-François Lachaud, selon les résultats connus, qui remporte ce premier tournoi Blitz international avec un score de 2621 points sur une possibilité de 2736, soit 95,80%. Le Français Marc Treiber, champion du monde 1992, et le belge Jean-Pierre Hellebaut suivent avec 2574 et 2560 points respectivement. Chez les Québécois, au classement général, Mario Buteau, de Québec, termine huitième

avec 2515 points (91,92%) et François Bédard dixième avec 2492 points (91,08%).

Les scrabbleurs ont su, à leur dépit, qu'il est possible de rater tous les scrabbles d'une partie. Lors de la première, seulement deux scrabbles se sont présentés et ils n'étaient pas évidents. Avec le tirage de lettres B-E-E-O-R-S-U, les deux scrabbles secs EBROUES et ROBEUSE ne s'accrochaient pas aux mots déjà existants et, sur les vingt mots possibles en ajoutant une huitième lettre, seul SUBORNEE trouvait appui sur la grille. L'autre tirage, plus difficile, A-C-H-L-M-O-?, offre seulement quatre scrabbles avec une huitième lettre et il ne fallait pas chôme! Les trois premiers, qu'on pouvait jouer si par chance on connaissait, sont CHAMELON (petit du chameau), CHLOASMA (pigmentation du visage sous forme de taches brunes) et LOCHAMES (locher: secouer un arbre pour en faire tomber les fruits). Avez-vous trouvé le quatrième? Il ne fallait pas chôme!

La troisième partie a réservé plus d'une surprise. Les scrabbles LITURGIE, REBUVONS et RETIGEA (retiger: produire de nouvelles tiges) étaient à la portée de tous. Le scrabble en double appui, donc en neuf lettres, DENUERAS, a fait très mal, tandis que le dernier scrabble ADIPSIES (diminution ou perte de la soif) a donné le coup de massue final. Pour survivre à cette partie, il fallait sûrement être JAIN (ou JAINE ou JAÏNA ou DJAIN ou DJAÏNE ou DJAÏNA: qui pratique le JAÏNISME ou DJAÏNISME ou JINISME: religion de l'Inde visant à conduire l'homme au nirvana) ou CAKTA (adepte du CAKTISME: culte de la CAKTI: divinité hindoue de l'énergie).

La partie blitz était une première pour bon nombre de joueurs et la plupart seront de retour l'an

née prochaine même s'ils prétendent présentement le contraire. Un joueur sera toujours un joueur et relever un défi fait partie de sa nature...

Ah oui, j'oubliais, le quatrième est CHOMABLE...

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club ou dans un tournoi. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Pierre Q.T. Nguyen; Chronique de scrabble, La Presse; 7, rue St-Jacques; Montréal H2Y 1K9.

Troisième partie du tournoi Blitz international disputée le 5 février 94.

TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1. ATAEHNI			
2. E-ELTREF	HANTAT	H4	26
3. ARAIASR	FRIELATEE	SD	90
4. PELHETS	ARASERAI	F1	52
5. LET-ONGE	PHASE	1D	39
6. MADAEUX	ENTOILAGE (1)	BB	61
7. MAE-ULOV	ADDAX (2)	3C	52
8. AO-BNRCM	VELUM (3)	4K	27
9. AIRVQZP	ENCOMBRA	BB	88
10. Z-SUICD	POIVRA	A4	77
11. ZUI-OMEW	CAIDS	15A	30
12. W-UNTEJ	MOULEZ	M1	54
13. WU-SPIN	JETON	2J	56
14. U-UGUEN	SWING	K8	38
15. IGUN-TUR	EMUE	1L	23
16. QUNU-FEL	TRIPHASE (4)	1A	39
17. GNU-ESSA	MUFLE	O4	27
18. BYROSEQ	BAUGEONS (5)	13K	76
19. BO-LEKIU	SOYER (6)	13K	42
20. QLEU-H	BRIK (7)	O12	54
	LOQUE	E7	26
			967

Commentaires:

1. ENTOILAGE, recouvrement de toile.
2. ADDAX, antilope du Sahara.
3. VELUM, grande voile servant de plafond ou de protecteur contre la lumière.
4. TRIPHASE, en électricité, se dit de trois courants alternatifs décalés.
5. SE BAUGER, trouver un gîte.
6. SOYER, relatif à la soie.
7. BRIK, crêpe fourrée à l'oeuf, plat traditionnel tunisien.

Résultats: Non communiqués

Crucigrammes

Nicole Hanequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).
Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).
Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

1-2 5-6 7-8 3-4 4-5 8-9 2-3 6-7
DÉFINITION Champignon comestible. (EELOPRTU)

MOTS

1. C-----
2. C-----
3. R-----

DÉFINITIONS

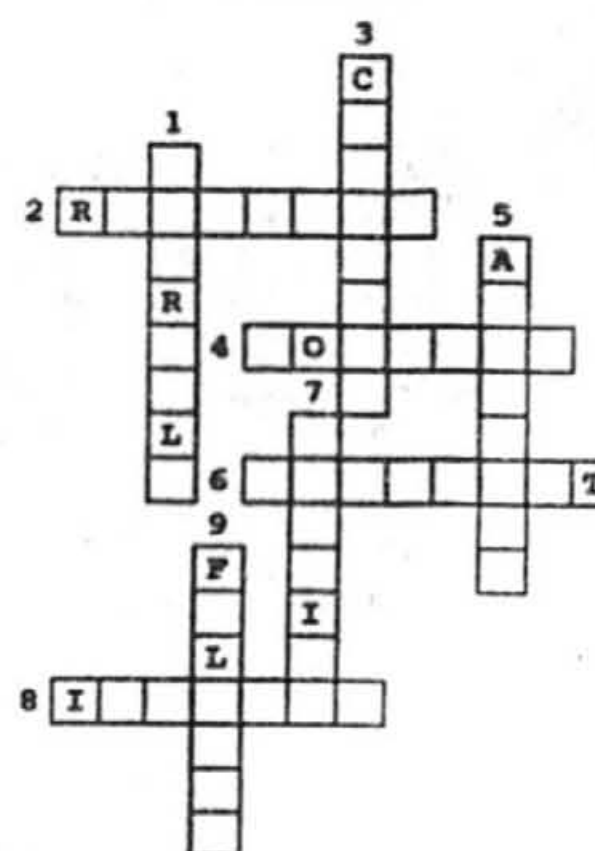
1. Cabanes où l'on élève les lapins. (8 lettres)
2. Recevrai au moyen d'appareils radioélectriques. (8 lettres)
3. Nettoient en frottant (8 lettres)

MOTS

4. C-----
5. R-----
6. P-----
7. R-----
8. E-----
9. O-----

DÉFINITIONS

4. Ce qui s'oppose au blanc, au gris et au noir. (7 lettres)
5. Prendra de nouveau à loyer. (8 lettres)
6. Huiles minérales naturelles combustibles. (8 lettres)
7. A un moment de répit. (7 lettres)
8. Provoqués par le vent. (7 lettres)
9. Hydrocarbure éthylénique. (7 lettres)



SOLUTION DU No 306:

- | | |
|-------------|------------|
| 1. ENCLOURE | — ENCLOUER |
| 2. CÉDERENT | — DÉCÉNTRE |
| 3. RADIALES | — SALADIER |
| 4. VOUEURS | — SAVOURE |
| 5. COURSER | — RECOURS |
| 6. MELERAIS | — RÉALISME |
| 7. RÉALISA | — SALARIE |
| 8. BRIGADE | — BRIDAGE |
| 9. HUERA | — AHURIE |

Anacroïses

Philippe Guérin

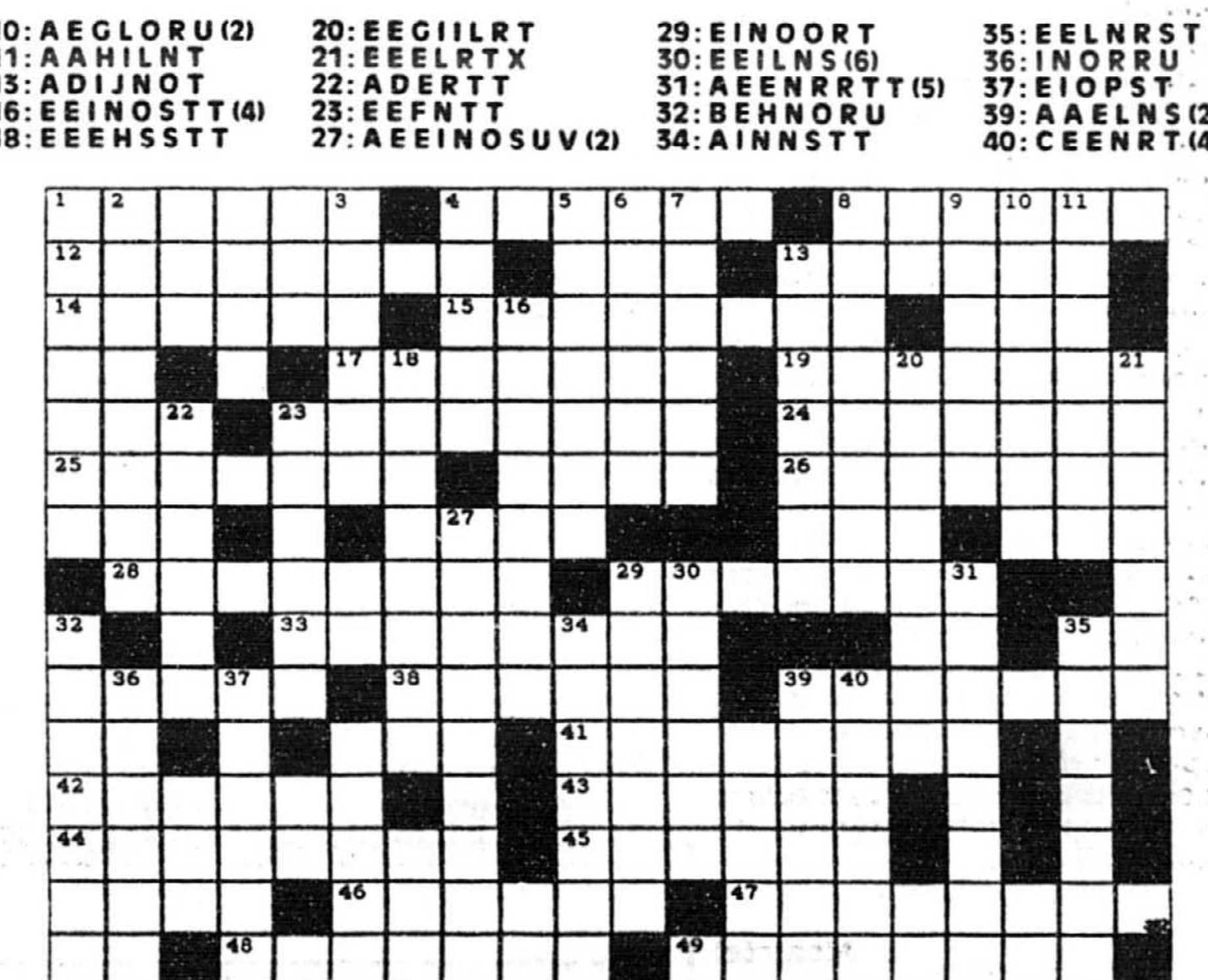
Les anacroïses sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages des mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT

1. DGINOP
4. ACDEOR (3)
8. AIPPRS
12. AEEGORSU
13. AINORV (2)
14. EILRTU (5)
15. ADEINOR (2)
17. CDEMORU
19. AGJLTUU
23. EEFIRSS
24. AEGILOV (3)
25. EELNRTT (8)
26. AEGILL
28. AEEELMNTV
29. EEEENTTT (2)
33. AAINNOTT (3)
38. EENSTV (3)
39. AEEIRRT (8)
41. AEGINORS (7)
42. HMORUU
43. ACILLT (2)
44. EEIPRTUV (2)
45. AEELO
46. EEEINNS (3)
47. AEINORST (9)
48. AANRSTT (3)
49. EEEGLSTU

VERTICALEMENT

1. DIOORRT (2)
2. AEILNORT (6)
3. DEGLNU
5. ACDERRU (2)
6. AEIRRU (2)
7. DEMORS (3)
8. AEEELUV
9. EEPURV (2)

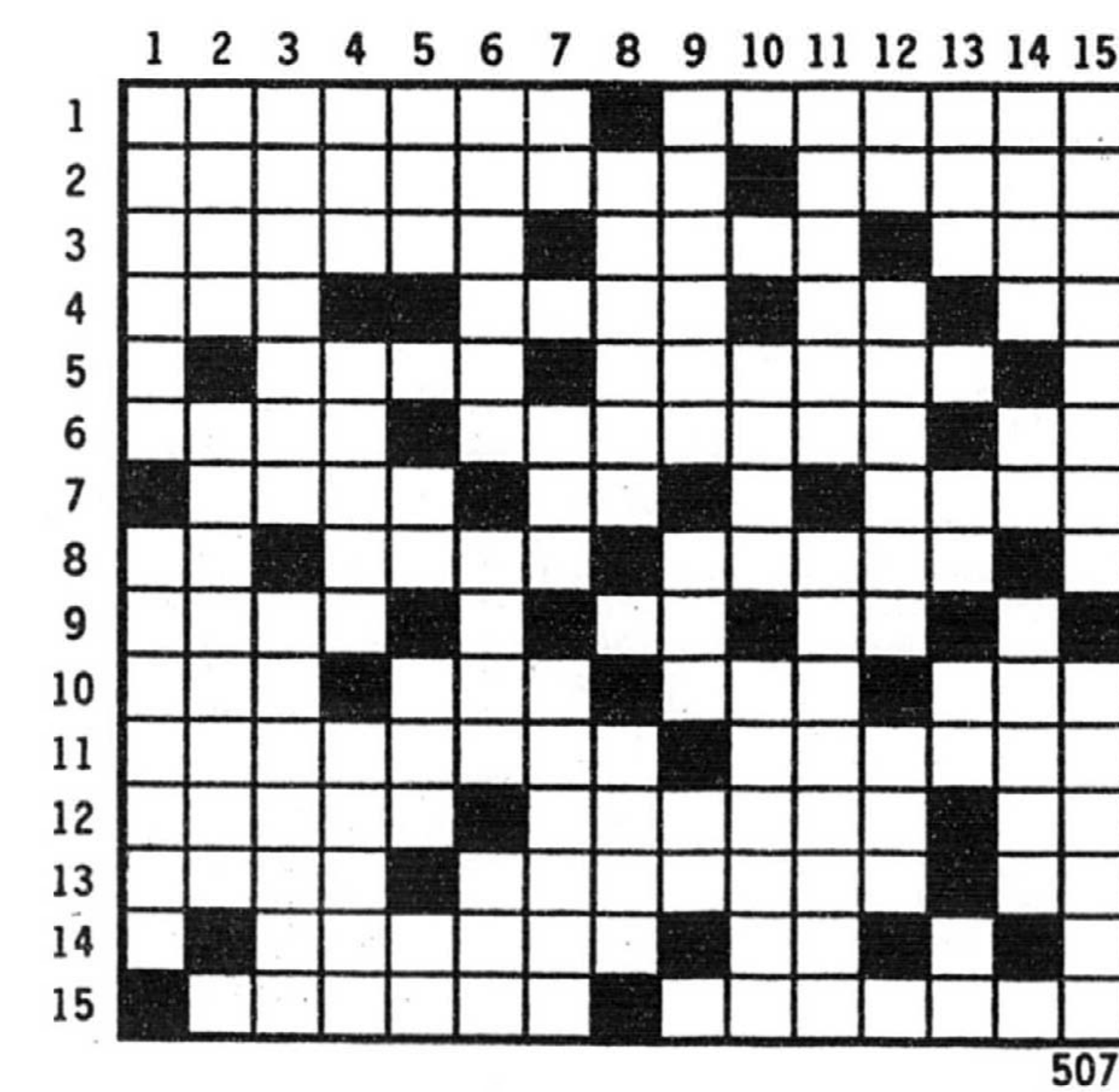


SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES
 L'utilisation du terme « anacroïses » est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANEQUART
 (PÊCHE ET POISSONS)



HORIZONTALEMENT

1. Poisson — Répare un filet.
2. Poisson de mer — Sans bon sens.
3. Sa capitale était Berlin — Superpose (des poissons salés) dans les barils — Précambrien.
4. Pas ailleurs — Poisson de l'Atlantique — Abréviation religieuse — Fin de verbe.
5. Poisson d'eau douce — Filets de pêche.
6. Dieu des Vents — Esturgeon dont les oeufs servent à préparer le caviar — Rigolé.
7. Terreur — Habitudes — Saute.
8. A la forme d'une lettre — Poisson redouté pour ses épines venimeuses — On y pêche.
9. Fusil de chasse — Artillerie — Un des points collatéraux.

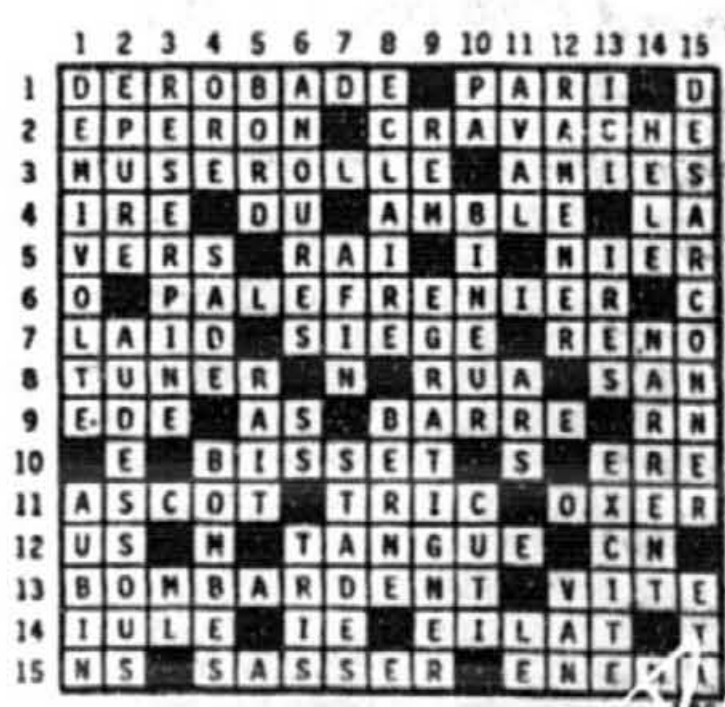
10. Ville du Pérou — Poisson de couleur pourpre — Vieux — Touche d'un clavier d'ordinateur.
11. Brillant d'un vif éclat — Produit jeté dans l'eau pour attirer le poisson.
12. Fruit à noyau — Poisson d'eau douce — Réponse de troubadour.
13. Nichon — Ressemble au hareng — Mot enfantin.
14. Première carte jouée dans une partie — Petit cube.
15. Décidé — Peintre français mort en 1934.

VERTICALEMENT

1. Fil délié ou crin auquel on attache l'hameçon — Petits poissons.
2. Installation pour l'élevage des animaux marins — Couverture du sporogone des mousses.
3. Poisson osseux long et mince — Qui ne sont pas de race pure.

4. Cours d'eau — Qui porte des oeufs, en parlant d'un poisson femelle — Cinéaste néerlandais.
5. Près de — Ricané — Terre entourée d'eau — Pas révélé.
6. Os du squelette des poissons — Mange tout le contenu de — Poisson comestible de la famille des sparides.
7. Qui a vu le jour — Abattu — Avale l'hameçon et son appât, en parlant d'un poisson.
8. Poissons — Imbécile.
9. Ravager — École nationale d'administration — Rad.
10. Hameau des Antilles — La morue en est un.
11. Qui m'appartient — Plantes herbacées.
12. Prénom anglais — Explode avec un bruit violent — Chiffre anglais.
13. N'avoie pas — Magnésium — Symbole d'une unité d'angle — Bruit de tambour.
14. Poisson d'eau douce apprécié en cuisine — Île voisine d'Océron — Jeune saumon.
15. Temps très long — Brochet adulte.

■ SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

À tire-d'aile...

Doués d'une force considérable, les aigles peuvent-ils voler des bébés?



PIERRE GINGRAS

La question m'a effleuré l'esprit récemment à la lecture d'un rapport de recherche sur la survie du caribou dans le parc de la Gaspésie. On y lit notamment que sur plusieurs décès de jeunes caribous, la plupart sont causés par des coyotes. Quelques-uns ont été provoqués par des ours. Mais les biologistes qui ont travaillé sur le sujet, Michel Crête et Alain Desrosiers, mentionnent qu'un jeune caribou a aussi été victime... d'un aigle royal.

L'histoire des bébés enlevés par des aigles qu'on avait parfois tenté de nous faire avaler quand j'étais «petit bonhomme» a donc tinté à nouveau dans ma mémoire. Mais rassurez-vous tout de suite. Si bébés caribous et aigles royaux ne semblent pas faire bon ménage, les grands rapaces ne vouent aucun intérêt à nos petits rejets.

Daillères, dans son chapitre sur l'aigle royal, John K. Terres, écrit dans son ouvrage *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*, que les récits d'aigles transportant de jeunes enfants, surtout dans nos temps modernes, sont fabriqués de toutes pièces par des journalistes à l'imagination débridée. D'autant plus que l'aigle royal à l'état sauvage a toujours montré une grande crainte des humains. Oublions donc les bébés.

Il n'en est pas moins surprenant de constater qu'un aigle qui fait cinq ou six kilogrammes puisse s'en prendre à un quadrupède qui en fait huit.

Un prédateur important du renne

Le biologiste Michel Crête explique que plusieurs jeunes caribous âgés d'à peine quelques jours avaient été munis d'un collier émetteur afin de suivre leurs mouvements. Le taux de survie de ces cervidés, la seule population au sud du Saint-Laurent, était alors très faible et cela pouvait mettre en péril tout le groupe d'environ 250 têtes.

Nous sommes les 27 mai 1989. Cette journée-là, la longueur d'onde de l'émetteur indique que l'animal, nouveau-né qui avait été marqué la veille, est immobile depuis un long moment, vraisemblablement mort. Quand un technicien repère l'animal du haut d'un hélicoptère, un aigle doré est installé sur la carcasse. L'examen de l'animal démontre que le corps n'est pas encore rigide, signe que la mort est récente. Le thorax est percé. Le foie, le cœur et les poumons sont mangés en partie.

Le lendemain, l'équipe de recherche



L'aigle royal (ici un immature) peut parfois capturer de très grosses proies quand les circonstances le permettent. Illustration extraite du livre *Les oiseaux de l'Est de l'Amérique du Nord*, de Roger T. Peterson, Éditions Broquet, avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

revient sur les lieux mais la carcasse a entièrement disparu. «Tout indique que l'aigle a apporté sa victime ailleurs», dit Michel Crête.

Devant ces preuves circonstancielles, je reste sceptique. Mais les faits découverts par le biologiste dans le cadre d'autres travaux de recherches sur les cervidés étonnent encore plus.

Selon des documents scientifiques sur les rennes provenant de la Scandinavie, l'aigle royal est un prédateur important des jeunes cervidés. En Finlande, des études menées de 1970 à 1985 indiquent que l'aigle royal et le renard roux sont responsables de 11 p. cent des pertes de caribous, notamment chez les jeunes bêtes. Selon le scientifique, il arrive que des caribous nouveaux-nés ne sont pas assez gros (3 à 4 kg) pour sur-

vivre bien longtemps. Selon lui, ces petits animaux peuvent représenter des victimes faciles pour les aigles.

Il cite aussi une étude norvégienne qui fait état de trois cas de rennes attaqués par des aigles. Le premier, un nouveau-né, avait eu le crâne perforé, vraisemblablement par des serres. Dans un autre cas, il s'agissait cette fois d'un animal de 35 kilogrammes tué au cours de l'hiver de la même façon. D'autres témoins on vu aussi un autre jeune caribou de même poids sérieusement blessé par le rapace, le corps lacéré par les serres.

Plus près de nous, au Yukon, des observateurs ont vu trois jeunes mouflons de Dall d'environ trois ou quatre kilogrammes tués par ces aigles. Certains ont aussi assisté à l'attaque d'un autre

jeune mouflon qui fut tué. Mais cette fois, la bête, croit-on, atteignait une dizaine de kilogrammes. L'aigle qui était sur un promontoire prit sa victime entre ses serres et s'élança dans le vide.

Si les gros mammifères tombent parfois «dans les pattes» de l'aigle royal, il semble que cela reste une exception si on examine son régime alimentaire. Mais on sait qu'il peut venir à bout du chevreuil, de l'antilope américaine, des chèvres de montagne, des mouflons, et qu'il capture parfois des moutons et des porcs. Mais il faut faire attention avant de porter des accusations. En temps de disette, l'aigle royal est aussi un charognard. (Plusieurs trouvent la mort dans les pièges des trappeurs.) Il est sûrement arrivé qu'on le prenne pour le

coupable alors qu'il était le second sur les lieux du crime.

Poursuivis inutilement

La mauvaise réputation de prédateur de moutons lui a d'ailleurs valu une guerre sans merci des ranchers qui en auraient abattu pas moins de 20 000 à partir d'avions ou d'hélicoptères du début des années quarante jusqu'aux années 60.

Pourtant, dans une étude menée au Montana, dans une région où on élevait 35 000 moutons, les chercheurs n'ont pu trouver une seule preuve que les aigles avaient tué des animaux d'élevage. On avait simplement constaté que 70 p. cent du régime alimentaire de l'oiseau était constitué de lapin à queue blanche.

Répandu en Europe et en Asie, l'aigle royal vit aussi un peu partout sur le territoire nord-américain, surtout dans le nord du continent mais ses effectifs sont peu nombreux. Il niche aussi au Québec. Il passe souvent l'hiver dans son aire de nidification mais dans le nord, comme c'est le cas chez nous, il se dirige un peu plus au sud en quête d'une nourriture plus abondante.

C'est un oiseau solitaire et silencieux. Considéré comme un des plus grands aigles au monde, cet oiseau fait un mètre de longueur mais son envergure d'aile atteint deux mètres. Même si on le voit généralement qui se laisse porter par les courants d'air, il peut aussi atteindre en plongée la vitesse incroyable de 320 kilomètres à l'heure. Il pond en moyenne deux oeufs par année et les petits peuvent prendre leur envol 65 jours après leur naissance.

Durant la période où les oisillons sont confinés au nid, les parents chassent surtout de petits oiseaux. Mais durant le reste de l'année, le régime alimentaire peut être très varié. C'est un opportuniste. Chiens, chats, rats, laveurs, rats, mouffettes, serpents, insectes et même des tortues seront inscrits tour à tour au menu, même si son mets préféré reste le lapin ou le lièvre selon les régions.

Les oiseaux sont aussi nombreux parmi ses victimes. On parle du grand héron, du grand duc, du dindon sauvage, de la corneille, de la volaille, de la grue, des oies, des canards, des gélinottes et des lagopèdes, ou encore des pigeons, pour ne nommer que ces espèces.

Cet oiseau plutôt fûté, semble-t-il, et on l'a même vu chasser en équipe. On raconte que deux aigles royaux chassaient un lapin lorsque l'animal s'est caché dans un gros bosquet. Un des aigles s'est alors perché sur une branche alors que l'autre a marché calmement sur le sol pour aller déloger la bête de sa cachette. Dès que le lapin fut sorti de son abri, il fut rapidement capturé par l'aigle qui se tenait à l'affût.

Écologie et environnement...

Le petit prêcheur a changé de sexe!

DANIEL GAGNON
collaboration spéciale

Il y a eu, la dernière fois que je l'ai vu, il était encore un mâle. Ce printemps, il s'est transformé en femelle! A-t-il pu conserver son sacrosaint poste de prêcheur? Le scandale causé par ce changement radical a-t-il chassé ses ouailles à tout jamais? Mais de qui ou de quoi parle-t-on au juste? Je parle du petit prêcheur, une plante herbacée fascinante de nos forêts humides et riches.

Le petit prêcheur — ou encore ariséma commun — tire son nom de la forme de sa fleur. Cette fleur est en fait une inflorescence, c'est-à-dire un groupe de fleurs. Le tout ressemble à une chaire miniature dans laquelle un «prêcheur» se tient debout (voir la photo). Les Iroquois, quant à eux, donnaient un autre nom à la plante, qui n'avait rien à voir avec la religion. Son nom signifiait «berceau», à cause de sa ressemblance avec le sac dans lequel les femmes iroquoises portaient leur bébé sur leur dos. La partie la plus voyante de la fleur est en réalité une sorte de feuille modifiée, appelée spathe. Elle est marquée de rayures verticales rouge foncé et blanches. Les fleurs sont minuscules et peu attrayantes. À l'abri des regards, elles sont situées à l'intérieur de la spathe, aux pieds du petit «prêcheur».

L'ariséma fait partie d'une grande fa-

mille de plantes herbacées, les aracées. Elles sont particulièrement nombreuses dans les tropiques. Les sous-bois des forêts tropicales humides regorgent d'aracées diverses. Une visite dans la forêt tropicale du Biodôme de Montréal vous en convaincra. Les aracées sont aussi parmi les plantes d'appartement les plus communes; vous connaissez probablement les Dieffenbachia, les Philodendrons et les Monstera. Ces plantes de sous-bois s'accommodent très bien du peu de lumière et de la température chaude à l'année de nos maisons.

Quant au changement de sexe du petit prêcheur, personne ne l'a opéré. Il s'effectue naturellement à la fin de l'été, dans le bourgeon qui produira la tige et la fleur du printemps suivant. Il faut savoir qu'au début de sa vie, un plant de petit prêcheur est stérile. Il ne portera aucune fleur tant qu'il n'aura pas atteint une certaine taille. Cela lui prendra au moins cinq années de croissance, et encore. Tout dépend de la qualité des conditions locales où est établi le plant. La première inflorescence n'aura que des fleurs mâles. Elles ne portent que des étamines, d'où proviendra le pollen. Pendant plusieurs années, le plant grossit et il continue de ne porter que des fleurs mâles. Puis, soudainement, on voit apparaître une inflorescence qui ne contient que des fleurs femelles. Le mâle a disparu, remplacé par une plante femelle qui ne produira que des fleurs femelles chaque année par la

suite. Ce scénario est unique au petit prêcheur pour le Québec.

Pourquoi les plants de petit prêcheur ne sont-ils pas femelles en premier, pour ensuite se transformer en mâles? C'est une question de priorité déterminée par la taille et les ressources disponibles. Le plant doit allouer une proportion d'énergie différente à son effort reproductif, selon qu'il est mâle ou femelle. Tout ce qui est requis du plant mâle, plus petit que le plant femelle, c'est de produire du pollen durant la floraison printanière. Il peut flétrir et sécher par la suite. C'est qu'il n'a pas à s'occuper des «petits», soit les graines en l'occurrence. Par contre, le plant femelle, plus costaud et plus âgé, doit produire des ovules. S'ils sont fécondés par le pollen, ils deviendront au fil de l'été des graines enfermées dans des fruits rouge écarlate. Ceux-ci, très voyants, attirent les oiseaux — car ils distinguent les couleurs — qui les ingèrent entiers, et disséminent les graines dans leurs excréments.

Le plant femelle doit donc «investir» beaucoup plus d'énergie que le mâle. Produire des fruits charnus et sucrés, avec des graines contenant des réserves suffisantes pour leur germination, tout cela demande des ressources que seul un gros plant possède. Il a de plus grandes feuilles et dépense en hauteur les autres plantes adjacentes. Il a aussi un plus grand réseau de racines. La taille

d'un plant détermine ni plus ni moins combien d'énergie il peut investir dans son effort reproductif, sans risquer la mort par «épuisement» de ses ressources. Les plus gros plants sont donc femelles; les plus petits sont des mâles. Les très petits plants, quant à eux, ne fleurissent pas; toutes leurs ressources doivent être investies dans leur survie et leur croissance. Est-ce que ce changement de sexe est réversible? Oui, entièrement. Un plant de petit prêcheur mâle peut redevenir stérile, s'il connaît une ou quelques mauvaises saisons de croissance, ou si ses feuilles sont détruites. De même, un plant femelle peut redevenir un plant mâle à cause de conditions de croissance difficiles.

Ce ne sont pas des insectes pollinisateurs conventionnels, tels l'abeille ou le bourdon, qui sont attirés par la fleur du petit prêcheur. Ce sont plutôt de minuscules brûlots. Ceux-ci s'aventurent dans les fleurs mâles et à leurs poils s'accrochent au passage quelques grains de pollen. Ils ressortent par le bas de la fleur, car il y a une petite ouverture dans la spathe enroulée. Certains brûlots iront par la suite visiter une fleur femelle. Celle-ci n'a pas d'ouverture au bas, afin que le pollen qui est entré avec un brûlot ne puisse pas ressortir! L'insecte, en essayant de sortir, laissera peut-être le pollen qu'il porte sur une petite fleur femelle. On ne sait pas exactement pourquoi les brûlots visitent ces fleurs. La pollinisation du petit prêcheur semble dépendre d'un mécanisme bien incertain. C'est vrai. Peu de fruits portant des graines sont produits sur chaque plant femelle. Pourtant, en transportant le pollen d'une fleur mâle à l'aide d'un pinceau, il est possible de polliniser artificiellement un plant femelle.

Il existe, dans les forêts d'érable argenté des berges de quelques îles de la région de Montréal, une autre espèce apparentée au petit prêcheur, l'ariséma dragon. Cette plante, qui au Québec ne pousse que dans la région de Montréal, est considérée menacée dans la province. Comme le petit prêcheur, l'ariséma dragon change de sexe en croissant. Sauf que dans le cas de l'ariséma dragon, la progression se fait de plant stérile à plant mâle, et finalement à plant mixte mâle et femelle! Plus le plant d'ariséma dragon grossit, plus la proportion de fleurs mâles diminue dans l'inflorescence, au profit des fleurs femelles dont la quantité augmente. Luc Lauzon et Patrick Nantel, étudiants à l'UQAM et membres de mon équipe de recherche sur l'écologie des plantes rares, étudient avec moi les populations d'ariséma dragon du Québec. Il semble que l'ariséma dragon soit arrivé ici, provenant du sud de l'Ontario, par la dérive de ses cornes — sorte d'organe de réserve souterrain — dans les eaux du fleuve. Les populations d'ici ne sem-

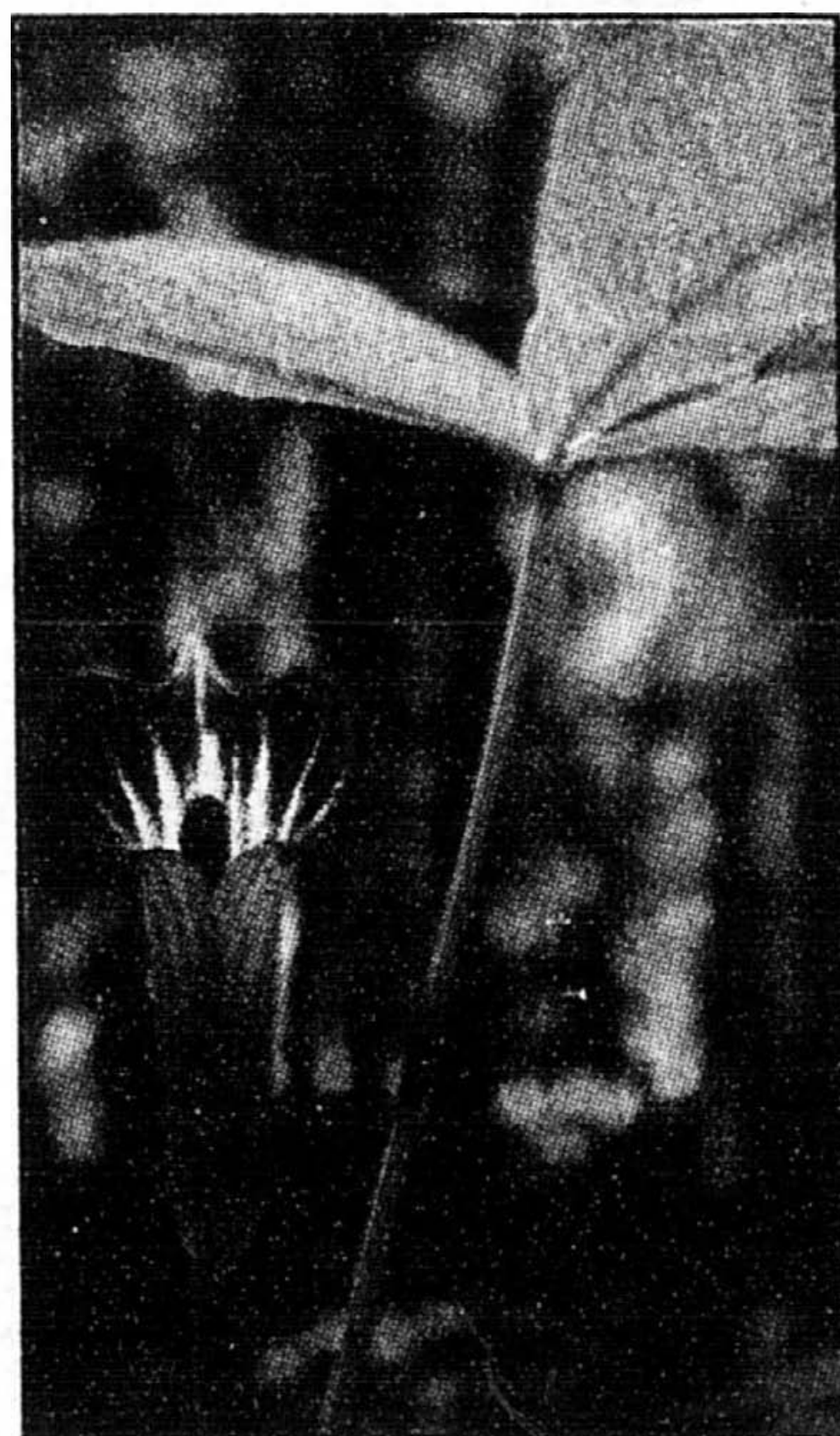


PHOTO DANIEL GAGNON, collaboration spéciale

La fleur inusitée du petit prêcheur peut être observée à la fin du printemps.

blent se reproduire que par le bourgeonnement végétatif de ces cornes. Les plants portant des fleurs femelles sont rares et produisent encore plus rarement de graines. Pourtant, l'été dernier, nous en avons produit beaucoup en pollinisant l'ariséma dragon au pinceau. Comme quoi la nature ne dédaigne pas un petit coup de pouce à l'occasion!

Daniel Gagnon est directeur de la Recherche au Biodôme de Montréal et professeur à l'UQAM.

De quel sexe sont les gros plants de petit prêcheur?

■ Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi.

Adressez vos réponses à:
Chronique Écologie et environnement
Biodôme de Montréal,
4777, ave Pierre-de-Coubertin,
Montréal, Québec,
H1V 1B3

La réponse à la question de dimanche dernier (Quelle espèce de feuillu s'établit le mieux dans une grande variété de sites de plantation?) est: Le frêne blanc.

La Flore laurentienne
Le ruisseau Gendron

NICHOLE OUELLETTE
collaboration spéciale

■ Né dans la montagne, avant de rejoindre la rivière Charest, le ruisseau Gendron refait sans cesse son lit à même la glaise vive. Chaque printemps, cette terre lourde s'imprègne des pluies et des grandes eaux de la fonte des neiges. Les glissements de terrain y sont courants. Depuis des millénaires, ils gravent cette géographie sinieuse, profondément encaissée entre des falaises et des tabliers en étages. Au beau milieu de la plaine, à Saint-Prospère-de-Champlain, on a peine à deviner la présence du petit cours d'eau.

La première plante identifiée par le frère Marie-Victorin est l'érythron d'Amérique. Celles que l'on voit ici font partie d'une grande talle en pente, dans la coulée du ruisseau Gendron.

Cul-de-sac des terres agricoles qui le bordent, ses berges sont des rognures de terre bien trop accidentée pour le chantier ou la culture. Les paysages étonnent. Ce sont des bouts de prairie parsemés de chardons et de vesses de loup (champhignons), des fouillis de broussailles ou des mini-forêts en escalier. Les arbres sont variés, grands et matures. Quelques chevaux y broutent une herbe chiche. Ils y ont tous leur point d'eau et leurs pistes. En saison de nidification, une grande variété de parulines et de bruants s'affairent en ces lieux.

Le ruisseau Gendron est difficile d'accès, nullement recherché pour l'activité humaine rentable. Pour ces raisons, sa flore et sa faune, à peu près intactes, sont du plus grand intérêt pour les amateurs de la nature: botanistes, ornithologues, chasseurs d'images et cueilleurs de framboises.

PHOTO NICHOLE OUELLETTE, collaboration spéciale (Tirée du volume *La Flore laurentienne*, page 657, par le frère Marie-Victorin, dernière impression 1993, copyright Les Presses de l'Université de Montréal, 928 pages, 1968.)